

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 9 OCTOBRE 2017

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 03/10/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 16/10/2017

Délibération n° D-2017-371

**SO SPACE - Rapport du délégataire de service public
concernant le contrat de DSP pour le stationnement - Année
2016**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Alain GRIPPON, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Luc DELAGARDE, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Madame Monique JOHNSON, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU

Excusés :

Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Gestion Urbaine
Réglementaire

**SO SPACE - Rapport du délégataire de service public
concernant le contrat de DSP pour le stationnement -
Année 2016**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

L'article 52 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession dispose que le délégataire produit chaque année, à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service.

Comme le prévoit l'article L.1431-1 du Code général des collectivités territoriales, ce rapport a été examiné par la Commission consultative des services publics locaux, en date du 28 septembre 2017.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prendre acte de la production du rapport de la SO SPACE, délégataire du service public du stationnement payant, pour l'année 2016.

Le Conseil municipal a pris acte du rapport du délégataire du service public du stationnement

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Dominique SIX



SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE
Société à Conseil d'Administration
Capital : 3.488.742,50 Euros

Siège Social :
Hôtel de Ville de NIORT

Etablissement stationnement :
64, avenue Saint Jean d'Angély 79000 NIORT

Etablissement Acclameur :
50, rue Charles Darwin 79000 NIORT



**RAPPORT
ANNUEL
DU DELEGATAIRE
A L'AUTORITE
DELEGANTE**

**Activité stationnement
EXERCICE 2016**

Conformément au décret n° 2005-236 du 14 mars 2005 modifiant le Code Général des collectivités Territoriales, la SO SPACE a établi ses rapports comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution des délégations de service public et une analyse de la qualité du service.

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE.....	3
LES MOYENS HUMAINS.....	5
SYNTHESE DES CONTRATS EN COURS.....	8
LA REPARTITION DES ABONNES.....	11
& MODES DE PAIEMENT ALTERNATIFS EN VOIRIE.....	11
EVOLUTION SUR L'ANNEE.....	11
TARIFS 2016.....	11
MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'EXECUTION.....	14
DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC CONFIEES.....	14
1.1 MARCEL PAUL.....	19
1.1.1 COMPTES.....	19
1.1.2 LA PRESENTATION DU SERVICE DELEGUE.....	19
1.1.3 LES INDICATEURS D'EXPLOITATION.....	22
1.1.4 LES TRAVAUX SIGNIFICATIFS.....	23
1.2 LA ROULIERE.....	24
1.2.1 COMPTES.....	24
1.2.2 LA PRESENTATION DU SERVICE DELEGUE.....	24
1.2.3 LES INDICATEURS D'EXPLOITATION.....	26
1.2.4 LES TRAVAUX SIGNIFICATIFS.....	26
1.3 SAINT JEAN.....	28
1.3.1 COMPTES.....	28
1.3.2 LA PRESENTATION DU SERVICE DELEGUE.....	28
1.3.3. LES INDICATEURS D'EXPLOITATION.....	29
1.3.4 LES TRAVAUX SIGNIFICATIFS.....	30
1.4 HOTEL DE VILLE.....	31
1.4.1 COMPTES.....	31
1.4.2 LA PRESENTATION DU SERVICE DELEGUE.....	31
1.4.3 LES INDICATEURS D'EXPLOITATION.....	33
1.4.4 LES TRAVAUX SIGNIFICATIFS.....	34
1.5 LA BRECHE.....	35
1.5.1 CARACTERISTIQUES DU SERVICE/CONTRAT.....	35
1.5.2 DESCRIPTION DES CONDITIONS D'EXECUTION DU CONTRAT.....	35
1.5.3 SUIVI D'INDICATEURS TECHNIQUES.....	36
1.5.4 LES MATERIELS ET CONTRATS DE MAINTENANCE.....	36
1.5.5 LES OPERATIONS D'ENTRETIEN.....	37
1.5.6 DONNEES ECONOMIQUES.....	37
1.5.7 GESTION COMMERCIALE ET RELATION AVEC LA CLIENTELE.....	37
1.5.8 LA TARIFICATION.....	38
2. STATIONNEMENT SUR PARCS ET OUVRAGES.....	40
2.2 PRESENTATION DU SERVICE CONFIE.....	40
2.3 SUIVI D'INDICATEURS TECHNIQUES.....	41
2.4. LES MATERIELS ET CONTRATS DE MAINTENANCE.....	41
2.5. LES OPERATIONS D'ENTRETIEN.....	41
2.6 COMPTES.....	42
3. MARCHE DE VOIRIE.....	44
3.1 COMPTES.....	44
3.2 PRESENTATION DU SERVICE CONFIE.....	44
3.3 LES INDICATEURS D'EXPLOITATION.....	46
3.4 LES TRAVAUX SIGNIFICATIFS.....	46

PREAMBULE

COMPOSITION STRUCTURELLE

Une Entreprise Publique Locale s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale. Elle agit au cœur du développement du territoire en conciliant la satisfaction de l'intérêt général et les atouts de l'entreprise tout en s'appuyant sur les ressources locales.

Le vrai bilan d'une EPL, au-delà de son bilan comptable, comprend l'ensemble des impacts à moyen et long terme de son activité sur l'essor et l'attractivité de son territoire.

Elle se positionne en véritable catalyseur de développement du territoire.

La SO SPACE est une Société d'Economie Mixte qui a été créée le 21 novembre 1986 à l'initiative de la Ville de Niort avec un actionnariat majoritairement contrôlé par la Ville de Niort. Son statut assure à ses Actionnaires une transparence de gestion et de qualité de la maîtrise et du contrôle de ses activités.

La SO SPACE est régie par la loi du 02 janvier 2002 et codifiée aux articles L1521-1 et suivants du CGCT qui la définit comme une entreprise des Collectivités Locales et par la loi du 24 juillet 1966 sur les Sociétés Commerciales, qui la soumet aux règles de droit privé des Sociétés Anonymes et lui accorde souplesse et réactivité.

La SO SPACE est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 11 Administrateurs parmi lesquels 5 Représentants de la Ville de Niort, 1 Représentant de la CAN et 5 Représentants du Collège du second groupe, à savoir :

- MACIF PARTICIPATIONS
- Caisse Régionale de CREDIT AGRICOLE Charente-Maritime Deux-Sèvres
- sas TRENTÉ ORMEAUX DISTRIBUTION (Centre Commercial LECLERC)
- Caisse Fédérale de CREDIT MUTUEL OCEAN
- CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE Territoriale des Deux-Sèvres.

Le Conseil d'Administration du 20 octobre 2011 a décidé du cumul des fonctions de Président et de Directeur Général, choix confirmé par le Conseil d'Administration du 06 mai 2014.

Ainsi le Conseil d'Administration du 06 mai 2014 a élu Monsieur Luc DELAGARDE Président-Directeur Général, es-qualité de représentant de la Ville de Niort.

Depuis le 21 octobre 2013, le Président-Directeur Général est assisté d'un Directeur Général Délégué, Monsieur Jean-Philippe JAVELLO.

Ce dernier exerce également une fonction salariée de Directeur des Activités et du Développement.

→ Depuis sa création en 1986, l'activité de la SO SPACE (anciennement dénommée SOPAC) se résume de la façon suivante :

Jusqu'en mars 1996, la seule vocation de la SO SPACE s'est inscrite dans la gestion du stationnement payant de la Ville de Niort.

Du 1^{er} mars 1996 au 31 décembre 2006, la SO SPACE s'est vue confier une seconde activité, l'exploitation du réseau de transports en commun de la Ville de Niort résultat d'une mise en concurrence, puis transférée au 1^{er} janvier 2007 à la Communauté d'Agglomération de Niort dans le cadre d'un transfert de compétences.

Au 1^{er} janvier 2007, une volonté commune Ville de Niort/Communauté d'Agglomération de Niort a décidé la séparation des activités Stationnement et Transports de la SO SPACE. L'activité Transports Urbains a été confiée à la SEMTAN sous l'autorité de tutelle de la Communauté d'Agglomération de Niort et le stationnement conservé par la SO SPACE à titre d'activité unique.

Le 24 juin 2011, en prolongement d'une volonté de son autorité de tutelle, la Ville de Niort, les Actionnaires ont décidé d'élargir l'objet social de la SO SPACE à la gestion et l'exploitation d'équipements et de services dédiés à l'organisation d'évènements économiques, de loisirs, sportifs et culturels.

Dans ce cadre, la SO SPACE, à la suite d'un appel public à concurrence, est titulaire depuis le 1^{er} juin 2012 et pour une durée de six années, d'un contrat de Délégation de Service Public sous forme d'affermage initié par la Ville de Niort pour l'exploitation de l'Acclameur, centre sportif, évènementiel et d'affaires dont la halle principale dispose d'une capacité d'accueil de 450 à 3.500 personnes.

Il est souligné que cette convention d'affermage prendra fin au 30 juin 2018.

SON CAPITAL SOCIAL :

Le capital social de la SO SPACE se décompose de la façon suivante :

ACTIONNAIRES	% du capital	Capital en Euros	Nombre d'actions	Nombre de sièges d'Administrateurs
1. PERSONNES PUBLIQUES				
Ville de NIORT	70,07 %	2 444 437,75	160 291	5
Communauté d'Agglomération de NIORT	0,04 %	1 525,00	100	1
TOTAL Personnes Publiques ____	70,11 %			
2. AUTRES ACTIONNAIRES				
MACIF PARTICIPATIONS SAS	9,64 %	336 338,75	22 055	1
MAIF	9,64 %	336 338,75	22 055	
Q-PARK SERVICES	2,62 %	91 500,00	6 000	
C.R.C.A. Mutuel Charente-Maritime Deux-Sèvres	2,37 %	82 517,75	5 411	1
CAISSE D'EPARGNE Aquitaine Poitou-Charentes	2,32 %	80 825,00	5 300	
CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATIONS	1,31 %	45 765,25	3 001	
Sas TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION	1,31 %	45 750,00	3 000	1
Caisse Fédérale de CREDIT MUTUEL OCEAN	0,39 %	13 450,50	882	1
BANQUE POPULAIRE Centre Atlantique	0,131 %	4 575,00	300	
CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE Territoriale des Deux-Sèvres	0,107 %	3 736,25	245	1
Association des Commerçants quartier Saint Jean	0,044 %	1 525,00	100	
SEM des HALLES	0,004 %	152,50	10	
Groupement des Commerçants rue du Rabot	0,004 %	152,50	10	
Association des Commerçants Avenue de Paris	0,004 %	152,50	10	
TOTAL Autres Actionnaires ____	29,89 %	3 488 742,50	228 770	11
TOTAL	100 %			

L'actionnariat de la SO SPACE n'a pas connu de modification au cours de l'exercice 2016.

SON ACTIVITE :

L'activité se décline sur l'exercice 2016 suivant trois volets :

- ✓ Stationnement
- ✓ Acclameur
- ✓ Vie sociale (fonctions supports juridique, comptable et financière)

Le fonctionnement intrinsèque de la société est ventilé ci-après par activité.

A noter que la SO SPACE a engagé une réflexion sur ses orientations à venir et ses objectifs stratégiques visant à l'inscrire de façon pérenne en tant qu'instrument bénéficiant d'une capacité singulière d'intervention et d'innovation au bénéfice de la Ville de Niort son actionnaire majoritaire voire d'autres collectivités, de leurs habitants et favorisant l'attractivité du Territoire. Dans ce sens, une étude visant la faisabilité d'un rapprochement de la SEMIE et de la SO SPACE afin de mutualiser leurs moyens et leurs forces pour se positionner en véritable outil du développement économique et de la politique de l'habitat au service du territoire a été réalisée.

Préalablement à toute prise d'orientation, l'Autorité de tutelle a engagé une réflexion complémentaire en intra visant à identifier les besoins du Territoire niortais au regard des outils existants ou à créer le cas échéant, dans une logique de rationalisation.

Action 2017 : Cela étant, la SO SPACE souhaitant être une force de proposition dans le cadre du développement de ses activités, a engagé une consultation pour la nomination d'un bureau d'étude chargé de l'accompagner sur l'analyse de l'opportunité de la création d'une halle d'exposition sur Niort. L'objectif est de permettre à la CAN d'apprécier le potentiel de développement de ce secteur et de se positionner sur un éventuel projet.

LES MOYENS HUMAINS

Au 31 décembre 2016, 26 Collaborateurs œuvraient au sein de la SO SPACE (voir organigramme ANNEXE 1) dont 3 salariés en Contrat à Durée Déterminée.

Depuis le 1^{er} juin 2012 et afin de prendre en compte les spécificités en terme d'emploi et d'horaires liés à chaque activité, deux Conventions Collectives Nationales (CCN) sont applicables au sein de la SO SPACE :

→ Les droits et obligations des salariés affectés à 100% à l'Etablissement ACCLAMEUR sont régis par la CCN SYNTEC soit 9 personnes.

→ Les autres membres du personnel affectés soit sur les deux activités (fonctions supports) soit sur l'activité stationnement seule relèvent de la Convention Collective Nationale des Services de l'Automobile, soit 17 personnes.

Les ressources humaines de la SO SPACE sont organisées comme suit :

Le Président-Directeur Général et un Directeur Général Délégué aidés d'une Direction juridique, comptable et financière composant le siège et deux établissements dotés d'une Direction technique et de moyens humains propres.

SIEGE ET FONCTIONS SUPPORTS

- **Le Directeur Général Délégué** est chargé avec le Président-Directeur Général, avec lequel il partage les représentations légales, de la Direction Générale.

Il exerce par ailleurs une fonction salariale de Directeur des Activités et du Développement. A ce titre, il est responsable de la mise en œuvre du plan stratégique, du développement commercial et de la conduite de projets au sein de la SO SPACE.

Il a notamment reçu la mission :

- D'entretenir et développer un réseau afin d'inscrire les objectifs de la SO SPACE dans une logique de qualité (collectivités territoriales, Elus, partenaires privés). Instaurer avec eux des relations propres à asseoir et conforter la stratégie de développement des établissements existants et à venir de la SO SPACE.
- D'asseoir l'image et la notoriété de la salle de spectacle l'Acclameur et des autres équipements de même nature.
- De définir, sous les orientations du Président-Directeur Général, une stratégie et mener une politique commerciale et promotionnelle importante,
- D'assurer le pilotage des projets et la mise en œuvre des opérations de stationnement, dans le respect des objectifs opérationnels et financiers,
- De mobiliser et optimiser les ressources humaines et l'ensemble des moyens d'actions afin d'impulser et coordonner les projets en cours.

Pour information, en avril 2016 il lui a été confié à titre ponctuel une mission liée à la structuration des process et procédures internes à mettre en place au sein de la SEMIE.

- **La Directrice Administrative et Financière** (à temps partagé avec la SEMIE et affectée à 40% à l'activité SO SPACE) œuvre aux côtés du Président-Directeur Général et du Directeur Général Délégué pour assurer notamment la bonne marche administrative, sociale, financière et juridique de la société et des deux établissements.
- **La Responsable comptable** (à temps partagé avec la SEMIE et affectée à 65 % à l'activité SO SPACE) gère la partie comptable et fiscale.
- **L'Assistante de direction, administrative et juridique** collabore avec le Directeur Général Délégué, la Directrice Administrative et Financière et le Directeur du stationnement. Elle collabore également sur un certain nombre de missions sur la SEMIE.
- **La comptable/gestionnaire** collabore avec la Responsable comptable.

ETABLISSEMENT STATIONNEMENT

- ▶ **Le Directeur du stationnement** supervise l'activité stationnement et est chargé du maintien en bon état de fonctionnement des installations de sécurité, conformément aux normes en vigueur ainsi que des matériels installés dans les parkings. Il administre le travail de l'équipe des techniciens intervenant sur sites ainsi que les opérateurs PC et les agents de l'accueil.
Il participe également à l'analyse prospective du stationnement.

L'accueil du public est assuré par trois collaboratrices :

- ▶ **une gestionnaire**, qui gère les contrats d'abonnements (facturation et suivi des encaissements, recettes prévisionnelles) et autres ventes (cartes PIAF, macarons).
- ▶ **Une secrétaire confirmée et une employée administrative polyvalente** qui participent à la gestion des contrats d'abonnements et autres ventes (cartes PIAF/macarons).
 - La secrétaire confirmée effectue le remplacement de la gestionnaire en son absence et participe aux tâches de secrétariat.
 - L'employée administrative polyvalente effectue également le comptage, la saisie des collectes d'horodateur et leur contrôle jusqu'à la remise au transporteur de fonds. Elle procède également à l'expédition des matériels pour réparation et en assure le suivi.

Les deux premières personnes ont également la qualité de Régisseur Titulaire et Mandataire suppléant, la dernière étant 'autre mandataire' dans le cadre des régies suivantes :

- Régie des recettes du stationnement (voirie, PIAF, MACARON, téléphone portable) ;
 - Régie des parcs en prestation (Jacques de Liniers, Mûrier, Cure, Saint Vaize, Henri Gelin) ;
 - Régie de remboursement des PIAF ;
 - Régie du parc de stationnement de La Brèche.
- ▶ **Un Technicien, Chef de Parc**, sous le contrôle du Directeur du stationnement, encadre les techniciens en l'absence de celui-ci. Parmi ses tâches figurent notamment les collectes sur horodateurs et caisses automatiques, le contrôle et l'entretien, la maintenance et la réparation de tous les équipements sur voirie et en ouvrage. Il assure les astreintes (1 semaine sur 4) alternativement avec les techniciens.
 - ▶ **Trois Techniciens** sous la supervision du Technicien Chef de Parc, effectuent les collectes sur horodateurs et caisses automatiques, assurent l'entretien, le nettoyage, la réparation de tous les équipements techniques sur voirie et en ouvrage (matériels de péage). Ils contribuent ainsi à l'amélioration du service rendu aux usagers.

Ils assurent à tour de rôle des périodes d'astreinte au titre desquelles ils peuvent être amenés à effectuer des interventions techniques sur site ou à distance, sur les parkings et ouvrages publics de stationnement payant fermés à l'aide de barrières et gérés au moyen de la télégestion.

Les quatre techniciens, intervenant sur les sites exploités, et de ce fait directement en contact avec les usagers du stationnement sont pourvus de tenues à la couleur et à l'effigie de la SO SPACE pour faciliter leur identification par la clientèle du stationnement dans les parkings et en voirie.

- ▶ **Trois Opérateurs** se relaient au poste de gestion centralisée des parcs de stationnement gérés par la SO SPACE, installé dans le parking de la Brèche, afin d'assurer une permanence 7J/7 de 8 heures à 23 heures. Leur mission principale est de porter assistance à la clientèle de l'ensemble des parcs depuis le poste central de gestion centralisée et de contrôler à distance le bon fonctionnement des automatismes de l'ensemble des parcs. Ils tiennent à jour le registre de prise de poste et d'évènements survenant sur l'ensemble des parcs en GTC.

Les Opérateurs du Poste de Gestion Centralisé, basés dans le parking de la Brèche et à la vue de la clientèle en sortie du parking ont également été équipés de tenues de travail à l'identique des techniciens.

ETABLISSEMENT STATIONNEMENT

SYNTHESE DES CONTRATS EN COURS

La mission de service public de gestion du stationnement payant sur la Ville de Niort confiée à la SO SPACE est contractualisée sous différentes formes : concessions et marchés de prestations de services (cf. ANNEXE 2 – récapitulatif des places de stationnement).

Le Présent Rapport a pour objet de retracer contrat par contrat, énumérés ci-après, pour l'exercice 2016 la gestion financière, la qualité des prestations et la gestion technique des services délégués à la SO SPACE par la VILLE de NIORT.

- I. **Contrat de Concession pour le parking Marcel Paul**
Signé en date du 9 Mars 1988.
- II. **Convention pour la Réalisation et l'Exploitation du parking de La Roulière**
Signée en date du 26 Juin 1990.
- III. **Traité de Concession pour la Réalisation et l'Exploitation du parking Saint-Jean**
signé le 22 Juillet 1994.
- IV. **Traité de Concession pour la Réalisation et l'Exploitation du parking Hôtel de Ville (anciennement dénommé Espace Niortais)**
Signé le 23 Janvier 1997.

→ Ces quatre conventions relèvent des dispositions communes suivantes :

*La SO SPACE se rémunère directement sur les droits payés par l'usager et gère à ses risques et périls.
La fixation des tarifs applicables dans les parkings relève de la compétence de la Ville de Niort.*

*En ce qui concerne les modalités financières pour ces contrats ci-dessus mentionnés, la SO SPACE est tenue de verser à la Collectivité une redevance pour occupation du Domaine Public et fixée à 1 % du chiffre d'affaires de l'année précédente.
Par ailleurs, chaque emprunt contracté par la SO SPACE pour leur financement, fait l'objet d'une garantie de remboursement de la Ville de Niort à hauteur de 50 % du montant emprunté.*

La Ville de Niort vote chaque année les tarifs du stationnement et compense financièrement la SO SPACE, le différentiel entre les tarifs « économiques » permettant l'équilibre financier du contrat et les tarifs « politiquement » votés.

V. *Marché de prestation de services pour la gestion du stationnement payant sur parcs de surface et ouvrages*

La SO SPACE a été désignée par le Conseil Municipal du 18 décembre 2015 comme titulaire du marché de prestation de services pour la gestion du stationnement payant sur parcs et ouvrages à compter du 1^{er} janvier 2016 pour une durée d'un an renouvelable 3 fois, qui regroupe 390 places dans les parkings :

- Cure
- Mûrier
- Jacques de Liniers
- Henri Gelin
- Saint Vaize
- Moulin du Milieu.

VI. *Marché de prestation de services pour la gestion du stationnement payant sur voirie*

La SO SPACE exploite pour le compte de la Ville de Niort le stationnement sur voirie depuis le 1^{er} octobre 1987. Le dernier marché fractionné à bons de commande a été conclu après mise en concurrence le 22 octobre 2014 pour une première période allant jusqu'au 31 décembre 2015. A cette échéance, le marché est tacitement reconductible pour une durée d'un an. La durée totale du marché (reconduction comprise) ne peut excéder 4 ans.

Au 31 décembre 2016, 1 779 places sont gérées par 160 horodateurs (298 en zone rouge, 193 en zone orange et 1 288 en zone verte).

Ce nombre d'horodateurs peut varier en fonction des bons de commande émis par la Ville de Niort.

La SO SPACE gère également au titre de ce contrat les recettes issues du stationnement payé au moyen :

- des horodateurs portatifs embarqués (PIAF) : paiement horaire (tarif normal et résident/Actif ainsi que le Forfait Actif)
- des MACARONS résident
- du téléphone portable.

VII. *Marché pour la gestion du parking de La Brèche.*

Depuis le 1^{er} janvier 2016 pour une durée de 2 années, la SO SPACE gère dans le cadre d'un contrat de prestation de services les 530 places du parking de La Brèche.

→ *Dans le cadre des trois marchés ci-dessus, la SO SPACE assure l'exploitation, l'entretien des matériels de péage pour le compte de la Ville de Niort.*

Les risques et périls de l'exploitation sont assumés par la Ville de Niort.

Les recettes issues des droits payés par l'utilisateur sont gérées par les Agents de la SO SPACE dans le cadre de Régies pour le compte de la Ville de Niort.

La SO SPACE perçoit une rémunération de la Ville de Niort en contrepartie de ses missions.

VIII. **Convention de partenariat signée avec la Ville de Niort pour le dispositif de jalonnement dynamique des parkings Marcel Paul, Hôtel de Ville, La Roulière, La Brèche et Moulin du Milieu**

La Ville de Niort a décidé de mettre en place un système de jalonnement dynamique assurant une bonne accessibilité et information aux usagers des parkings Marcel Paul, Hôtel de Ville, La Roulière, Moulin du Milieu et Brèche.

Ce dispositif composé de onze panneaux, permet de connaître en temps réel le nombre de places disponibles sur les parkings sus-désignés et notamment d'améliorer la circulation des véhicules sur les grands axes convergeant vers le centre-ville.

La SO SPACE, en qualité d'exploitant et de gestionnaire des parkings concernés, met à disposition de la Ville de Niort les données nécessaires pour alimenter le dispositif de jalonnement dynamique géré par la Ville de Niort.

Les termes de la convention sans contrepartie financière disposent que :

La Ville de Niort doit :

- ▶ Porter à la connaissance de la SO SPACE toute évolution concernant le système mis en place ;
- ▶ Assurer le bon fonctionnement des infrastructures ;

La SO SPACE s'engage, sans contrepartie financière, à :

- ▶ Alimenter le système d'information géré par la Ville de Niort ;
- ▶ Coopérer avec ses services afin d'assurer un service de qualité.

Cette convention, a été agréée pour la première fois par le Conseil Municipal du 16 janvier 2012.

Puis le Conseil Municipal en séance du 16 janvier 2017 a décidé de renouveler cette convention avec effet au 1^{er} février 2017.

Le Conseil d'Administration de la SO SPACE du 17 février 2017 a autorisé la signature de cette nouvelle convention avec effet rétroactif au 1^{er} février 2017.

A titre d'information, depuis mi-juin 2012, la SO SPACE assure pour le compte de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale des Deux-Sèvres les missions de surveillance, d'administration des paiements et de maintenance de son parc de stationnement sécurisé pour poids lourds situé sur le centre routier de La Crèche.

Ce marché de prestation de services arrivait à échéance en juin 2015 et à l'issue d'une mise en concurrence, la SO SPACE a été retenue comme prestataire pour une durée initiale ferme d'un an et renouvelable tacitement deux fois par période d'un an, soit pour une durée maximale de trois ans.



✓ LA REPARTITION DES ABONNES

✓ LES MODES DE PAIEMENT ALTERNATIFS EN VOIRIE

EVOLUTION SUR L'ANNEE & TARIFS 2016

ABONNEMENTS (concessions & parcs en prestation) et MODES DE PAIEMENT ALTERNATIFS EN VOIRIE

I. OUVRAGES EN CONCESSION :

Les tableaux qui suivent (ANNEXES 3 à 6) permettent de mesurer l'évolution des abonnements souscrits dans les **ouvrages en concession** (Marcel Paul, La Roulière, Saint Jean, Hôtel de Ville) au cours de l'exercice 2016.

⇒ A fin décembre 2016, 1011 contrats étaient souscrits ce qui représente une augmentation de 125 contrats par rapport à fin décembre 2015.

⇒ Au 31 décembre 2016, 175 amodiations sont comptabilisées sur l'ensemble des parkings (ANNEXE 4) soit une baisse de 2 amodiations par rapport à fin 2015 réparties comme suit :

- Parking Marcel Paul : fin de procédure judiciaire concernant un détenteur d'un contrat d'amodiation.

II. OUVRAGES EN PRESTATION :

1) Parcs en prestation (Cure, Mûrier, Jacques de Liniers, Saint Vaize, Henri gelin)

L'ANNEXE 7 ci-après fait ressortir les mouvements enregistrés au niveau des abonnements souscrits sur les sites objet du marché de prestation pour la « gestion du stationnement payant sur parcs de surface et ouvrages ».

⇒ A fin décembre 2016, 104 contrats étaient actifs ce qui marque une baisse de 8 contrats par rapport à fin décembre 2015.

⇒ Il est rappelé que le garage Saint Vaize a en outre la particularité de comporter 29 amodiations souscrites directement auprès de la Ville de Niort depuis la construction de l'ouvrage. La gestion de ces 29 concessions de long terme ne transitent pas dans les comptes de la SO SPACE.

2) Parking de La Brèche

Les tableaux en ANNEXES 8 et 9 permettent de mesurer l'évolution des abonnements souscrits dans ce parking souterrain au cours de l'exercice 2016.

⇒ A fin décembre 2016, 160 contrats étaient souscrits ce qui représente une augmentation de 36 contrats par rapport à fin décembre 2015.

III. LA VOIRIE :

Différentes modalités de paiement du stationnement existent pour répondre aux besoins des usagers :

- pour les Résidents avec le **MACARON**,
- pour les Résidents/actifs avec le boîtier **PIAF** avec notamment le tarif FORFAIT ACTIF
- le **téléphone portable**

- Pour rappel, il est possible pour les Résidents d'acquiescer un **MACARON** :
 - pour le 1^{er} véhicule au tarif réduit de 15 €/mois ou 150 €/an pour la 1^{ère} voiture
 - pour un 2^{ème} véhicule à 18 €/mois et 180 €/an pour le second véhicule.

Il est intéressant de souligner la souplesse de ce dispositif qui permet aux Résidents un achat des macarons selon leur besoin en stationnement, variable d'un mois sur l'autre et qui répond ainsi à la demande des résidents notamment du secteur B les plus consommateurs.

A fin décembre 2016, il est enregistré 547 souscripteurs (- 1,97 % par rapport à fin 2015). On notera qu'au cours de l'année il a été vendu 1579 macarons mensuels (- 3,84 % par rapport à 2015) et 295 macarons annuels (+ 1,37 % par rapport à 2015). Voir ANNEXE 10.

- Le NOUVEAU **PIAF** initié en 2012 et mis à la disposition des usagers dispose d'un fonctionnement plus écologique puisque les rechargements se font sur www.monpiaf.fr ou auprès de la SO SPACE.

Il permet de s'acquiescer des droits de stationnement sur les places payantes par horodateurs.

A fin décembre 2016, 1101 PIAF sont en service (+ 110 par rapport à fin 2015 soit + 11,10 %) (ANNEXE N°11) :

- ▶ 512 au tarif normal : + 14,80 %
- ▶ 215 avec le tarif Résident/Actif Horaire : +12,57 %
- ▶ 374 avec le tarif Forfait Actif : + 5,65 %

En complément depuis avril 2012, le FORFAIT ACTIF, accessible par ce boîtier PIAF, permet aux usagers (tout salarié travaillant dans le périmètre du stationnement payant ou tout employeur souhaitant en faire bénéficier ses salariés) venant travailler en centre-ville de stationner à 1,50 €/jour sur un choix de 500 places réparties sur les parkings ceinturant le cœur de ville à savoir : TARTIFUME, BELLUNE, CAPUCINS, CHANZY et Avenue de LA ROCHELLE. Ce nouveau tarif est principalement à l'origine de l'augmentation du nombre de boîtiers en service.

Il est rappelé que le tarif FORFAIT ACTIF est systématiquement activé avec un parking attiré parmi ceux cités ci-avant.

Afin de répondre à l'afflux de demandes sur le parking Bellune, le Conseil Municipal en date du 18 mai 2015 a créé la possibilité pour les usagers Forfait Actif de stationner sur Bellune ou Tartifume en fonction des places disponibles au moment de leur stationnement.

A fin décembre 2016, sur 1011 PIAF, 374 sont utilisés par des usagers ayant activé le tarif FORFAIT ACTIF (+ 5,65%) répartis comme suit :

- Tartifume : 179
- Bellune : 91
- Chanzy : 11
- Capucins : 16
- La Rochelle : 77.

- De fin juillet (date de mise en service de ce nouveau moyen de paiement) à fin décembre 2016 il est enregistré 4 400 transactions avec 7 146,90 € de recettes avec paiement du stationnement par **téléphone portable**.

LES TARIFS DU STATIONNEMENT 2016

Le Conseil Municipal de la Ville de Niort en date du 05 décembre 2016 a fixé le prix des tickets Congrès et ' 1 SORTIE' à 7 € applicable au sein du parking de la Brèche.

Ce même Conseil Municipal a décidé la suppression du tarif forfait '24 heures' pour les parkings Marcel Paul, La Roulière, Henri Gelin et Saint Jean.

Ces modifications sont applicables depuis le 1^{er} janvier 2017.

Aucune autre modification tarifaire n'est intervenue.

Un guide tarifaire détaillant l'ensemble de l'offre de stationnement a été édité à l'initiative de la SO SPACE en direction des usagers du stationnement (cf. ANNEXE 12 –tarifs en vigueur au 01/01/2016).



GUIDE

TARIFS DU
STATIONNEMENT



SO
SPACE
NIORT





MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'EXCUTION DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC CONFIEES

Depuis plus de 30 ans maintenant la SO SPACE assure des missions de services publics dans la gestion du stationnement de la Ville de Niort.

L'exploitation simultanée des différents sites niortais lui permet d'optimiser ses coûts via la mutualisation des moyens humains et techniques situés 64 avenue Saint Jean d'Angély et dans le poste de Gestion Centralisé du parking de La Brèche et ainsi d'assurer la gestion, l'exploitation et la surveillance 24h/24.

1. L'ENTRETIEN DES MATERIELS

Le schéma de circulation des informations entre les différents services, instauré par la Direction de la SO SPACE permet d'assurer fluidité de transmission et réactivité d'intervention.

Ainsi toutes les données provenant directement des usagers ou remontant des terminaux informatiques de la GTC sont traitées sur site très rapidement. A noter qu'une modernisation de ces réseaux de connexions s'est opérée en 2011 pour passer du filaire à la fibre optique.

L'équipe des 4 techniciens assure la plupart des travaux de réparations courantes jusqu'au niveau 4 de la norme AFNOR X-60-010 de maintenance, ce qui permet de solutionner la majorité des défaillances techniques. Une formation adéquate leur est dispensée.

Pour ce faire la SO SPACE a investi dans l'acquisition d'outils (dotation individuelle en outillage FACOM des techniciens) et matériels nécessaires (plateforme élévatrice pour tous les travaux en hauteur,...).

En outre, chaque technicien a reçu un Equipement Individuel de Protection pour effectuer les réparations en application des règles de sécurité.

De plus, des formations et recyclages leur sont dispensés pour leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences ou de mettre à jour leurs connaissances.

Lorsque les travaux à réaliser dépassent les compétences en interne, la SO SPACE fait appel à des entreprises extérieures après mise en concurrence organisée dans le respect de l'ordonnance 2015-899 du 23/07/2015 et du décret 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics depuis le 1^{er} avril 2016.

En fonction du montant et de l'objet des marchés, parmi les critères de sélection figurent :

- qualité de prestations
- valeur technique
- coût
- performance en matière de développement durable...

Un tel mode de fonctionnement permet d'assurer à l'usager une continuité et une qualité dans le service public fourni.

La SO SPACE assure, selon les termes contractuels de chacun des contrats confiés par la Ville de Niort, la mise aux normes des différents matériels équipant les parkings et permettant leur exploitation tels les ascenseurs, système de ventilation,...

2. LA COMMUNICATION

La SO SPACE assure la valorisation de l'offre de stationnement selon deux vecteurs :

a) D'une manière globale :

→ L'ensemble des tarifs du stationnement y compris les emplacements sécurisés pour vélos, est détaillé dans un GUIDE DU STATIONNEMENT réalisé par la SO SPACE qui comprend en outre un plan de tout le périmètre du stationnement payant localisant les parkings.

Le Guichet d'accueil du public de la Ville de Niort, la SEM des HALLES, la CCI, l'Association des Commerçants du centre-ville sont également des relais de distribution de ce Guide.

→ Toutes les informations sur le stationnement payant géré par la SO SPACE sont en ligne sur www.so-space.fr, ce site relaie également toutes les actualités de la SO SPACE (mise en place de l'heure gratuite dans le parking de La Brèche, nouveaux tarifs d'abonnement, payer son stationnement avec le téléphone portable).

The screenshot shows the SO SPACE website interface. At the top, there is a navigation bar with the SO SPACE logo and links for 'Où stationner', 'Tarifs', 'S'abonner', 'Carte interactive', and 'infos pratiques'. A search bar labeled 'Vos besoins' is on the right. Below the navigation bar is an 'ACTUALITÉS' section with a news item titled 'PARKING DE LA BRÈCHE... depuis le 29 juin' and a 'LIRE LA SUITE' link. The main content area has three columns: 'CARTE INTERACTIVE' with a map showing parking locations, 'LES PARKINGS EN VIDÉOS' with two video thumbnails, and 'SO SPACE : 8 PARKINGS 2753 PLACES' with a digital display showing '530' and 'LA BRÈCHE'.

→ A noter que depuis 2012, la Ville de Niort a mis en place un système de jalonnement dynamique assurant une bonne accessibilité et information aux usagers des parkings Marcel Paul, Hôtel de Ville, La Roulière, Moulin du Milieu et Brèche.

Ce dispositif composé de onze panneaux, permet de connaître en temps réel le nombre de places disponibles sur les parkings sus-désignés et notamment d'améliorer la circulation des véhicules sur les grands axes convergeant vers le centre-ville.

La SO SPACE en qualité d'exploitant et de gestionnaire met à disposition de la Ville de Niort les données nécessaires pour alimenter ce dispositif géré par cette dernière.

b) D'une manière ciblée :

→ Dans les parkings Brèche, Hôtel de Ville, Marcel Paul des panneaux du plan du centre de Niort avec insertion de publicités des commerces ou autres points recevant du public jouxtant le parking concerné sont installés (43 au total).

- 4 écrans LED diffusent de la publicité dynamique dans les parkings suivants :
 - 2 à La Brèche
 - 1 à l'Hôtel de Ville
 - 1 à Marcel Paul.

→ Poursuite de la communication sur le thème « 6600 places de stationnement et la 1^{ère} heure gratuite dans le parking de La brèche » relayée sur :

- NRJ et RTL2
- Relais sur le site internet www.so-space.fr.

- 2016 a marqué les 30 ans de la SO SPACE, à cette occasion un film rétrospectif a été réalisé et diffusé sur les sites internet des établissements stationnement et Acclameur ainsi que sur les réseaux sociaux.

Un partenariat avec la Nouvelle République a permis la réalisation d'un supplément 4 pages (ANNEXE 13) retraçant l'histoire de la SOPAC à la SO SPACE paru le 24 novembre 2016 et transmis à une liste de contacts institutionnels et économiques.

- Une communication conjointe Ville de Niort SO SPACE a été lancée pour appuyer la mise en place du paiement du stationnement payant sur voirie par téléphone portable avec des reportages dans la presse locale et sur le site internet www.so-space.fr (ANNEXE 14).
- Afin d'accompagner la dynamique des commerces du centre-ville, la SO SPACE a communiqué sur les offres de stationnement et rappelé la 1^{ère} heure gratuite dans le parking de La Brèche.

Une campagne a été lancée sur :

- Les ondes de RTL2 et de NRJ (tout au long de l'année)
- Sur tous les arrières de bus de Niort semaines 50 et 51 (ANNEXE 15)
- Sur une flotte de 22 Taxis du 20 novembre 2016 au 20 janvier 2017.

- La SO SPACE a souhaité par ailleurs marquer le 5^{ème} anniversaire de l'ouverture du parking de La Brèche en proposant le samedi 26 novembre aux usagers actifs et potentiels un petit déjeuner convivial. A cette occasion ont également été offerts des cabas (ANNEXE 16).

3. DEMARCHE QUALITE ET RSE

A. SATISFACTION DE L'USAGER

Le sens de l'écoute et la réactivité de l'ensemble du personnel de la SO SPACE ont permis d'assurer la satisfaction des usagers du stationnement. Voir dans chaque contrat le détail des retours clients.

B. RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE

1) FORMATIONS

- A fin 2016, 4 techniciens de la SO SPACE avaient reçu une formation de Sauveteur Secouriste du Travail (et 2 avaient reçu une formation SIAPP 1 (diplôme d'agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne de niveau 1) un 3^{ème} va également recevoir cette formation.
En 2017 il est prévu que la formation SST soit également dispensée aux 3 opérateurs PC.
- Par ailleurs, les Techniciens de la SO SPACE amenés à porter assistance à la clientèle des parkings ont reçu une formation linguistique visant à acquérir des connaissances de base en anglais.
- Les 4 techniciens suivent également des recyclages pour leurs habilitations électriques.

2) VEHICULE ELECTRIQUE

Il est en outre rappelé que résolument impliquée pour la réduction de l'impact environnemental des déplacements la SO SPACE possède un véhicule électrique (RENAULT KANGOO ZE) pour répondre à ses besoins de mobilité et interventions de proximité.

La SO SPACE continue ainsi de développer ses éco-pratiques, pour toujours mieux satisfaire les usagers du stationnement.

1- LES CONCESSIONS

1.1 MARCEL PAUL



1.1.1 COMPTES (voir annexe 17)

1.1.2 LA PRESENTATION DU SERVICE DELEGUE

→ Caractéristiques du contrat

Le contrat de concession signé entre la Ville de Niort et la SO SPACE en date du 9 mars 1988, d'une durée de 80 ans, a confié à cette dernière la construction puis l'exploitation de ce parking. Ce traité est complété au 31.12.16 par six avenants dont le dernier qui a été approuvé en date du 20 décembre 2006 par le Conseil de Surveillance de la SO SPACE porte sur le montant de la redevance versée par le Concessionnaire à la Collectivité, la fixant à 1% du chiffre d'affaires de l'année précédente et reconduisant cette disposition pour les exercices suivants.

La durée d'amortissement technique de l'ouvrage est de 40 ans (hors matériel d'exploitation).

→ Caractéristiques de l'ouvrage

Situé à 5 minutes du centre-ville, ce parking en ouvrage aérien sur 5 niveaux, dont une terrasse, bénéficie d'un apport en lumière naturelle constitue une solution pour un stationnement rapide et agréable à proximité immédiate du centre-ville.

Pour rappel en 2009, la SO SPACE a opéré une inversion des entrées/sorties, l'accès se faisant maintenant directement de l'avenue de Paris via la rue Marcel Paul.

Le parking Marcel Paul d'une capacité de 471 places, est ouvert 24h/24 reçoit une clientèle d'horaires, d'abonnés et d'amodiataires.

Cet ouvrage propose en son rez-de-chaussée 51 places accessibles aux véhicules d'une hauteur inférieure à 2,40 m dont 12 réservées aux véhicules utilitaires.

→ Depuis le 1er juin 2010, un local à vélos proposant 18 arceaux a été réalisé dans l'enceinte du parking Marcel Paul. Ce local sécurisé est installé au niveau 0 du parking à proximité de la porte piétonne donnant accès rue Tartifume. L'abonné au moyen du badge qui lui est remis à la souscription de son abonnement, peut accéder à ce local 24h/24.

Le lancement de ce nouveau service favorisant la multimodalité avait été appuyé par une campagne publicitaire soutenue.



→ Optimisation de l'ouvrage :

- 14 panneaux du plan du centre-ville de Niort avec insertion de publicités des commerces ou autres points recevant du public jouxtant le parking concerné est installé.
- 1 panneau-écran à LED diffuse de la publicité dynamique

→ SERVICE RENDU A LA CLIENTELE : Grâce à un mode de gestion centralisée à partir d'un poste central de gestion situé dans le local d'exploitation du parking de la Brèche, il est possible d'assurer la surveillance en différents points du parking et l'assistance à la clientèle 24 h / 24 h, ceci avec un effectif de trois opérateurs qui interviennent de 8 h à 23 h et 7J/7. En dehors de cette plage, un opérateur extérieur agréé, équipé d'un poste central identique à celui de la SO SPACE prend le relais.

→ Les matériels et contrats de maintenance

Le tableau ci-après (ANNEXE 18) liste les matériels par nature, et indique leur date de mise en service. Il précise également les contrats de maintenance souscrits.

→ La tarification

Ci-après sont présentés les tarifs de stationnement votés par le Conseil Municipal du 18 décembre 2015 :

- Les tarifs horaires sont présentés ci-dessous.

- Tarifs abonnements :

ABONNEMENTS	Normal	Résident	Actif
Mensuel	55 Euros	40 Euros	50 Euros
Annuel	550 Euros	400 Euros	500 Euros

En complément il existe un tarif attractif d'abonnements en grand nombre valable dans le parking Marcel Paul :



MARCEL PAUL
471 places en centre-ville

PARKING MARCEL PAUL : TARIF MENSUEL GROUPE			
Nombre d'abonnements souscrits	Jusqu'à 50 prix du 1 ^{er} au 50 ^{ème}	de 51 à 100 prix du 1 ^{er} au 100 ^{ème}	de 101 et au-delà prix du 1 ^{er} au nombre total
Prix unitaire	55 €	30 €	25 €

- Stationnement nocturne et abonnements.
- Stationnement payant 24 h/24 tous les jours y compris dimanches et jours fériés.
- Toute tranche horaire entamée est due.

DURÉES	TARIFS
00h00 à 01h15	0,50 €
01h15 à 02h30	0,70 €
02h30 à 03h45	0,90 €
03h45 à 05h00	1,10 €
05h00 à 06h15	1,30 €
06h15 à 07h30	1,50 €
07h30 à 08h45	1,70 €
08h45 à 10h00	1,90 €
10h00 à 11h15	2,10 €
11h15 à 12h30	2,30 €
12h30 à 13h45	2,50 €
13h45 à 15h00	2,70 €
15h00 à 16h15	2,90 €
16h15 à 17h30	3,10 €
17h30 à 18h45	3,30 €
18h45 à 19h00	3,50 €
19h00 à 19h15	3,70 €
19h15 à 19h30	3,90 €
19h30 à 19h45	4,10 €
19h45 à 20h00	4,30 €

Forfait PAUSE DÉJEUNER de 12h à 14h	1,00 €
Forfait SOUPÉE de 20h à 2h	1,60 €
Forfait NUIT de 23h à 7h	4,20 €
Forfait 24h	18 €
Forfait DIMANCHES et JOURS FÉRIÉS	1,20 €
Forfait Hébergement	15,00 €



- 1 entrée voitures - rue Taciturne
- 2 sortie voitures - rue de la Boule d'Or
- 3 entrées vélos/piétons - rue Taciturne - rue de la Boule d'Or

-Des Forfaits de stationnement temporaires peuvent aussi être souscrits :

TARIFS « Forfaits parkings »					
Selon places disponibles. Non remboursables. A souscrire auprès de la SO SPACE avant utilisation.					
	MARCEL PAUL	LA ROULÈRE	HENRI GELIN	SAINT JEAN	ESPACE NIORTAIS
24 heures	5 €	5 €	5 €	8 €	-
Week-end	10 €	10 €	10 €	12 €	-
Semaine 7 jours	20 €	20 €	20 €	25 €	25 €
1 mois	prix de l'abonnement au groupe au tarif normal				
Carte perdue	15,00 €				
Caution	8,00 €				

Des tarifs principalement utilisés par les acteurs économiques du centre-ville facilite le stationnement en cas d'évènements particuliers :

TARIFS « Tickets spécifiques »			
Selon places disponibles. Non remboursables. A commander auprès de la SO SPACE.			
	LA ROULÈRE MARCEL PAUL	LA BRÈCHE	HÔTEL DE VILLE
Congrès 1 jour Commande minimum : 20 unités	3,50 €	8 €	8 €
Ticket « 1 Sortie » Commande minimum : 100 unités	5,00 €	8 €	8 €

Possibilité d'acquisition de bons de paiement (1/2h, 1h, 2h), nous consulter.



Les abonnements vélos installés dans le local sécurisé du parking Marcel Paul sont souscrits à un tarif incitatif voté par le Conseil Municipal 31 mai 2010 et visant à être une mesure incitative :

- Pour tout public : 5 Euros/mois ou 50 Euros/an,
- Pour tout bénéficiaire d'un abonnement véhicule (dans l'un des parkings de la Ville de Niort) : 1 Euro TTC/mois ou 10 Euros TTC/ an.

1.1.3 LES INDICATEURS D'EXPLOITATION

→ Afin d'apporter une information claire et précise à la clientèle, un panneau d'information détaillant les tarifs horaires et forfaits est apposé à l'entrée du parking.

→ Les actions d'animation et de promotion visant à renforcer la fréquentation du parking et à optimiser son usage sont détaillées dans la partie 'MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'EXECUTION DES MISSIONS DE SERVICES PUBLICS' du présent rapport.

Pour renforcer l'attractivité, des présentoirs proposent aux usagers chaque semaine des exemplaires de NIORT MA VILLE.

→ La fréquentation

Le graphique du nombre de tickets horaires délivrés (25 313), (ANNEXE 19) fait ressortir une baisse de 1,01 % en 2016 par rapport à 2015.

Les indicateurs de fréquentation des abonnés sont présentés dans la partie « LA REPARTITION DES ABONNES ET EVOLUTION SUR L'ANNEE PAR RAPPORT A N-1 ». (ANNEXE 3)

Au 31.12.16 le nombre d'abonnés était de 361 ce qui représente une variation de + 118 contrats par rapport à fin décembre 2015. Cette variation est en partie liée à la souscription d'abonnements annuels groupe par IMA depuis mai 2016 (129 au 31.12.2016).

A fin décembre 2016, 112 contrats d'amodiations étaient souscrits (ANNEXE 4) : - 2 par rapport à 2015.

Il a été enregistré un certain nombre de mouvements (fins de contrat / souscriptions) au cours de l'année écoulée : voir la section « LA REPARTITION DES ABONNES ET EVOLUTION SUR L'ANNEE PAR RAPPORT A N-1 ».

→ Les indicateurs de la qualité de service

La SO SPACE place l'utilisateur au centre de sa relation et s'efforce de répondre à ses attentes. Toujours apporter une réponse rapide et faciliter les interactions pour le confort de celui-ci tels sont les axes prioritaires de la SO SPACE.

Aucune réclamation émanant de la clientèle n'a été enregistrée (sur cahier, reçue par courrier, téléphone ou mail).

Service e-clic : A noter que la SO SPACE met à la disposition des usagers du stationnement (clients ou non) une adresse e-mail permettant aux usagers de l'interroger sur leurs cas particuliers et d'obtenir rapidement réponse à leur besoin.

Via le site internet de la SO SPACE un formulaire de contact permet d'apporter dans la journée (ou maximum 48 heures) une réponse à toute interrogation.

1.1.4 LES TRAVAUX SIGNIFICATIFS

Les informations ci-après permettent d'informer la Collectivité sur l'état du patrimoine.

➤ Les annexes 20 et 21 présentent un état du suivi du programme d'investissements et gros entretien nécessaires au maintien en bon état des équipements et matériels permettant la marche de l'exploitation du service public ainsi que la charge économique correspondante.

→ Les gros entretiens / renouvellement d'équipements / nouveaux investissements au cours de l'exercice 2016

Il a été décidé de limiter volontairement les travaux de gros entretien et de renouvellement au titre de 2016 :

- Des travaux de réfection de résine ont été réalisés aux niveaux 0 et 1 sur certaines zones.

→ Les projets

- Mise en place de panneaux publicitaires sur les barrières d'entrée/sortie.

1.2 LA ROULIERE



1.2.1 COMPTES

(voir annexe 22)

1.2.2 LA PRESENTATION DU SERVICE DELEGUE

→ Caractéristiques du contrat

Le contrat de concession signé entre la Ville de Niort et la SO SPACE en date du 26 juin 1990, d'une durée de 80 ans, a confié à cette dernière la construction puis l'exploitation de ce parking. Ce traité est complété au 31.12.16 par 3 avenants dont le dernier, approuvé en date du 20 décembre 2006 par le Conseil de Surveillance de la SO SPACE porte sur le montant de la redevance versée par le Concessionnaire à la Collectivité, la fixant à 1% du chiffre d'affaires de l'année précédente et reconduisant cette disposition pour les exercices suivants.

La durée d'amortissement technique de l'ouvrage est de 40 ans (hors matériel d'exploitation).

→ Caractéristiques de l'ouvrage

Au cœur du quartier historique de Niort, à 300 mètres des Halles et à quelques minutes du reste de l'hypercentre et des commerces, ce parking en ouvrage sur 3 niveaux offre une solution de stationnement aux Résidents, aux personnes travaillant en centre-ville mais également à une clientèle horaire depuis le 23 juin 2009. De plus, des contrats d'abonnement longue durée (amodiations) peuvent y être souscrits.

Le parking La Roulière d'une capacité de 350 places est ouvert 24h/24.

Grâce à un mode de gestion centralisée à partir d'un poste central de gestion situé à proximité, il est possible d'assurer la surveillance et l'assistance à la clientèle 24 h / 24 h, ceci avec un effectif de trois opérateurs qui interviennent de 8 h à 23 h et 7J/7. En dehors de cette plage, un opérateur extérieur équipé d'un poste central identique à celui de la SO SPACE prend le relais.

→ Les matériels et contrats de maintenance

Le tableau ci-après (ANNEXE 23) liste les matériels par nature, et indique leur date de mise en service. Il précise également les contrats de maintenance souscrits.

→ **La tarification**

Ci-après sont présentés les tarifs de stationnement votés par le Conseil Municipal du 18 décembre 2015 :



ABONNEMENTS	Normal	Résident	Actif
Mensuel	55 Euros	40 Euros	50 Euros
Annuel	550 Euros	400 Euros	500 Euros

Des Forfaits de stationnement temporaires peuvent aussi être souscrits :

LA ROULIÈRE

350 places en centre-ville

- Stationnement horaire et abonnements.
- Stationnement payant 24 h/24 tous les jours y compris dimanches et jours fériés.
- Toute branche horaire entamée est due.

Forfait de stationnement de 24h à 2000 €

07H00 à 07H15	0,100 €
07H15 à 07H30	0,200 €
07H30 à 07H45	0,300 €
07H45 à 08H00	0,400 €
08H00 à 08H15	0,500 €
08H15 à 08H30	0,600 €
08H30 à 08H45	0,700 €
08H45 à 09H00	0,800 €
09H00 à 09H15	0,900 €
09H15 à 09H30	1,000 €
09H30 à 09H45	1,100 €
09H45 à 10H00	1,200 €
10H00 à 10H15	1,300 €
10H15 à 10H30	1,400 €
10H30 à 10H45	1,500 €
10H45 à 11H00	1,600 €
11H00 à 11H15	1,700 €
11H15 à 11H30	1,800 €
11H30 à 11H45	1,900 €
11H45 à 12H00	2,000 €
12H00 à 12H15	2,100 €
12H15 à 12H30	2,200 €
12H30 à 12H45	2,300 €
12H45 à 13H00	2,400 €
13H00 à 13H15	2,500 €
13H15 à 13H30	2,600 €
13H30 à 13H45	2,700 €
13H45 à 14H00	2,800 €
14H00 à 14H15	2,900 €
14H15 à 14H30	3,000 €
14H30 à 14H45	3,100 €
14H45 à 15H00	3,200 €
15H00 à 15H15	3,300 €
15H15 à 15H30	3,400 €
15H30 à 15H45	3,500 €
15H45 à 16H00	3,600 €
16H00 à 16H15	3,700 €
16H15 à 16H30	3,800 €
16H30 à 16H45	3,900 €
16H45 à 17H00	4,000 €
17H00 à 17H15	4,100 €
17H15 à 17H30	4,200 €
17H30 à 17H45	4,300 €
17H45 à 18H00	4,400 €
18H00 à 18H15	4,500 €
18H15 à 18H30	4,600 €
18H30 à 18H45	4,700 €
18H45 à 19H00	4,800 €
19H00 à 19H15	4,900 €
19H15 à 19H30	5,000 €
19H30 à 19H45	5,100 €
19H45 à 20H00	5,200 €
20H00 à 20H15	5,300 €
20H15 à 20H30	5,400 €
20H30 à 20H45	5,500 €
20H45 à 21H00	5,600 €
21H00 à 21H15	5,700 €
21H15 à 21H30	5,800 €
21H30 à 21H45	5,900 €
21H45 à 22H00	6,000 €
22H00 à 22H15	6,100 €
22H15 à 22H30	6,200 €
22H30 à 22H45	6,300 €
22H45 à 23H00	6,400 €
23H00 à 23H15	6,500 €
23H15 à 23H30	6,600 €
23H30 à 23H45	6,700 €
23H45 à 00H00	6,800 €
00H00 à 00H15	6,900 €
00H15 à 00H30	7,000 €
00H30 à 00H45	7,100 €
00H45 à 01H00	7,200 €
01H00 à 01H15	7,300 €
01H15 à 01H30	7,400 €
01H30 à 01H45	7,500 €
01H45 à 02H00	7,600 €
02H00 à 02H15	7,700 €
02H15 à 02H30	7,800 €
02H30 à 02H45	7,900 €
02H45 à 03H00	8,000 €
03H00 à 03H15	8,100 €
03H15 à 03H30	8,200 €
03H30 à 03H45	8,300 €
03H45 à 04H00	8,400 €
04H00 à 04H15	8,500 €
04H15 à 04H30	8,600 €
04H30 à 04H45	8,700 €
04H45 à 05H00	8,800 €
05H00 à 05H15	8,900 €
05H15 à 05H30	9,000 €
05H30 à 05H45	9,100 €
05H45 à 06H00	9,200 €
06H00 à 06H15	9,300 €
06H15 à 06H30	9,400 €
06H30 à 06H45	9,500 €
06H45 à 07H00	9,600 €
07H00 à 07H15	9,700 €
07H15 à 07H30	9,800 €
07H30 à 07H45	9,900 €
07H45 à 08H00	10,000 €

Forfait de stationnement de 12h à 1000 €

Forfait PAUL DUBOUCHÉ	1,000 €
07H00 à 07H15	0,100 €
07H15 à 07H30	0,200 €
07H30 à 07H45	0,300 €
07H45 à 08H00	0,400 €
08H00 à 08H15	0,500 €
08H15 à 08H30	0,600 €
08H30 à 08H45	0,700 €
08H45 à 09H00	0,800 €
09H00 à 09H15	0,900 €
09H15 à 09H30	1,000 €

Forfait de stationnement de 20h à 70 €

Forfait VORCE	2,000 €
07H00 à 07H15	0,100 €
07H15 à 07H30	0,200 €
07H30 à 07H45	0,300 €
07H45 à 08H00	0,400 €
08H00 à 08H15	0,500 €
08H15 à 08H30	0,600 €
08H30 à 08H45	0,700 €
08H45 à 09H00	0,800 €
09H00 à 09H15	0,900 €
09H15 à 09H30	1,000 €
09H30 à 09H45	1,100 €
09H45 à 10H00	1,200 €
10H00 à 10H15	1,300 €
10H15 à 10H30	1,400 €
10H30 à 10H45	1,500 €
10H45 à 11H00	1,600 €
11H00 à 11H15	1,700 €
11H15 à 11H30	1,800 €
11H30 à 11H45	1,900 €
11H45 à 12H00	2,000 €
12H00 à 12H15	2,100 €
12H15 à 12H30	2,200 €
12H30 à 12H45	2,300 €
12H45 à 13H00	2,400 €
13H00 à 13H15	2,500 €
13H15 à 13H30	2,600 €
13H30 à 13H45	2,700 €
13H45 à 14H00	2,800 €
14H00 à 14H15	2,900 €
14H15 à 14H30	3,000 €
14H30 à 14H45	3,100 €
14H45 à 15H00	3,200 €
15H00 à 15H15	3,300 €
15H15 à 15H30	3,400 €
15H30 à 15H45	3,500 €
15H45 à 16H00	3,600 €
16H00 à 16H15	3,700 €
16H15 à 16H30	3,800 €
16H30 à 16H45	3,900 €
16H45 à 17H00	4,000 €
17H00 à 17H15	4,100 €
17H15 à 17H30	4,200 €
17H30 à 17H45	4,300 €
17H45 à 18H00	4,400 €
18H00 à 18H15	4,500 €
18H15 à 18H30	4,600 €
18H30 à 18H45	4,700 €
18H45 à 19H00	4,800 €
19H00 à 19H15	4,900 €
19H15 à 19H30	5,000 €
19H30 à 19H45	5,100 €
19H45 à 20H00	5,200 €
20H00 à 20H15	5,300 €
20H15 à 20H30	5,400 €
20H30 à 20H45	5,500 €
20H45 à 21H00	5,600 €
21H00 à 21H15	5,700 €
21H15 à 21H30	5,800 €
21H30 à 21H45	5,900 €
21H45 à 22H00	6,000 €
22H00 à 22H15	6,100 €
22H15 à 22H30	6,200 €
22H30 à 22H45	6,300 €
22H45 à 23H00	6,400 €
23H00 à 23H15	6,500 €
23H15 à 23H30	6,600 €
23H30 à 23H45	6,700 €
23H45 à 00H00	6,800 €
00H00 à 00H15	6,900 €
00H15 à 00H30	7,000 €
00H30 à 00H45	7,100 €
00H45 à 01H00	7,200 €
01H00 à 01H15	7,300 €
01H15 à 01H30	7,400 €
01H30 à 01H45	7,500 €
01H45 à 02H00	7,600 €
02H00 à 02H15	7,700 €
02H15 à 02H30	7,800 €
02H30 à 02H45	7,900 €
02H45 à 03H00	8,000 €
03H00 à 03H15	8,100 €
03H15 à 03H30	8,200 €
03H30 à 03H45	8,300 €
03H45 à 04H00	8,400 €
04H00 à 04H15	8,500 €
04H15 à 04H30	8,600 €
04H30 à 04H45	8,700 €
04H45 à 05H00	8,800 €
05H00 à 05H15	8,900 €
05H15 à 05H30	9,000 €
05H30 à 05H45	9,100 €
05H45 à 06H00	9,200 €
06H00 à 06H15	9,300 €
06H15 à 06H30	9,400 €
06H30 à 06H45	9,500 €
06H45 à 07H00	9,600 €
07H00 à 07H15	9,700 €
07H15 à 07H30	9,800 €
07H30 à 07H45	9,900 €
07H45 à 08H00	10,000 €

Forfait 24h 70 €

Forfait dimanches et jours fériés 1,200 €

07H00 à 07H15	0,500 €
07H15 à 07H30	0,700 €
07H30 à 07H45	0,900 €
07H45 à 08H00	1,100 €
08H00 à 08H15	1,300 €
08H15 à 08H30	1,500 €
08H30 à 08H45	1,700 €
08H45 à 09H00	1,900 €
09H00 à 09H15	2,100 €
09H15 à 09H30	2,300 €
09H30 à 09H45	2,500 €
09H45 à 10H00	2,700 €
10H00 à 10H15	2,900 €
10H15 à 10H30	3,100 €
10H30 à 10H45	3,300 €
10H45 à 11H00	3,500 €
11H00 à 11H15	3,700 €
11H15 à 11H30	3,900 €
11H30 à 11H45	4,100 €
11H45 à 12H00	4,300 €
12H00 à 12H15	4,500 €
12H15 à 12H30	4,700 €
12H30 à 12H45	4,900 €
12H45 à 13H00	5,100 €
13H00 à 13H15	5,300 €
13H15 à 13H30	5,500 €
13H30 à 13H45	5,700 €
13H45 à 14H00	5,900 €
14H00 à 14H15	6,100 €
14H15 à 14H30	6,300 €
14H30 à 14H45	6,500 €
14H45 à 15H00	6,700 €
15H00 à 15H15	6,900 €
15H15 à 15H30	7,100 €
15H30 à 15H45	7,300 €
15H45 à 16H00	7,500 €
16H00 à 16H15	7,700 €
16H15 à 16H30	7,900 €
16H30 à 16H45	8,100 €
16H45 à 17H00	8,300 €
17H00 à 17H15	8,500 €
17H15 à 17H30	8,700 €
17H30 à 17H45	8,900 €
17H45 à 18H00	9,100 €
18H00 à 18H15	9,300 €
18H15 à 18H30	9,500 €
18H30 à 18H45	9,700 €
18H45 à 19H00	9,900 €
19H00 à 19H15	10,100 €
19H15 à 19H30	10,300 €
19H30 à 19H45	10,500 €
19H45 à 20H00	10,700 €
20H00 à 20H15	10,900 €
20H15 à 20H30	11,100 €
20H30 à 20H45	11,300 €
20H45 à 21H00	11,500 €
21H00 à 21H15	11,700 €
21H15 à 21H30	11,900 €
21H30 à 21H45	12,100 €
21H45 à 22H00	12,300 €
22H00 à 22H15	12,500 €
22H15 à 22H30	12,700 €
22H30 à 22H45	12,900 €
22H45 à 23H00	13,100 €
23H00 à 23H15	13,300 €
23H15 à 23H30	13,500 €
23H30 à 23H45	13,700 €
23H45 à 00H00	13,900 €
00H00 à 00H15	14,100 €
00H15 à 00H30	14,300 €
00H30 à 00H45	14,500 €
00H45 à 01H00	14,700 €
01H00 à 01H15	14,900 €
01H15 à 01H30	15,100 €
01H30 à 01H45	15,300 €
01H45 à 02H00	15,500 €
02H00 à 02H15	15,700 €
02H15 à 02H30	15,900 €
02H30 à 02H45	16,100 €
02H45 à 03H00	16,300 €
03H00 à 03H15	16,500 €
03H15 à 03H30	16,700 €
03H30 à 03H45	16,900 €
03H45 à 04H00	17,100 €
04H00 à 04H15	17,300 €
04H15 à 04H30	17,500 €
04H30 à 04H45	17,700 €
04H45 à 05H00	17,900 €
05H00 à 05H15	18,100 €
05H15 à 05H30	18,300 €
05H30 à 05H45	18,500 €
05H45 à 06H00	18,700 €
06H00 à 06H15	18,900 €
06H15 à 06H30	19,100 €
06H30 à 06H45	19,300 €
06H45 à 07H00	19,500 €
07H00 à 07H15	19,700 €
07H15 à 07H30	19,900 €
07H30 à 07H45	20,100 €
07H45 à 08H00	20,300 €

Forfait Remise badge perdu 10,00 €

47

TARIFS « Forfaits parkings »
Selon places disponibles. Non remboursables.
À souscrire auprès de la SO SPACE avant utilisation.

	MARCEL PAUL	LA ROULIÈRE	HENRI GELIN	SAINT JEAN	ESPACE MORTAIS
24 heures	5 €	5 €	5 €	8 €	-
Week-end	10 €	10 €	10 €	12 €	-
Semaine 7 jours	20 €	20 €	20 €	25 €	25 €
1 mois	prix de l'abonnement en cours au tarif actuel				
Carte perdue	15,00 €				
Caution	8,00 €				

Des tarifs principalement utilisés par les acteurs économiques du centre-ville facilite le stationnement en cas d'évènements particuliers :

TARIFS « Tickets spécifiques »
Selon places disponibles. Non remboursables.
À commander auprès de la SO SPACE.

	LA ROULIÈRE MARCEL PAUL	LA BRIÈCHE	HÔTEL DE VILLE
Congrès 1 jour Commande minimum : 20 unités	3,50 €	8 €	8 €
Ticket « 1 Sortie » Commande minimum : 100 unités	5,00 €	8 €	8 €

Possibilité d'acquisition de bons de paiement (1/2h, 1h, 2h), nous consulter.

1.2.3 LES INDICATEURS D'EXPLOITATION

→ Afin d'apporter une information claire et précise à la clientèle, un panneau d'information détaillant les tarifs horaires et forfaits a été apposé à l'entrée du parking.

→ Les actions d'animation et de promotion visant à renforcer la fréquentation du parking et à optimiser son usage sont détaillées dans la partie 'MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'EXECUTION DES MISSIONS DE SERVICES PUBLICS' du présent rapport.

→ La fréquentation

Graphique du nombre de tickets horaires délivrés (ANNEXE 24).

Le nombre cumulé de tickets horaires délivrés (5 337) à fin décembre 2016 est en augmentation de 1,75 % par rapport à 2015 soit + 92 véhicules.

Les indicateurs de fréquentation des abonnés sont présentés dans la partie « LA REPARTITION DES ABONNES ET EVOLUTION SUR L'ANNEE N PAR RAPPORT à N-1 » (ANNEXE 3).

Au 31.12.16 le nombre d'abonnés était de 264 marquant une augmentation de 7 contrats par rapport à fin décembre 2015. A noter que la souscription d'abonnement au tarif réduit de 30 €/mois ou 300 €/an pour les Résidents ou Actif/Étudiant est toujours plébiscitée.

A fin décembre 2016, 1 contrat d'amodiation était souscrit (ANNEXE 4).

→ Les indicateurs de la qualité de service

La SO SPACE place l'utilisateur au centre de sa relation et s'efforce de répondre à ses attentes. Toujours apporter une réponse rapide et faciliter les interactions pour le confort de celui-ci tels sont les axes prioritaires de la SO SPACE.

Aucune réclamation émanant de la clientèle n'a été enregistrée (sur cahier, reçue par courrier, téléphone ou mail).

Service e-clic : A noter que la SO SPACE met à la disposition des usagers du stationnement (clients ou non) une adresse e-mail permettant aux usagers de l'interroger sur leurs cas particuliers et d'obtenir rapidement réponse à leur besoin.

Via le site internet de la SO SPACE un formulaire de contact permet d'apporter dans la journée (ou maximum 48 heures) une réponse à toute interrogation.

1.2.4 LES TRAVAUX SIGNIFICATIFS

Les informations ci-après permettent d'informer la Collectivité sur l'état du patrimoine.

➤ Les annexes 25 et 26 présentent un état du suivi du programme d'investissements et gros entretien nécessaires au maintien en bon état des équipements et matériels permettant la marche de l'exploitation du service public ainsi que la charge économique correspondante.

→ Les gros entretiens / renouvellement d'équipements / nouveaux investissements au cours de l'exercice 2016

- Des travaux de réfection de résine ont été réalisés au niveau -1 sur certaines zones ;
- travaux de peinture au niveau -1.

→ Les projets

- Mise en place de panonceaux sur barrières d'entrée/sortie.

1.3 SAINT JEAN



1.3.1 COMPTES

Voir annexe 27

1.3.2 LA PRESENTATION DU SERVICE DELEGUE

→ Caractéristiques du contrat

Le contrat de concession signé entre la Ville de Niort et la SO SPACE en date du 22 juillet 1994, d'une durée de 40 ans, a confié à cette dernière la construction puis l'exploitation de ce parking. Ce traité est complété au 31.12.16 par 4 avenants dont le dernier qui a été approuvé en date du 20 décembre 2006 par le Conseil de Surveillance de la SO SPACE porte sur le montant de la redevance versée par le Concessionnaire à la Collectivité, la fixant à 1% du chiffre d'affaires de l'année précédente et reconduisant cette disposition pour les exercices suivants.

La durée de la concession a été calée sur la durée d'amortissement technique de l'ouvrage, hors matériel d'exploitation.

→ Caractéristiques de l'ouvrage

Ce parking en ouvrage sur 3 niveaux plus un ½ niveau, situé à deux pas du cœur de ville, offre une solution de stationnement aux personnes travaillant en centre-ville mais également aux résidents qui représentent la majorité des abonnés.

Le garage Saint Jean a une capacité de 130 places, est ouvert 24h/24 et reçoit une clientèle d'abonnés ainsi que d'amodiataires.

Le garage Saint Jean comprend en plus 16 places privatives qui sont isolées sur le premier demi-niveau et pour lesquelles les usagers disposent d'un droit d'accès par les rampes d'entrée et sortie de la partie publique de l'ouvrage.

Pour rappel, Au début de l'exploitation de cet ouvrage, ces 16 places avaient été isolées et affectées à un promoteur privé (places intégrées physiquement dans le parking mais gérées différemment des autres places).

La SO SPACE selon les termes d'une convention de gestion signée le 20 avril 2015 refacture en direct à chacun des détenteurs au prorata de leurs places :

- les frais de gestion des contrôles d'accès et de télégestion,
- les charges d'entretien et de fonctionnement.

Grâce à un mode de gestion centralisée à partir d'un poste central de gestion situé à proximité, il est possible d'assurer la surveillance et l'assistance à la clientèle 24 h / 24 h, ceci avec un effectif de trois opérateurs qui interviennent de 8 h à 23 h et 7J/7. En dehors de cette plage, un opérateur extérieur équipé d'un poste central identique à celui de la SO SPACE prend le relais.

→ Les matériels et contrats de maintenance

Le tableau ci-après (ANNEXE 28) liste les matériels par nature, et indique leur date de mise en service. Il précise également les contrats de maintenance souscrits.

→ La tarification

Ci-après sont présentés les tarifs de stationnement votés par le Conseil Municipal du 18 décembre 2015 :



	Normal	Résident	Actif
Mensuel	70 Euros	60 Euros	65 Euros
Annuel	700 Euros	600 Euros	650 Euros

Des Forfaits de stationnement temporaires peuvent aussi être souscrits :

	ABONNEMENTS	TARIFS
Stationnement sous les jours y compris dimanches et jours fériés	Mensuel	70 €
	Annuel	700 €
Accessible par abonnement	Résident mensuel	60 €
	Résident annuel	600 €
	Actif/étudiant mensuel	65 €
	Actif/étudiant annuel	650 €

- accès via station vélos/moto - rue du Général Bapst
- ascenseurs, surface goudonnée - cour Saint-Jean



TARIFS « Forfaits parkings »					
Selon places disponibles. Non remboursables. À souscrire auprès de la SO SPACE avant utilisation.					
	MARCEL PAUL	LA ROULIÈRE	HENRI GELIN	SAINT JEAN	ESPACE NIORTAIS
24 heures	5 €	5 €	5 €	8 €	-
Week-end	10 €	10 €	10 €	12 €	-
Semaine 7 jours	20 €	20 €	20 €	25 €	25 €
1 mois	prix de l'abonnement en cours au tarif normal				
Carte perdue				15,00 €	
Caution				8,00 €	

1.3.3. LES INDICATEURS D'EXPLOITATION

➔ Afin d'apporter une information claire et précise à la clientèle, un panneau d'information détaillant les tarifs horaires et forfaits a été apposé à l'entrée du parking.

➔ Les actions d'animation et de promotion visant à renforcer la fréquentation du parking et à optimiser son usage sont détaillées dans la partie 'MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'EXECUTION DES MISSIONS DE SERVICES PUBLICS' du présent rapport.

→ La fréquentation

Les indicateurs de fréquentation des abonnés sont présentés dans la partie « LA REPARTITION DES ABONNES ET EVOLUTION SUR L'ANNEE PAR RAPPORT à N-1 » (ANNEXE 3).

Au 31.12.16 le nombre d'abonnés était de 128 ce qui représente une augmentation de 4 contrats par rapport à fin 2015.

A fin décembre 2016, 50 contrats d'amodiations étaient souscrits : aucune variation par rapport à 2015. Voir l'annexe 4.

→ Les indicateurs de la qualité de service

La SO SPACE place l'utilisateur au centre de sa relation et s'efforce de répondre à ses attentes. Toujours apporter une réponse rapide et faciliter les interactions pour le confort de celui-ci tels sont les axes prioritaires de la SO SPACE.

Aucune réclamation émanant de la clientèle n'a été enregistrée (sur cahier, reçue par courrier, téléphone ou mail).

Service e-clic : A noter que la SO SPACE met à la disposition des usagers du stationnement (clients ou non) une adresse e-mail permettant aux usagers de l'interroger sur leurs cas particuliers et d'obtenir rapidement réponse à leur besoin.

Via le site internet de la SO SPACE un formulaire de contact permet d'apporter dans la journée (ou maximum 48 heures) une réponse à toute interrogation.

1.3.4 LES TRAVAUX SIGNIFICATIFS

Les informations ci-après permettent d'informer la Collectivité sur l'état du patrimoine.

➤ Les annexes 29 et 30 présentent un état du suivi du programme d'investissements et gros entretien nécessaires au maintien en bon état des équipements et matériels permettant la marche de l'exploitation du service public ainsi que la charge économique correspondante.

→ Les gros entretiens / renouvellement d'équipements / nouveaux investissements au cours de l'exercice 2016

Aucun travaux de gros entretien/renouvellement n'a été réalisé en 2016.

1.4 HOTEL DE VILLE



1.4.1 COMPTES

Voir annexe 31

1.4.2 LA PRESENTATION DU SERVICE DELEGUE

Il est rappelé que par décision du Conseil Municipal du 18 décembre 2015 il a été décidé de la modification de la dénomination du parking « Espace Niortais » en parking « Hôtel de Ville ».

→ Caractéristiques du contrat

Le contrat de concession signé entre la Ville de Niort et la SO SPACE en date du 03 janvier 1997, d'une durée de 40 ans, a confié à cette dernière la construction puis l'exploitation de ce parking. Ce traité est complété au 31.12.16 par six avenants dont le dernier qui a été approuvé en date du 20 décembre 2006 par le Conseil de Surveillance de la SO SPACE porte sur le montant de la redevance versée par le Concessionnaire à la Collectivité, la fixant à 1% du chiffre d'affaires de l'année précédente et reconduisant cette disposition pour les exercices suivants.

La durée de la concession a été calée sur la durée d'amortissement technique de l'ouvrage, hors matériel d'exploitation.

→ Caractéristiques de l'ouvrage

Le parking Hôtel de Ville est au cœur du centre-ville et de ses commerces, au pied de l'Hôtel de Ville et à deux pas des Halles de Niort. Ce parking a fait l'objet d'une innovation dans le cadre d'une démarche HQE avec la création à chaque niveau d'espaces floraux utilisant le principe de la photosynthèse pour l'amélioration de la qualité de l'air. Ces espaces verts dégagent de la sérénité dans cet environnement urbain.

Depuis 2009, afin d'accroître le potentiel de cet ouvrage, la SO SPACE avec l'agrément des services de sécurité a réaménagé le cheminement des véhicules permettant ainsi de créer 12 places supplémentaires.

Ainsi le parking Hôtel de Ville a maintenant une capacité de 245 places réparties sur 4 niveaux dont 1 privatif (16 places réservées à l'usage de la Ville de Niort).

Il est ouvert 24h/24 et reçoit une clientèle d'horaires, d'abonnés et d'amodiataires.

Grâce à un mode de gestion centralisée à partir d'un poste central de gestion situé à proximité, il est possible d'assurer la surveillance et l'assistance à la clientèle 24 h / 24 h, ceci avec un effectif de trois opérateurs qui interviennent de 8 h à 23 h et 7J/7. En dehors de cette plage, un opérateur extérieur équipé d'un poste central identique à celui de la SO SPACE prend le relais.

→ Optimisation de l'ouvrage :

- 10 panneaux du plan du centre-ville de Niort avec insertion de publicités des commerces ou autres points recevant du public jouxtant le parking concerné sont installés.
- 1 panneau-écran à LED diffuse de la publicité dynamique.

Pour renforcer l'attractivité, des présentoirs proposent aux usagers chaque semaine des exemplaires de NIORT MA VILLE.

→ Les matériels et contrats de maintenance

Le tableau ci-après (ANNEXE 32) liste les matériels par nature, et indique leur date de mise en service. Il précise également les contrats de maintenance souscrits.

→ La tarification

Ci-après sont présentés les tarifs de stationnement votés par le Conseil Municipal du 18 décembre 2015 :



HÔTEL DE VILLE
244 places en centre-ville

- Stationnement horaire et abonnements.
- Stationnement payant 24 h/24 tous les jours y compris samedis et jours fériés.

Date de stationnement de 7h00 à 20h00

07h00 à 08h15	0,70 €
08h15 à 09h00	0,90 €
09h00 à 09h45	1,10 €
09h45 à 10h30	1,30 €
10h30 à 11h15	1,50 €
11h15 à 12h00	1,70 €
12h00 à 12h45	1,90 €
12h45 à 13h30	2,10 €
13h30 à 14h15	2,30 €
14h15 à 15h00	2,50 €
15h00 à 15h45	2,70 €
15h45 à 16h30	2,90 €
16h30 à 17h15	3,10 €
17h15 à 18h00	3,30 €
18h00 à 18h45	3,50 €
18h45 à 19h30	3,70 €
19h30 à 20h00	3,90 €
20h00 à 20h45	4,10 €
20h45 à 21h30	4,30 €
21h30 à 22h00	4,50 €
22h00 à 22h45	4,70 €
22h45 à 23h30	4,90 €
23h30 à 24h00	5,10 €
24h00 à 24h45	5,30 €
24h45 à 25h30	5,50 €
25h30 à 26h00	5,70 €
26h00 à 26h45	5,90 €
26h45 à 27h30	6,10 €
27h30 à 28h00	6,30 €
28h00 à 28h45	6,50 €
28h45 à 29h30	6,70 €
29h30 à 30h00	6,90 €
30h00 à 30h45	7,10 €
30h45 à 31h30	7,30 €
31h30 à 32h00	7,50 €
32h00 à 32h45	7,70 €
32h45 à 33h30	7,90 €
33h30 à 34h00	8,10 €
34h00 à 34h45	8,30 €
34h45 à 35h30	8,50 €
35h30 à 36h00	8,70 €
36h00 à 36h45	8,90 €
36h45 à 37h30	9,10 €
37h30 à 38h00	9,30 €
38h00 à 38h45	9,50 €
38h45 à 39h30	9,70 €
39h30 à 40h00	9,90 €
40h00 à 40h45	10,10 €
40h45 à 41h30	10,30 €
41h30 à 42h00	10,50 €
42h00 à 42h45	10,70 €
42h45 à 43h30	10,90 €
43h30 à 44h00	11,10 €
44h00 à 44h45	11,30 €
44h45 à 45h30	11,50 €
45h30 à 46h00	11,70 €
46h00 à 46h45	11,90 €
46h45 à 47h30	12,10 €
47h30 à 48h00	12,30 €
48h00 à 48h45	12,50 €
48h45 à 49h30	12,70 €
49h30 à 50h00	12,90 €
50h00 à 50h45	13,10 €
50h45 à 51h30	13,30 €
51h30 à 52h00	13,50 €
52h00 à 52h45	13,70 €
52h45 à 53h30	13,90 €
53h30 à 54h00	14,10 €
54h00 à 54h45	14,30 €
54h45 à 55h30	14,50 €
55h30 à 56h00	14,70 €
56h00 à 56h45	14,90 €
56h45 à 57h30	15,10 €
57h30 à 58h00	15,30 €
58h00 à 58h45	15,50 €
58h45 à 59h30	15,70 €
59h30 à 60h00	15,90 €
60h00 à 60h45	16,10 €
60h45 à 61h30	16,30 €
61h30 à 62h00	16,50 €
62h00 à 62h45	16,70 €
62h45 à 63h30	16,90 €
63h30 à 64h00	17,10 €
64h00 à 64h45	17,30 €
64h45 à 65h30	17,50 €
65h30 à 66h00	17,70 €
66h00 à 66h45	17,90 €
66h45 à 67h30	18,10 €
67h30 à 68h00	18,30 €
68h00 à 68h45	18,50 €
68h45 à 69h30	18,70 €
69h30 à 70h00	18,90 €
70h00 à 70h45	19,10 €
70h45 à 71h30	19,30 €
71h30 à 72h00	19,50 €
72h00 à 72h45	19,70 €
72h45 à 73h30	19,90 €
73h30 à 74h00	20,10 €
74h00 à 74h45	20,30 €
74h45 à 75h30	20,50 €
75h30 à 76h00	20,70 €
76h00 à 76h45	20,90 €
76h45 à 77h30	21,10 €
77h30 à 78h00	21,30 €
78h00 à 78h45	21,50 €
78h45 à 79h30	21,70 €
79h30 à 80h00	21,90 €
80h00 à 80h45	22,10 €
80h45 à 81h30	22,30 €
81h30 à 82h00	22,50 €
82h00 à 82h45	22,70 €
82h45 à 83h30	22,90 €
83h30 à 84h00	23,10 €
84h00 à 84h45	23,30 €
84h45 à 85h30	23,50 €
85h30 à 86h00	23,70 €
86h00 à 86h45	23,90 €
86h45 à 87h30	24,10 €
87h30 à 88h00	24,30 €
88h00 à 88h45	24,50 €
88h45 à 89h30	24,70 €
89h30 à 90h00	24,90 €
90h00 à 90h45	25,10 €
90h45 à 91h30	25,30 €
91h30 à 92h00	25,50 €
92h00 à 92h45	25,70 €
92h45 à 93h30	25,90 €
93h30 à 94h00	26,10 €
94h00 à 94h45	26,30 €
94h45 à 95h30	26,50 €
95h30 à 96h00	26,70 €
96h00 à 96h45	26,90 €
96h45 à 97h30	27,10 €
97h30 à 98h00	27,30 €
98h00 à 98h45	27,50 €
98h45 à 99h30	27,70 €
99h30 à 100h00	27,90 €
100h00 à 100h45	28,10 €
100h45 à 101h30	28,30 €
101h30 à 102h00	28,50 €
102h00 à 102h45	28,70 €
102h45 à 103h30	28,90 €
103h30 à 104h00	29,10 €
104h00 à 104h45	29,30 €
104h45 à 105h30	29,50 €
105h30 à 106h00	29,70 €
106h00 à 106h45	29,90 €
106h45 à 107h30	30,10 €
107h30 à 108h00	30,30 €
108h00 à 108h45	30,50 €
108h45 à 109h30	30,70 €
109h30 à 110h00	30,90 €
110h00 à 110h45	31,10 €
110h45 à 111h30	31,30 €
111h30 à 112h00	31,50 €
112h00 à 112h45	31,70 €
112h45 à 113h30	31,90 €
113h30 à 114h00	32,10 €
114h00 à 114h45	32,30 €
114h45 à 115h30	32,50 €
115h30 à 116h00	32,70 €
116h00 à 116h45	32,90 €
116h45 à 117h30	33,10 €
117h30 à 118h00	33,30 €
118h00 à 118h45	33,50 €
118h45 à 119h30	33,70 €
119h30 à 120h00	33,90 €
120h00 à 120h45	34,10 €
120h45 à 121h30	34,30 €
121h30 à 122h00	34,50 €
122h00 à 122h45	34,70 €
122h45 à 123h30	34,90 €
123h30 à 124h00	35,10 €
124h00 à 124h45	35,30 €
124h45 à 125h30	35,50 €
125h30 à 126h00	35,70 €
126h00 à 126h45	35,90 €
126h45 à 127h30	36,10 €
127h30 à 128h00	36,30 €
128h00 à 128h45	36,50 €
128h45 à 129h30	36,70 €
129h30 à 130h00	36,90 €
130h00 à 130h45	37,10 €
130h45 à 131h30	37,30 €
131h30 à 132h00	37,50 €
132h00 à 132h45	37,70 €
132h45 à 133h30	37,90 €
133h30 à 134h00	38,10 €
134h00 à 134h45	38,30 €
134h45 à 135h30	38,50 €
135h30 à 136h00	38,70 €
136h00 à 136h45	38,90 €
136h45 à 137h30	39,10 €
137h30 à 138h00	39,30 €
138h00 à 138h45	39,50 €
138h45 à 139h30	39,70 €
139h30 à 140h00	39,90 €
140h00 à 140h45	40,10 €
140h45 à 141h30	40,30 €
141h30 à 142h00	40,50 €
142h00 à 142h45	40,70 €
142h45 à 143h30	40,90 €
143h30 à 144h00	41,10 €
144h00 à 144h45	41,30 €
144h45 à 145h30	41,50 €
145h30 à 146h00	41,70 €
146h00 à 146h45	41,90 €
146h45 à 147h30	42,10 €
147h30 à 148h00	42,30 €
148h00 à 148h45	42,50 €
148h45 à 149h30	42,70 €
149h30 à 150h00	42,90 €
150h00 à 150h45	43,10 €
150h45 à 151h30	43,30 €
151h30 à 152h00	43,50 €
152h00 à 152h45	43,70 €
152h45 à 153h30	43,90 €
153h30 à 154h00	44,10 €
154h00 à 154h45	44,30 €
154h45 à 155h30	44,50 €
155h30 à 156h00	44,70 €
156h00 à 156h45	44,90 €
156h45 à 157h30	45,10 €
157h30 à 158h00	45,30 €
158h00 à 158h45	45,50 €
158h45 à 159h30	45,70 €
159h30 à 160h00	45,90 €
160h00 à 160h45	46,10 €
160h45 à 161h30	46,30 €
161h30 à 162h00	46,50 €
162h00 à 162h45	46,70 €
162h45 à 163h30	46,90 €
163h30 à 164h00	47,10 €
164h00 à 164h45	47,30 €
164h45 à 165h30	47,50 €
165h30 à 166h00	47,70 €
166h00 à 166h45	47,90 €
166h45 à 167h30	48,10 €
167h30 à 168h00	48,30 €
168h00 à 168h45	48,50 €
168h45 à 169h30	48,70 €
169h30 à 170h00	48,90 €
170h00 à 170h45	49,10 €
170h45 à 171h30	49,30 €
171h30 à 172h00	49,50 €
172h00 à 172h45	49,70 €
172h45 à 173h30	49,90 €
173h30 à 174h00	50,10 €
174h00 à 174h45	50,30 €
174h45 à 175h30	50,50 €
175h30 à 176h00	50,70 €
176h00 à 176h45	50,90 €
176h45 à 177h30	51,10 €
177h30 à 178h00	51,30 €
178h00 à 178h45	51,50 €
178h45 à 179h30	51,70 €
179h30 à 180h00	51,90 €
180h00 à 180h45	52,10 €
180h45 à 181h30	52,30 €
181h30 à 182h00	52,50 €
182h00 à 182h45	52,70 €
182h45 à 183h30	52,90 €
183h30 à 184h00	53,10 €
184h00 à 184h45	53,30 €
184h45 à 185h30	53,50 €
185h30 à 186h00	53,70 €
186h00 à 186h45	53,90 €
186h45 à 187h30	54,10 €
187h30 à 188h00	54,30 €
188h00 à 188h45	54,50 €
188h45 à 189h30	54,70 €
189h30 à 190h00	54,90 €
190h00 à 190h45	55,10 €
190h45 à 191h30	55,30 €
191h30 à 192h00	55,50 €
192h00 à 192h45	55,70 €
192h45 à 193h30	55,90 €
193h30 à 194h00	56,10 €
194h00 à 194h45	56,30 €
194h45 à 195h30	56,50 €
195h30 à 196h00	56,70 €
196h00 à 196h45	56,90 €
196h45 à 197h30	57,10 €
197h30 à 198h00	57,30 €
198h00 à 198h45	57,50 €
198h45 à 199h30	57,70 €
199h30 à 200h00	57,90 €
200h00 à 200h45	58,10 €
200h45 à 201h30	58,30 €
201h30 à 202h00	58,50 €
202h00 à 202h45	58,70 €
202h45 à 203h30	58,90 €
203h30 à 204h00	59,10 €
204h00 à 204h45	59,30 €
204h45 à 205h30	59,50 €
205h30 à 206h00	59,70 €
206h00 à 206h45	59,90 €
206h45 à 207h30	60,10 €
207h30 à 208h00	60,30 €
208h00 à 208h45	60,50 €
208h45 à 209h30	60,70 €
209h30 à 210h00	60,90 €
210h00 à 210h45	61,10 €
210h45 à 211h30	61,30 €
211h30 à 212h00	61,50 €
212h00 à 212h45	61,70 €
212h45 à 213h30	61,90 €
213h30 à 214h00	62,10 €
214h00 à 214h45	62,30 €
214h45 à 215h30	62,50 €
215h30 à 216h00	62,70 €
216h00 à 216h45	62,90 €
216h45 à 217h30	63,10 €
217h30 à 218h00	63,30 €
218h00 à 218h45	63,50 €
218h45 à 219h30	63,70 €
219h30 à 220h00	63,90 €
220h00 à 220h45	64,10 €
220h45 à 221h30	64,30 €
221h30 à 222h00	64,50 €
222h00 à 222h45	64,70 €
222h45 à 223h30	64,90 €
223h30 à 224h00	65,10 €
224h00 à 224h45	65,30 €
224h45 à 225h30	65,50 €
225h30 à 226h00	65,70 €
226h00 à 226h45	65,90 €
226h45 à 227h30	66,10 €
227h30 à 228h00	66,30 €
228h00 à 228h45	66,50 €
228h45 à 229h30	66,70 €
229h30 à 230h00	66,90 €
230h00 à 230h45	67,10 €
230h45 à 231h30	67,30 €
231h30 à 232h00	67,50 €
232h00 à 232h45	67,70 €
232h45 à 233h30	67,90 €
233h30 à 234h00	68,10 €
234h00 à 234h45	68,30 €
234h45 à 235h30	68,50 €
235h30 à 236h00	68,70 €
236h00 à 236h45	68,90 €
236h45 à 237h30	69,

1.4.3 LES INDICATEURS D'EXPLOITATION

→ Afin d'apporter une information claire et précise à la clientèle, un panneau d'information détaillant les tarifs horaires et nouveaux forfaits a été apposé à l'entrée du parking.

→ Les actions d'animation et de promotion visant à renforcer la fréquentation du parking et à optimiser son usage sont détaillées dans la partie 'MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'EXECUTION DES MISSIONS DE SERVICES PUBLICS' du présent rapport.

→ La fréquentation

Graphique du nombre de tickets horaires délivrés (ANNEXE 33).

La fréquentation annuelle de 2016 (43 407 tickets délivrés) a enregistré une baisse de 7,60 % par rapport à celle de 2015.

Les indicateurs de fréquentation des abonnés sont présentés dans la partie « LA REPARTITION DES ABONNES ET EVOLUTION SUR L'ANNEE N PAR RAPPORT A N-1 » (ANNEXE 3)

Au 31.12.16 le nombre d'abonnés était de 258 ce qui représente une baisse de 4 contrats par rapport à fin décembre 2015.

A fin décembre 2016, 12 contrats d'amodiations étaient souscrits (ANNEXE 4).

Il a été enregistré un certain nombre de mouvements (fins de contrat / souscriptions) au cours de l'année écoulée : voir la section « LA REPARTITION DES ABONNES ET EVOLUTION SUR L'ANNEE PAR RAPPORT A N-1 ».

→ Les indicateurs de la qualité de service

La SO SPACE place l'usager au centre de sa relation et s'efforce de répondre à ses attentes. Toujours apporter une réponse rapide et faciliter les interactions pour le confort de celui-ci tels sont les axes prioritaires de la SO SPACE.

Aucune réclamation émanant de la clientèle n'a été enregistrée (sur cahier, reçue par courrier, téléphone ou mail).

Service e-clic : A noter que la SO SPACE met à la disposition des usagers du stationnement (clients ou non) une adresse e-mail permettant aux usagers de l'interroger sur leurs cas particuliers et d'obtenir rapidement réponse à leur besoin.

Via le site internet de la SO SPACE un formulaire de contact permet d'apporter dans la journée (ou maximum 48 heures) une réponse à toute interrogation.

1.4.4 LES TRAVAUX SIGNIFICATIFS

Les informations ci-après permettent d'informer la Collectivité sur l'état du patrimoine.

➤ Les annexes 34 et 35 présentent un état du suivi du programme d'investissements et gros entretien nécessaires au maintien en bon état des équipements et matériels permettant la marche de l'exploitation du service public ainsi que la charge économique correspondante.

→ Les gros entretiens / renouvellement d'équipements / nouveaux investissements au cours de l'exercice 2016

- Des travaux de réfection de résines ont été réalisés au niveau - 3

→ Les projets

- Mise en place de panonceaux sur barrières d'entrée/sortie.

1.5 LA BRECHE



COMPTE-RENDU TECHNIQUE

1.5.1 CARACTERISTIQUES DU SERVICE/CONTRAT

La première mise en exploitation de ce parking souterrain a eu lieu le 26 novembre 2011.

Il est rappelé que la SO SPACE a géré ce parking dans le cadre d'une Délégation de Service Public sous forme d'affermage signée le 13 juillet 2011, qui a pris fin par anticipation au 31 décembre 2015 conformément aux termes de l'avenant n°1 signé le 29 juin 2015.

Parallèlement la Ville de Niort a lancé une mise en concurrence pour un marché de prestation de services pour la gestion du parking souterrain de La Brèche à Niort à compter du 1er janvier 2016 pour une durée de deux années.

Le Conseil Municipal en date du 23 novembre 2015 a attribué ledit marché à la SO SPACE.

Les risques et périls de l'exploitation sont assumés par la Ville de Niort et le prestataire perçoit une rémunération de cette dernière en contrepartie de l'accomplissement de ses missions.

Ses missions consistent à assurer :

- l'entretien, la maintenance des équipements ;
- une gestion de proximité des usagers du parking ;
- la gestion pour le compte de la Ville de Niort, des droits payés par l'utilisateur, dans le cadre d'une régie.

1.5.2 DESCRIPTION DES CONDITIONS D'EXECUTION DU CONTRAT

→ L'ouvrage

Il est rappelé que cet ouvrage est intégré à une opération de requalification de la place de la Brèche dont les derniers aménagements ont été livrés au public au printemps 2013.

C'est donc dans un environnement d'espaces verts propices à la détente, d'aires de jeux pour les enfants, de jeux d'eau...respirant la sérénité que s'intègre le parking souterrain.

A deux pas le kiosque info BUS propose un mode de déplacement alternatif en ville.

D'une capacité de 530 places sur deux niveaux de sous-sols cet ouvrage est organisé comme un jeu de « chais ».

Les usagers disposent de 7 caisses automatiques installées à proximité visuelle des entrées piétonnes.

Outre les places de stationnement pour voiture, des places pour deux-roues motorisés sont proposées aux utilisateurs. Par ailleurs, 7 places véhicules sont équipées de prises de rechargement pour véhicules électriques (dont 2 pour PMR).

Ce parking est ouvert, 24h/24 et 365 jours/an.

Par décision du Conseil Municipal du 15 octobre 2012, en complément d'un usage horaire la souscription d'abonnements a été ouverte à compter du 1^{er} novembre 2012.

L'implantation du local de Gestion Centralisé de l'ensemble des parkings gérés par la SO SPACE, au niveau -2 à la sortie véhicules de ce parking, prend tout son sens pour également assurer une présence humaine de 8 heures à 23 heures.

Par ailleurs, de 21h à 23h du lundi au samedi un agent employé par une société de gardiennage vient renforcer l'équipe SO SPACE pour assurer la fermeture des portes d'accès piétons du parking et effectuer une ronde dans le parking.

De plus, grâce à ce mode de gestion centralisée, il est possible d'assurer la surveillance et l'assistance à la clientèle 24 h / 24 h, ceci avec un effectif de trois opérateurs qui interviennent de 8 h à 23 h et 7J/7. En dehors de cette plage, un opérateur extérieur équipé d'un poste central identique à celui de la SO SPACE prend le relais.

Il est rappelé que le parking de la Brèche propose à la clientèle 7 places de stationnement équipées de prises électriques (dont 2 pour PMR).

→ Optimisation de l'ouvrage :

- 19 panneaux du plan du centre-ville de Niort avec insertion de publicités des commerces ou autres points recevant du public jouxtant le parking concerné est installé.
- 2 panneaux-écran à LED diffuse de la publicité dynamique.

Pour renforcer l'attractivité, des présentoirs proposent aux usagers chaque semaine des exemplaires de NIORT MA VILLE ainsi que le programme TV ' LE PETIT ZAPPEUR'.

La SO SPACE a soumis à autorisation un projet de service de lavage écologique des véhicules qui serait assuré par un prestataire extérieur.

1.5.3 SUIVI D'INDICATEURS TECHNIQUES

→ La fréquentation

Graphique du nombre de tickets horaires délivrés (ANNEXE 36).

La fréquentation annuelle de 2016 (405 340 tickets délivrés) a enregistré une augmentation de 4,46 % par rapport à celle de 2015.

Les indicateurs de fréquentation des abonnés sont présentés dans la partie « LA REPARTITION DES ABONNES ET EVOLUTION SUR L'ANNEE N PAR RAPPORT A N-1 » (ANNEXE 3)

Au 31.12.16 le nombre d'abonnés était de 160 ce qui représente une augmentation de 36 contrats par rapport à fin décembre 2015 (annexes 8 et 9).

1.5.4 LES MATERIELS ET CONTRATS DE MAINTENANCE

Le tableau ci-après (ANNEXE 37) liste les matériels par nature, et indique leur date de mise en service. Il précise également les contrats de maintenance souscrits.

1.5.5 LES OPERATIONS D'ENTRETIEN

Aucun travail de gros entretien n'a été réalisé sur l'exercice en raison de la jeunesse de l'ouvrage.

Il est rappelé que la SO SPACE agit en qualité de prestataire d'un marché de prestations de service, dans ce cadre ses obligations portent uniquement sur le maintien :

- en parfait état d'entretien, de propreté et de salubrité dudit parking ;
- en bon état de fonctionnement des équipements du parking qui le cas échéant est réparé par les soins de la SO SPACE.

Les grosses réparations du matériel de gestion du parking sont à la charge du prestataire dans la mesure où il s'agit de travaux de maintenance concernant les équipements du parking mis à la charge de ce dernier. Il est considéré que les travaux nécessaires à la remise en fonctionnement normal d'un équipement à réparer est à la charge du prestataire dès lors que la réparation est d'un coût inférieur à 30% du coût HT de l'équipement neuf (au moment de la réparation).

A noter que certains travaux de finition du parking et incombant à la Ville de Niort, Maître d'Ouvrage restent encore à ce jour à effectuer, certains relevant de la sécurité (ralentisseurs à l'approche de l'allée centrale visant à limiter la vitesse aux abords du passage piétons, caméras vidéo à répartir sur l'ensemble du parking,...) sont susceptibles de dégrader l'image du parking et donc sa fréquentation.

COMPTE-RENDU FINANCIER

1.5.6 DONNEES ECONOMIQUES

Comptes voir ANNEXE n° 38

Les recettes horaires et des abonnements (voir ANNEXES 39 et 40) se présentent comme suit :

- horaires : + 15,82 % par rapport à l'année 2015 avec un total de 412 523,50 € HT
- abonnements : s'élèvent à 107 758,83 € HT. Au vu des modifications du mode de gestion il n'est pas fait de rapprochement avec 2015.

Ces recettes issues du paiement des usagers sont encaissées au nom et pour le compte de la Ville dans le cadre d'une régie.

1.5.7 GESTION COMMERCIALE ET RELATION AVEC LA CLIENTELE

A. QUALITE DES PRESTATIONS FOURNIES AUX USAGERS

3 réclamations ont été recensées par courriers et solutionnées.

B. ACTIONS DE COMMUNICATION/PROMOTION

- Service e-clic : A noter que la SO SPACE met à la disposition des usagers du stationnement (clients ou non) une adresse e-mail permettant aux usagers de l'interroger sur leurs cas particuliers et d'obtenir rapidement réponse à leur besoin.
- Via le site internet de la SO SPACE un formulaire de contact permet d'apporter dans la journée (ou maximum 48 heures) une réponse à toute interrogation.
- Les actions d'animation et de promotion visant à renforcer la fréquentation du parking et à optimiser son usage sont détaillées dans la partie 'MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'EXECUTION DES MISSIONS DE SERVICES PUBLICS' du présent rapport.

1.5.8 LA TARIFICATION

Ci-après sont présentés les tarifs de stationnement votés par le Conseil Municipal du 18 décembre 2015 :



LA BRÈCHE

530 places en cœur de ville

- Stationnement horaire et abonnements.
- Stationnement payant 24 h/24 tous les jours y compris dimanches et jours fériés.
- Toute tranche horaire entamée est due.
- Possibilité de paiement par CB en sortie

Droits de stationnement de 7h00 à 20h00	
07h00 à 09h00	gratuit
09h00 à 10h15	1,00 €
10h15 à 11h30	1,00 €
11h30 à 12h45	1,20 €
12h45 à 14h00	1,50 €
14h00 à 15h15	1,00 €
15h15 à 16h30	2,00 €
16h30 à 18h45	2,00 €
18h45 à 20h00	2,00 €
20h00 à 20h59	0,20 € par 15 min
20h00 à 20h59	0,20 € par 15 min
20h00 à 20h59	0,20 € par 15 min
20h59 à 23h00	gratuit
Droits de stationnement de 07h à 19h	
* Forfait PIAUL (06,00h à 21h) : 1,00 €	
07h00 à 09h00	gratuit
09h00 à 10h15	0,50 €
10h15 à 11h30	0,50 €
11h30 à 12h45	1,00 €
12h45 à 14h00	1,00 €
14h00 à 15h15	1,00 €
15h15 à 16h30	2,00 €
16h30 à 18h45	2,00 €
18h45 à 20h00	2,00 €
* Forfait 24h : 1 €	
* Forfait dimanches et jours fériés : 0,20 €	
08h00 à 09h00	gratuit
09h00 à 10h15	0,50 €
10h15 à 11h30	0,50 €
11h30 à 12h45	1,00 €
12h45 à 14h00	1,00 €
Forfait week-end/jours fériés : 15,00 €	

ABONNEMENTS	Normal	Résident	Actif
Mensuel	70 Euros	60 Euros	65 Euros
Annuel	700 Euros	600 Euros	650 Euros

Des tarifs principalement utilisés par les acteurs économiques du centre-ville facilite le stationnement en cas d'évènements particuliers :

TARIFS « Tickets spécifiques »			
Selon places disponibles. Non remboursables. À commander auprès de la SO SPACE.			
	LA ROULIÈRE MARCEL PAUL	LA BRÈCHE	HÔTEL DE VILLE
Congrès 1 jour Commande minimum : 20 unités	3,50 €	8 €	8 €
Ticket «1 Sortie» Commande minimum : 100 unités	5,00 €	8 €	8 €
Possibilité d'acquisition de bons de paiement (1/2h, 1h, 2h), nous consulter.			

**2- GESTION DU STATIONNEMENT
PAYANT
SUR PARCS ET OUVRAGES**

2. STATIONNEMENT SUR PARCS ET OUVRAGES



COMPTE-RENDU TECHNIQUE

2.2 PRESENTATION DU SERVICE CONFIE

→ Caractéristiques du contrat et des ouvrages

Depuis le 1^{er} janvier 2016 et pour une durée totale ne pouvant excéder 4 ans, la SO SPACE est titulaire de ce marché à prix forfaitaire.

Les risques et périls de l'exploitation sont assumés par la Ville de Niort et la SO SPACE perçoit une rémunération de cette dernière en contrepartie de l'accomplissement de ses missions.

Les recettes issues du paiement des usagers sont encaissées au nom et pour le compte de la Ville dans le cadre d'une régie.

Sites concernés par le présent marché :

2. Gestion par barrière télécommande - Parking du Mûrier : 15 places « affectées » réservées aux abonnés.
3. Gestion d'un ouvrage par badge et portail avec vidéo et phonie - Parking Jacques de Liniers : 42 places « affectées » réservées aux abonnés (ouverture avec badge d'accès).
Le matériel de péage devenu obsolète a été changé début novembre 2015.
4. Gestion par barrière télécommande - Parking de la Cure : 6 places « affectées » réservées aux abonnés.
5. Gestion d'un ouvrage par badge et portail avec phonie - Parking Henri Gelin : 59 places en ouvrage réservées aux abonnés (ouverture avec badge d'accès).

Le matériel de péage de ce parking devenu obsolète a été changé début novembre 2015

6. Gestion d'un ouvrage comprenant une G.T.C., portail, détecteur et ascenseur - Parking Saint Vaize : 48 places réservées aux abonnés (ouverture avec badge d'accès. Appel téléphonique, par modem, possible pour les usagers pour tout problème en entrée et sortie. Equipé d'un ascenseur).
Réservé aux abonnés.

Parmi les cartes d'abonnement gérées par la SO SPACE figurent celles des 29 places d'amodiations directement souscrites auprès de la Ville de Niort.

7. Gestion d'un parc de stationnement par barrière, badge, caméras et GTC - Parking du Moulin du Milieu : 225 places accessibles à une clientèle horaire.
Ce mode de gestion a été mis en place sur le parking du Moulin du Milieu depuis le 30 juillet 2012.

2.3 SUIVI D'INDICATEURS TECHNIQUES

→ La fréquentation

⇒ Les indicateurs de fréquentation des abonnés sont présentés dans la partie « LA REPARTITION DES ABONNES ET EVOLUTION SUR L'ANNEE PAR RAPPORT A N-1 » des présentes (ANNEXE 7).

A fin 2016 104 abonnements sont souscrits soit + 5 abonnements par rapport à fin janvier 2016.

⇒ S'agissant du parking du MOULIN DU MILIEU, géré par caisse automatique et barrières, la fréquentation horaire cumulée sur l'année 2016 à 337 632 tickets délivrés a légèrement baissé par rapport à 2015 : - 0,48 % (ANNEXE 41).

Concernant le Moulin du Milieu 2 réclamations ont été reçues par courrier et solutionnées.

2.4. LES MATERIELS ET CONTRATS DE MAINTENANCE

Des contrats de maintenance sont conclus pour différents matériels.

Sont concernés les équipements suivants :

- contrôle d'accès
- portes et portails automatiques
- détection incendie
- asservissement des extracteurs de fumées
- fosse à hydrocarbures
- extincteurs
- installations électriques
- détection CO2.

2.5. LES OPERATIONS D'ENTRETIEN

Il est rappelé que la SO SPACE agit en qualité de prestataire d'un marché de prestations de service, dans ce cadre ses obligations portent uniquement sur le maintien :

- en parfait état d'entretien, de propreté et de salubrité dudit parking ;
- en bon état de fonctionnement des équipements du parking qui est réparé par les soins de la SO SPACE dans le cadre de la maintenance.

Les grosses réparations du matériel de gestion du parking sont à la charge du prestataire dans la mesure où il s'agit de travaux de maintenance concernant les équipements du parking mis à sa charge. Il est considéré que les travaux nécessaires à la remise en fonctionnement normal d'un équipement à réparer est à la charge du prestataire dès lors que la réparation est d'un coût inférieur à 30% du coût HT de l'équipement neuf (au moment de la réparation).

Au cours de l'année 2016, aucune grosse réparation n'a été nécessaire sur les matériels installés dans les parkings objets du présent marché.

COMPTE-RENDU FINANCIER

2.6 COMPTES

Voir annexe 42.

Est également présenté en annexes 43 et 44 le détail mois par mois des recettes d'abonnements encaissées pour le compte de la Ville de Niort via une Régie. Elles affichent un total de 57 480,32 € TTC soit une augmentation de 5,53 % par rapport à 2015.

En annexe 45 sont présentées les recettes 2016 détaillées mensuellement pour le parking du Moulin du Milieu. Elles affichent un total annuel de 411 463,67 € HT soit une augmentation de 3,29 % par rapport aux recettes de l'année 2015.

→ La tarification

- Les tarifs votés par le Conseil Municipal du 18 décembre 2015 ont été fixé comme suit :

ABONNEMENTS*										
	MARCEL PAUL	LA ROULIÈRE	HENRI GELIN	JACQUES DE LIMERS	HÔTEL DE VILLE	LA BRÈCHE	SAINTE JEAN	SAINTE WAIZE	CURE	MURIER
Mensuel	55 €	55 €	55 €	55 €	70 €	70 €	70 €	70 €	58,87 €	68,18 €
Annuel	550 €	550 €	550 €	550 €	700 €	700 €	700 €	700 €	647,50 €	760,90 €
Résident mensuel	40 €	30 €	40 €	40 €	60 €	60 €	60 €	60 €	-	-
Résident annuel	400 €	360 €	400 €	400 €	600 €	600 €	600 €	600 €	-	-
Actif/étudiant mensuel	50 €	30 €	50 €	50 €	65 €	65 €	65 €	65 €	-	-
Actif/étudiant annuel	500 €	300 €	500 €	500 €	650 €	650 €	650 €	650 €	-	-
Caution	-	-	-	-	-	-	-	-	30,49 €	30,49 €

Des Forfaits de stationnement temporaires peuvent aussi être souscrits dans le parking Henri Gelin :

TARIFS « Forfaits parkings »					
Selon places disponibles. Non remboursables. À souscrire auprès de la SO SPACE avant utilisation.					
	MARCEL PAUL	LA ROULIÈRE	HENRI GELIN	SAINTE JEAN	HÔTEL DE VILLE
24 heures	5 €	5 €	5 €	8 €	-
Week-end	10 €	10 €	10 €	12 €	-
Semaine 7 jours	20 €	20 €	20 €	25 €	25 €
1 mois	200 € de l'abonnement au forfait de 1000 heures				
Carte perdue	15,00 €				
Caution	8,00 €				

3- MARCHÉ DE VOIRIE

3. MARCHÉ DE VOIRIE

3.1 COMPTES

(voir annexe 46)

COMPTE-RENDU TECHNIQUE

3.2 PRESENTATION DU SERVICE CONFIE

→ Caractéristiques du contrat

La SO SPACE exploite pour le compte de la Ville de Niort le stationnement sur voirie depuis le 1er octobre 1987.

Dans le cadre d'un marché fractionné à bons de commande conclu après mise en concurrence, le 22 octobre 2014 jusqu'au 31 décembre 2015 la SO SPACE s'est vu confier la gestion du stationnement payant en voirie. A cette échéance, le marché est tacitement reconductible pour une durée d'un an. La durée totale du marché (reconduction comprise) ne peut excéder 4 ans.

Modification intervenues en 2016 :

- par avenant n°1 notifié à la SO SPACE en date du 21 avril 2016, en complément des possibilités tarifaires applicables aux zones de stationnement intégrées au sein de ce marché il a été décidé de proposer aux usagers du périmètre payant, le tarif « macaron résident ». La prise d'effet de cet avenant a été fixée au 1^{er} janvier 2016.
- par bon de commande avec effet au 1^{er} janvier 2016 il a été ajouté la gestion de 22 horodateurs issus de l'ancien marché de prestations de service pour la gestion du stationnement payant sur voirie et en ouvrages
- par avenant n°2 notifié à la SO SPACE en date du 21 avril 2016, il a été confié à cette dernière la gestion des paiements du stationnement par téléphone portable pendant la période d'expérimentation du dispositif soit 1 an à compter de la mise en service du dispositif à savoir le 28 juillet 2016.
- par avenant n°3 notifié à la SO SPACE en date du 15 juin 2017 l'expérimentation et la gestion des paiements du stationnement par téléphone portable a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2017.

Au travers de ce marché au 31 décembre 2016 la SO SPACE gère :

- 1 779 places gérées par 160 horodateurs (298 en zone rouge, 193 en zone orange, 1288 en zone verte)
- Les MACARONS Résidents
- Le paiement du stationnement en voirie via le boîtier PIAF
- Le paiement du stationnement en voirie avec paiement par téléphone portable.

A noter qu'au cours de l'année 2016 l'expérimentation du paiement du stationnement en voirie par téléphone mobile a été lancée. La SO SPACE a confié la phase opérationnelle de ce projet à la société ParkNow.

Le nombre d'horodateurs peut varier en fonction des bons de commande émis par la Ville de Niort.

Les recettes issues des droits payés par l'utilisateur sont gérées par les Agents SO SPACE dans le cadre de Régies pour le compte de la Ville de Niort.

Les risques et périls sont assumés par la Ville de Niort.

La SO SPACE perçoit une rémunération de la Ville de Niort en contrepartie de sa prestation.

→ **Les matériels et contrats de maintenance**

Le contrat prévoit la mise à disposition de la SO SPACE par la Collectivité d'un lot de maintenance comprenant divers matériels et consommables.

A l'échéance du marché, ce lot devra être restitué à l'identique par la SO SPACE à la Ville de Niort.

→ **La tarification**

→ Les tarifs du stationnement votés par le Conseil Municipal en date 18 décembre 2015 sont les suivants :

TARIFS STATIONNEMENT EN VOIRIE

■ Stationnement payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tous les jours sauf dimanches et jours fériés

ZONE ROUGE

Une course, un rendez-vous, stationnement zone rouge

DURÉES	TARIFS
0h30	0,80 €
1h	1,20 €
1h30	1,80 €
2h	2,40 €

- Paiement minimum : 0,80 €
- Paiement de toutes sommes intermédiaires possible de 0,80 € à 2,40 € par tranche de 0,10 €
- Stationnement limité à 2 h

ZONE VERTE

Flânerie, shopping, découverte du cœur piéton, stationnement zone verte

DURÉES	TARIFS
1h	0,80 €
2h	1,30 €
3h	2,00 €
8h	5,00 €

- Paiement minimum : 0,80 €
- Paiement de toutes sommes intermédiaires possible de 0,80 € à 5 € par tranche de 0,10 €
- Stationnement limité à 8 h

■ Stationnement payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tous les jours sauf dimanches et jours fériés

ZONE ORANGE

GRATUIT À PARTIR DE 18H

DURÉES	TARIFS
0h30	0,80 €
1h	1,20 €
1h30	1,80 €
2h	2,40 €

- Paiement minimum : 0,80 €
- Paiement de toutes sommes intermédiaires possible de 0,80 € à 2,40 € par tranche de 0,10 €
- Stationnement limité à 2 h

PIAF

Avec le boîtier PIAF, stationnez et payez au juste prix sur les zones rouge, verte et orange (places de stationnement gérées par horodateurs).



Qu'est-ce que c'est ?
C'est un horodateur miniature miniature, simple d'utilisation. Le montant des sommes dues se fait automatiquement par un fee de 0,10 €, déduction faite des tranches de graticule.

Comment ça marche ?

- 1 Sélectionner le tarif de stationnement.

TARIF 1 : zone rouge* - limitée à 2 heures payantes
TARIF 2 : zone verte* - limitée à 8 heures payantes
TARIF 3 : zone orange* - limitée à 7 heures payantes
TARIF résident/actif forfaitaire orange : limitée à 7 heures payantes
TARIF résident/actif : limitée à 8 heures payantes
TARIF - FORFAIT ACTIF : voir page 5
- 2 Positionner le boîtier PIAF dans son support à l'intérieur de votre véhicule. (L'affichage doit être facile de l'extérieur. L'appareil débite automatiquement les unités selon le tarif choisi).

Combien ça coûte ?
Chaque boîtier PIAF est remis moyennant une caution de 20,00 €. Si le boîtier PIAF est perdu ou dérobé, une nouvelle caution est demandée. Le rechargement d'unités se fait sur un plateau ou à la SO SPACE.

Où se les procure-t-on ?
Les boîtiers sont disponibles à la SO SPACE, 67 avenue Saint-Jean d'Angély à NIORT.

TARIF RESIDENT/ACTIF

(accessible par PIAF)
Le tarif "résident/actif" est applicable tous les jours sauf dimanches et jours fériés :

- de 9h à 12h et de 14h à 18h (8h payantes) sur les zones verte et rouge; tarif Résident/Actif forfaitaire
- de 9h à 12h et de 14h à 18h (7h payantes) sur la zone orange et tarif Résident/Actif forfaitaire Orange

Ayant droit :
Toute personne physique ou morale dont le domicile ou l'activité est situé dans le périmètre payant défini par le conseil Municipal.

Limité à 2 boîtiers par foyer ou par activité.

DURÉE	Tarif Résidents et Actifs	Tarif Résidents/Actifs Forfaitaire Orange	Paiement par Tranche (0,10 €)
Heure	0,80 €	0,60 €	
Jour	4,80 €	4,20 €	

Justificatifs à fournir

- pour les résidents/actifs, copie de :
 - la carte d'habitation (reconnaissance contrat de bail en vigueur ou acte d'achat la première année de résidence)
 - ou la Carte de Propriétaire des Entreprises
 - ou l'attestation sur l'honneur signée du Gérant ;
- pour les associations, copie du bail en vigueur ;
- pour les employés des administrations, demande formulée sur papier à en-tête de l'acte administratif.

TARIF « FORFAIT ACTIF »

Accessible par PIAF

Pour tous les usagers travaillant en centre-ville
(employés de commerces et de services, artisans, fonctionnaires, etc.)

1,50 € par jour ouvrable
(du lundi au samedi - prix forfaitaire pour 8 heures de stationnement)

Où stationner avec le forfait ACTIF ?
Vous pouvez stationner sur l'un des parcs de surface **TARTIFUME, BELLUNE, AVENUE DE LA ROCHELLE, CAPUCINS et CHANZY**, hors voirie. Dans l'hypothèse où le parking BELLUNE serait complet, il est possible d'utiliser le forfait « FORFAIT ACTIF » affecté à BELLUNE de stationner à TARTIFUME.

Qui peut en bénéficier ?

- Toute personne physique exerçant une activité professionnelle dans le périmètre du stationnement payant.
- Toute personne morale qui souhaite en faire bénéficier ses salariés. Dans ce cas, les droits de stationnement pourront être souscrits et le tarif acquitté par la personne morale pour le compte de ses salariés nommément désignés et dont les véhicules seront identifiés. En conséquence, les véhicules de société non affectés à titre permanent à une personne physique pour des déplacements qui incluent le trajet quotidien domicile/travail ne pourront stationner sous le régime du tarif « FORFAIT ACTIF ».
- Un usager ne peut bénéficier que d'un seul « FORFAIT ACTIF » sur un horodateur portatif visible au maximum pour deux véhicules.

Justificatifs à fournir :

- Attestation de l'employeur justifiant d'une domiciliation dans le périmètre du stationnement payant (ou à proximité, dans le voisinage) et copie de la carte grise du véhicule (véhicule personnel, véhicule de fonction).

3.3 LES INDICATEURS D'EXPLOITATION

→ La fréquentation

⇒ Au titre de l'année 2016, 488 865 tickets ont été délivrés par les horodateurs, ce qui représente une baisse par rapport à 2015 (- 1,84 %) qui se situait à 498 021. (ANNEXE 47).

A fin décembre 2016, les recettes cumulées réalisées en 2016 au titre du marché voirie sont en légère baisse de l'ordre de 0,77 % par rapport à celles de l'année 2015. Elles ressortent à 673 762,10 € TTC contre 678 964,20 € TTC au titre de l'année 2015 (ANNEXE 48).

⇒ Le stationnement avec paiement le Boîtier PIAF, le MACARON ou le paiement par téléphone portable est détaillé dans la partie « REPARTITION DES ABONNES FREQUENTATION » annexes 10 et 11.

3.4 LES TRAVAUX SIGNIFICATIFS

Les informations ci-après permettent d'informer la Collectivité sur l'état de patrimoine.

→ Les travaux d'entretien et de réparation

- ♦ Au cours de l'exercice, il a été procédé à divers travaux d'entretien préventif et curatif sur les horodateurs en parc. Chaque intervention s'est effectuée, conformément au CCTP du marché.

A noter que sont à la charge du prestataire les travaux permettant la bonne marche des équipements et matériels.

→ Projets

- la SO SPACE tient une veille technologique sur toutes les nouveautés en matière notamment de paiement sur horodateur (monéo, ...) qu'elle propose à son autorité de tutelle la Ville de Niort.

→ Les travaux de renouvellement

➤ La SO SPACE intervient en qualité de prestataire. Ainsi, les travaux de renouvellement de matériels, de changement de tarif, de suppression ou de modernisation sont à la charge de la Collectivité.

Les travaux de déplacement d'un horodateur sont à la charge du demandeur en justifiant de l'accord préalable de la Collectivité.

Etabli à Niort, le 27 juin 2017

Pour la SO SPACE,

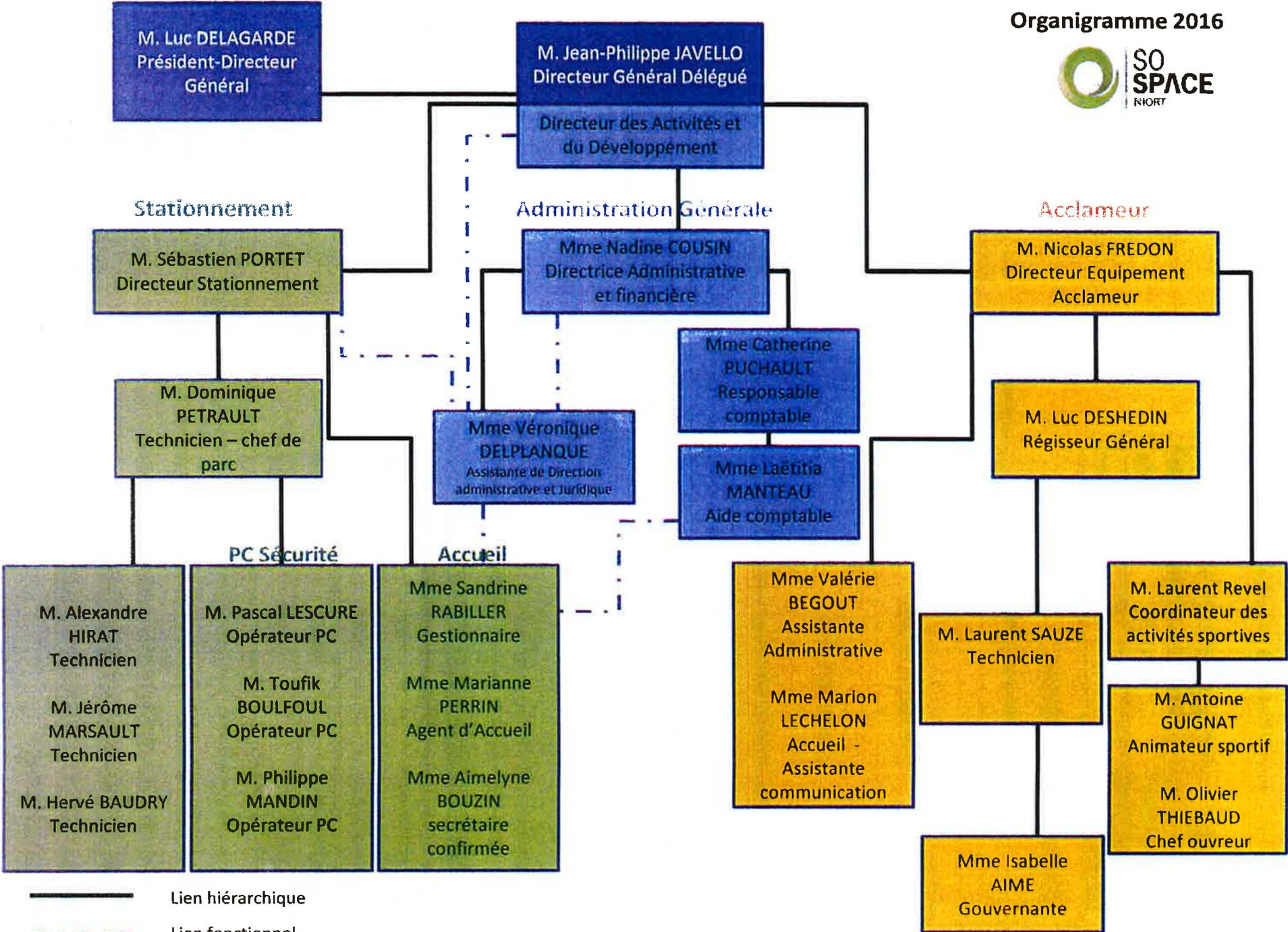
Le Président-Directeur Général,



Luc DELAGARDE

TABLE DES MATIERES DES ANNEXES

N° 1 : organigramme de la SO SPACE	49
N° 2 : récapitulatif des places de stationnement.....	50
N° 3 : évolution des abonnés parcs en concession	51
N° 4 : évolution du nombre d'amodiataires.....	52
N° 5 : évolution du nombre d'abonnés et amodiataires	53
N° 6 : statistiques des abonnés et amodiataires.....	54
N° 7 : évolution abonnés parcs en prestation	55
N°8 : évolution des abonnés parking de La Brèche.....	56
N°9 : statistiques des abonnés	57
N° 10 : statistiques macarons.....	58
N° 11 : évolution du nombre de PIAF	59
N° 12 : Guide des tarifs du stationnement.....	61
N°13 : Communication Supplément NR	63 à 66
N°14 : Communication paiement téléphone portable	67
N°15 : Communication arrières bus fin 2016	68
N°16 : Cabas	69
N° 17 : compte de résultat Marcel Paul	70
N° 18 : Inventaire des installations techniques Marcel Paul.....	71
N° 19 : Marcel Paul évolution du nombre de tickets horaires	72
N° 20 : Marcel Paul cadencement travaux gros entretien	73
N° 21 : Marcel Paul cadencement gros entretien et remplacement matériels	74
N° 22 : compte de résultat La Roulière.....	75
N° 23 : inventaire des installations techniques La Roulière.....	76
N° 24 : La Roulière évolution du nombre de tickets horaires.....	77
N° 25 : La Roulière cadencement travaux gros entretien	78
N° 26 : La Roulière cadencement travaux gros entretien et remplacement	79 et 80
N° 27 : Compte de résultat Saint Jean	81
N° 28 : Inventaire des installations techniques Saint Jean	82
N° 29 : Saint Jean cadencement travaux gros entretien	83
N° 30 : Saint Jean cadencement travaux remplacement.....	84
N° 31 : Compte de résultat Hôtel de Ville	85
N° 32 : Inventaire des installations techniques Hôtel de Ville	86
N° 33 : Hôtel de Ville évolution du nombre de tickets horaires	87
N° 34 : Hôtel de Ville cadencement travaux gros entretien	88
N° 35 : Hôtel de Ville cadencement travaux gros entretien et remplacement.....	89
N° 36 : La Brèche évolution du nombre de tickets horaires.....	90
N° 37 : Inventaire des installations techniques La Brèche.....	91
N° 38 : Compte de résultat La Brèche	92
N° 39 : recettes horaires Brèche / mois	93
N°40 : recettes abonnements Brèche/mois	94
N° 41 : Evolution du nombre de tickets délivrés Moulin du Milieu	95
N° 42 : Compte de résultat Parcs en prestation	96
N° 43 et 44 : Recettes abonnements parcs en prestation	97 et 98
N°45 : Prévisionnel recettes Moulin du Milieu	99
N° 46 : Compte de résultat Voirie	100
N° 47 : Evolution du nombre de tickets délivrés par horodateurs sur voirie	101
N° 48 : Prévisionnel recettes voirie.....	102



49

— Lien hiérarchique
 - - - Lien fonctionnel

ANNEXE I

RECAPITULATIF DES PLACES DE STATIONNEMENT

1) Selon conventions et avenants

AU 31/12/16

SITE	Nbre de PLACES	Nbre D'HORODATEURS
PRESTATION	1779	159
TOTAL	1779	159

1) Ajouter en " Parcs en Prestation " :

a) Parking avec barrière :	- murier	15
	- cure	6
b) Garages en ouvrage:	- J.DE LINIERS	42
	- HENRI GELIN	59
	- ST.VAIZE	48
c) Parking de Surface	- Moulin du milieu	220

Total des places sur parcs autonomes contrat " Parcs en prestation " : 390

2) Parkings en concession :

- M.PAUL	471
- ROULIERE	350
- ST.JEAN	130 + 16 cases privée
- Esp. Niortais	228 + 16 cases privée

2) Parking en Affermage :

- La Brèche	530
-------------	-----

REPARTITION PAR ZONE

SITE	Nbre de places en prestation	Nbre D'HORODATEURS
ZONE ORANGE	193	35
ZONE ROUGE	298	29
ZONE VERTE	1288	95
TOTAL	1779	159

TOTAL DES PLACES " Parcs en prestation de service "

390

TOTAL DES PLACES EN PRESTATION DE SERVICE

1779

TOTAL DES PLACES EN CONCESSION

1211

TOTAL DES PLACES EN AFFERMAGE

530

TOTAL GENERAL

3910

Evolution du nombre d'abonnés Parcs en Concession Année 2016

	M. PAUL 471 Places			ROULIERE 350 Places			ST JEAN 130 Places			HOTEL DE VILLE 226 Places			TOTAL		
	Nbre Abts au 31 du mois précédent	Nbre Abts fin de mois	Variation	Nbre Abts au 31 du mois précédent	Nbre Abts fin de mois	Variation	Nbre Abts au 31 du mois précédent	Nbre Abts fin de mois	Variation	Nbre Abts au 31 du mois précédent	Nbre Abts fin de mois	Variation	Nbre Abts au 31 du mois précédent	Nbre Abts fin de mois	Variation
JAN	243	231	-12	257	237	-20	124	131	7	262	260	-2	886	859	-27
FEV	231	232	1	237	245	8	131	132	1	260	263	3	859	872	13
MAR	232	236	4	245	246	1	132	133	1	263	264	1	872	879	7
AVR	236	230	-6	246	248	2	133	131	-2	264	263	-1	879	872	-7
MAJ	230	358	128	248	254	6	131	134	3	263	259	-4	872	1005	133
JUN	358	354	-4	254	255	1	134	132	-2	259	258	-1	1005	999	-6
JUIL	354	349	-5	255	252	-3	132	128	-4	258	255	-3	999	984	-15
AOU	349	352	3	252	254	2	128	131	3	255	257	2	984	994	10
SEP	352	362	10	254	259	5	131	131	0	257	260	3	994	1012	18
OCT	362	361	-1	259	261	2	131	131	0	260	261	1	1012	1014	2
NOV	361	362	1	261	262	1	131	130	-1	261	260	-1	1014	1014	0
DEC	362	361	-1	262	264	2	130	128	-2	260	258	-2	1014	1011	-3
			118			7			4			-4			125

Annexe 3

EVOLUTION DU NOMBRE D'AMODIATAIRES

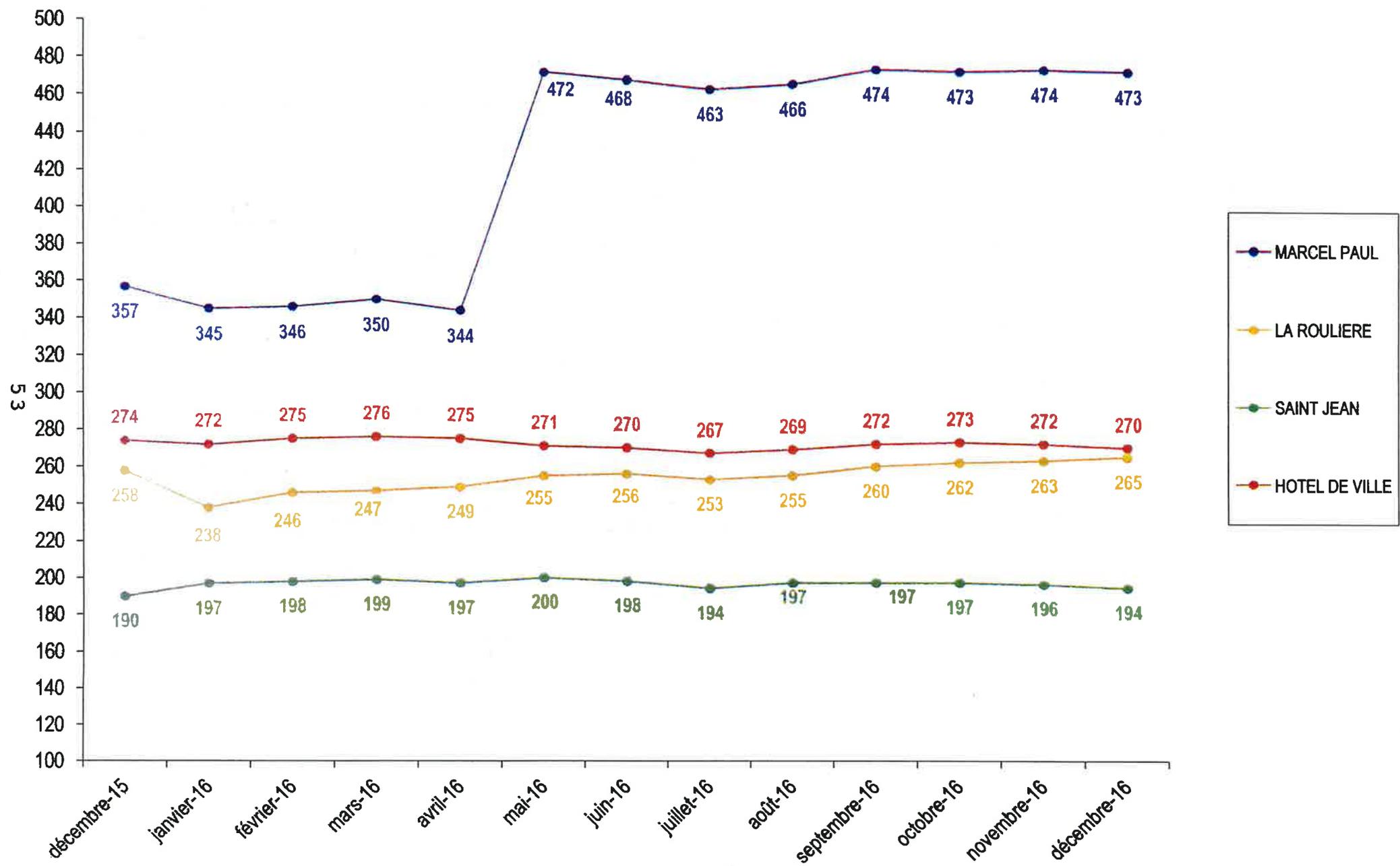
ANNEE 2016

	ROULIERE		MARCEL PAUL		SAINT-JEAN		HÔTEL DE VILLE		TOTAL	
	Nombre	Quota maxi	Nombre	Quota maxi	Nombre	Quota maxi	Nombre	Quota maxi	Nombre	Quota maxi
JANVIER	1	70	114	200	50	60	12	65	177	395
FEVRIER	1	70	114	200	50	60	12	65	177	395
MARS	1	70	114	200	50	60	12	65	177	395
AVRIL	1	70	114	200	50	60	12	65	177	395
MAI	1	70	114	200	50	60	12	65	177	395
JUIN	1	70	114	200	50	60	12	65	177	395
JUILLET	1	70	114	200	50	60	12	65	177	395
AOÛT	1	70	114	200	50	60	12	65	177	395
SEPTEMBRE	1	70	112	200	50	60	12	65	175	395
OCTOBRE	1	70	112	200	50	60	12	65	175	395
NOVEMBRE	1	70	112	200	50	60	12	65	175	395
DÉCEMBRE	1	70	112	200	50	60	12	65	175	395

52

Anexe 4

**EVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNES ET AMODIATAIRES
ANNEE 2016**



Annexe 5



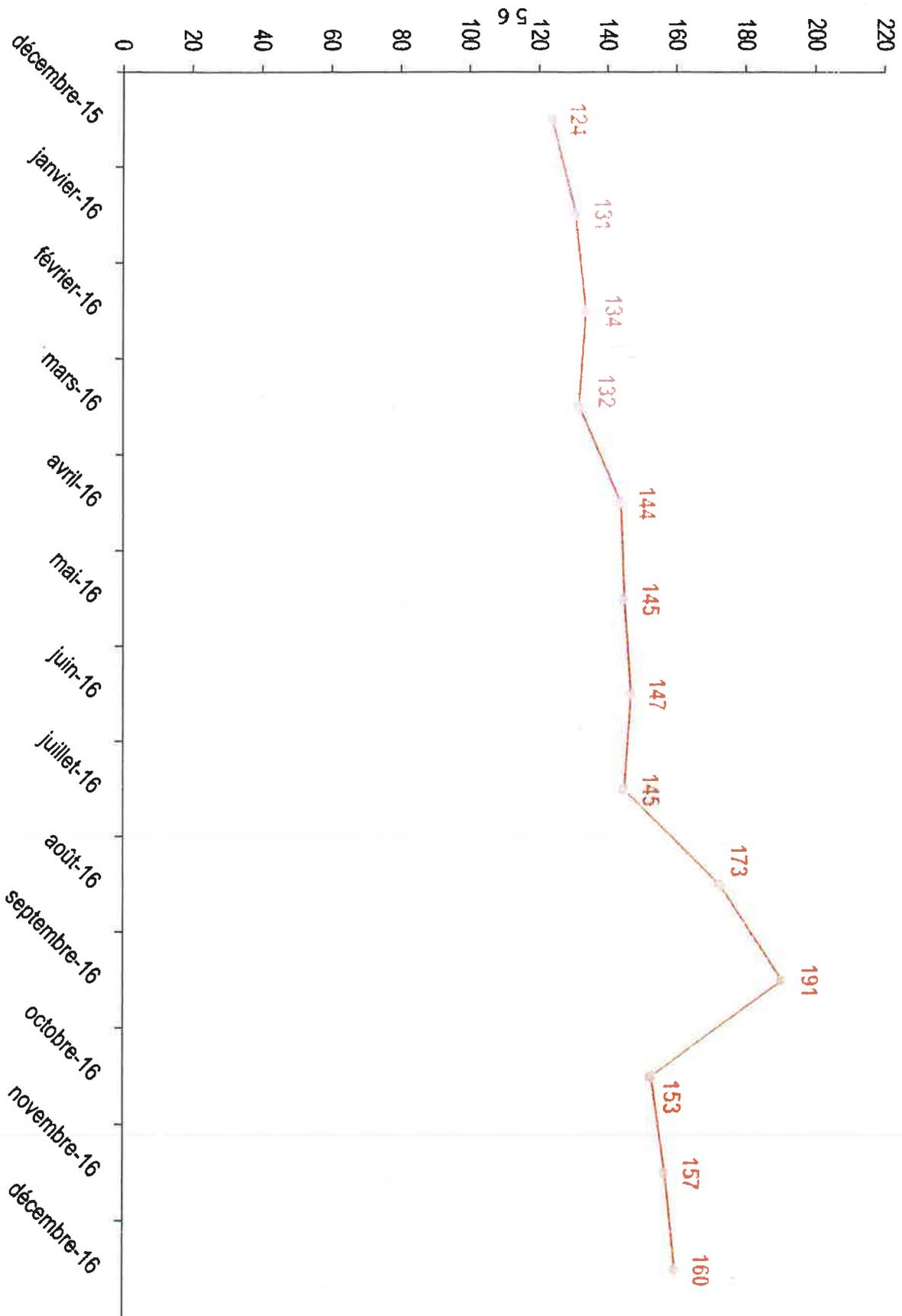
**Statistiques des abonnés et des amodiateurs
Parcs en Concession
Année 2016**

	MENSUELS					ANNUELS				AMO- DIATIONS	TOTAUX
	NORMAL	RESIDANT	ACTIF	ETUDIANT	TOTAL	NORMAL	RESIDANT	ACTIF	TOTAL		
JANVIER	8	143	97	7	255	16	171	417	604	177	1 036
FEVRIER	8	147	99	7	261	16	174	421	611	177	1 049
MARS	7	142	104	8	261	16	177	425	618	177	1 056
AVRIL	7	138	101	10	256	15	177	424	616	177	1 049
MAI	6	138	228	11	383	15	181	426	622	177	1 182
JUIN	6	137	232	9	384	15	181	419	615	177	1 176
JUILLET	6	137	221	5	369	15	185	415	615	177	1 161
AOÛT	6	138	223	8	375	15	184	420	619	177	1 171
SEPTEMBRE	6	138	230	13	387	15	188	422	625	175	1 187
OCTOBRE	7	131	233	14	385	15	190	424	629	175	1 189
NOVEMBRE	5	131	232	14	382	16	191	425	632	175	1 189
DECEMBRE	5	134	235	14	388	16	186	421	623	175	1 186

**Evolution du nombre d'abonnés
Parcs en Prestation
Année 2016**

	JANVIER	FEBVIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL
L I B R E	Nbre Abts au 31 du mois précédent	37	39	40	40	40	40	41	42	42	42	42	
	Nbre Abts fin de mois	39	40	40	40	40	40	41	42	42	42	42	
	Variation	2	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	5
M U S E E	Nbre Abts au 31 du mois précédent	15	15	15	14	14	15	15	15	15	15	15	
	Nbre Abts fin de mois	15	15	14	14	15	15	15	15	15	15	15	
	Variation	0	0	-1	0	1	0	0	0	0	0	0	0
C U R S E	Nbre Abts au 31 du mois précédent	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	
	Nbre Abts fin de mois	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	
	Variation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
S T A T I S T I Q U E	Nbre Abts au 31 du mois précédent	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	
	Nbre Abts fin de mois	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	
	Variation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
H E R I T A G E	Nbre Abts au 31 du mois précédent	27	28	28	28	28	28	29	29	29	30	31	30
	Nbre Abts fin de mois	28	28	28	28	28	29	29	29	30	31	30	30
	Variation	1	0	0	0	0	1	0	0	1	1	-1	0
T O T A L	Nbre Abts fin de mois	99	100	99	99	100	101	102	103	104	105	104	104
TOTAL VARIATION SUR L'ANNEE													8

**EVOLUTION DU NOMBRE D'ABONNES
LA BRECHE - ANNEE 2016**



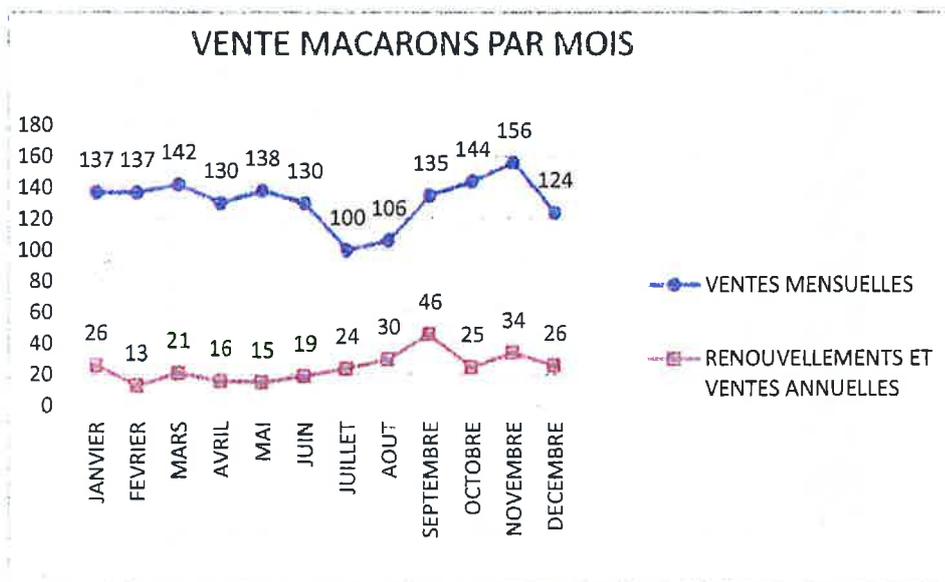
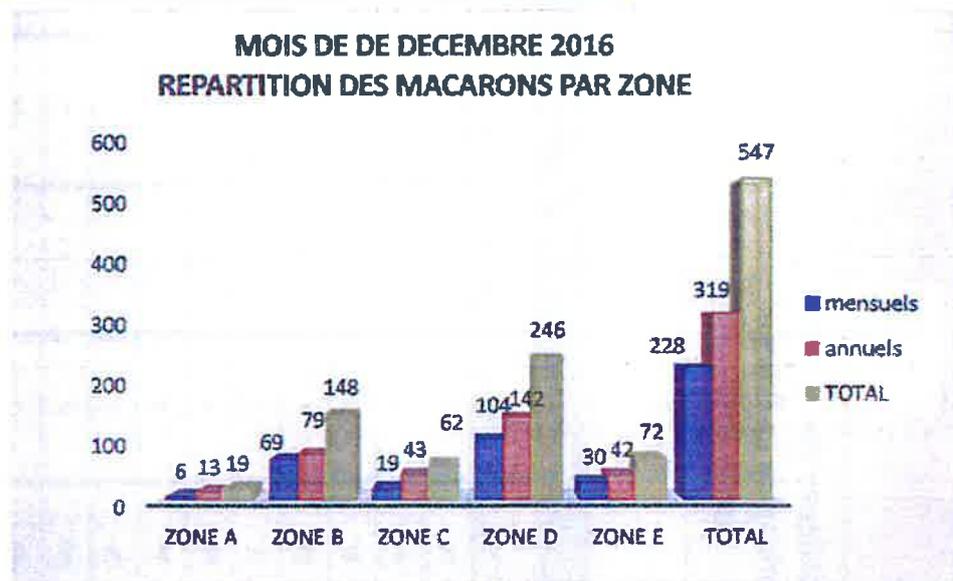
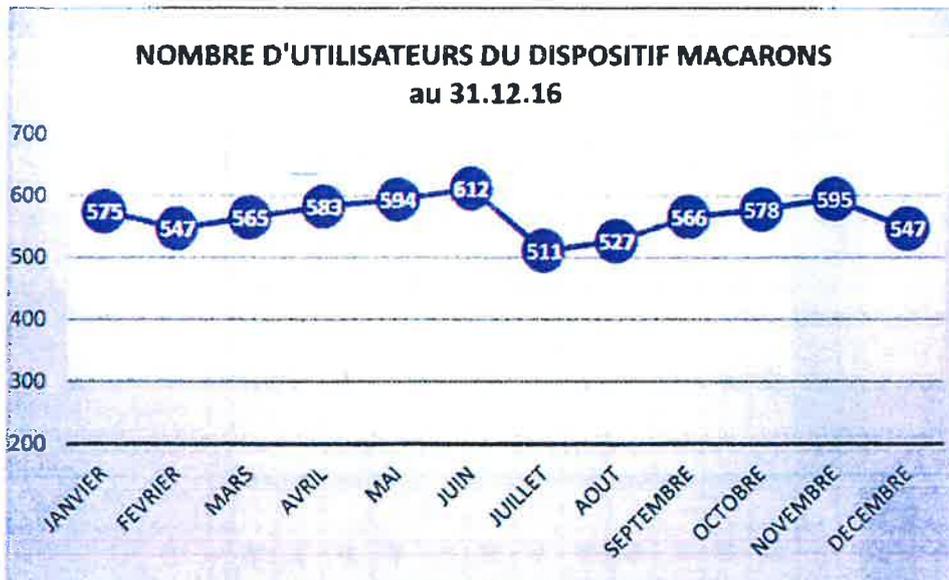
Annexe 8



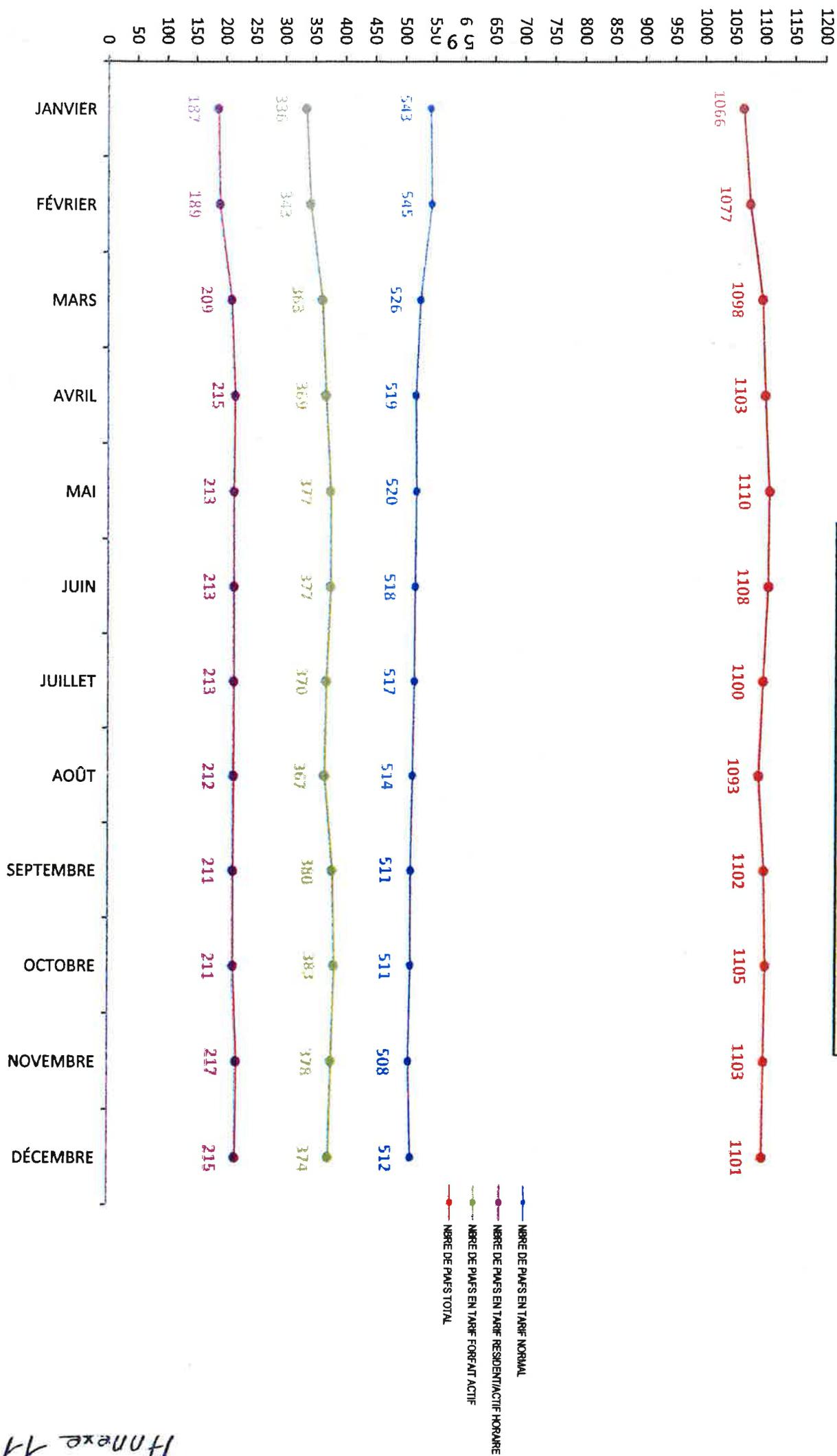
Statistiques des abonnés
Parking de La Brèche
Année 2016

	MENSUELS					ANNUELS				Nbre Abbs au 31 du mois précédent	Nbre Abbs fin de mois	Variation
	NORMAL	RESIDANT	ACTIF	ETUDIANT	TOTAL	NORMAL	RESIDANT	ACTIF	TOTAL			
JANVIER	3	15	40	0	58	5	8	60	73	124	131	7
FEVRIER	3	15	41	2	61	5	8	60	73	131	134	3
MARS	4	14	39	1	58	5	8	61	74	134	132	-2
AVRIL	5	15	36	1	57	5	8	74	87	132	144	12
MAI	5	15	36	1	57	5	8	75	88	144	145	1
JUIN	5	15	38	4	62	6	7	72	85	145	147	2
JUILLET	4	14	40	2	60	6	7	72	85	147	145	-2
AOUT	33	12	39	2	86	6	7	74	87	145	173	28
SEPTEMBRE	44	14	44	0	102	7	8	74	89	173	191	18
OCTOBRE	7	15	42	0	64	7	8	74	89	191	153	-38
NOVEMBRE	5	17	45	0	67	7	8	75	90	153	157	4
DECEMBRE	4	19	48	0	71	6	7	76	89	157	160	3

Annexe 9



EVOLUTION DU NOMBRE DE PAFS ATTRIBUES AU COURS DE L'ANNEE 2016



Les tarifs sont indiqués en TTC (TVA au taux en vigueur).

Le stationnement a lieu aux risques et périls des propriétaires de véhicules, les droits perçus n'étant que des droits de stationnement et non de gardiennage.



www.so-space.fr

Accédez aux informations des parkings SO SPACE en flashant ce code avec votre mobile (à une distance de 20 cm).

Sa lecture nécessite le téléchargement d'une application gratuite (par exemple : flashcode et mobiletag sur l'App Store et Android Market).



Tarifs votés par le Conseil Municipal de la Ville de Niort.

Société Anonyme d'Économie Mixte

64 av. St-Jean d'Angély

79000 NIORT

Tél. : 05 49 06 84 50

www.so-space.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Siège Social

Hôtel de ville

79000 NIORT

Capital de 3 488 742,50 € - SIRET 340 926 153 00024 - Code APE 5221 Z



anniversaire

SUPPLÉMENT LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

**LA SO SPACE
A 30 ANS**



**SO
SPACE**
NIORT

**PARKINGS,
HORODATEURS,
L'ACCLAMEUR,
C'EST ELLE !**

De la Sopac à la So Space : une histoire de trente ans

L'histoire de la So Space a débuté il y a trente ans. Elle s'appelait alors Sopac, créée pour gérer le stationnement payant. Depuis, elle a grandi.

Tous les Niortais ont affaire à elle... sans forcément le savoir. Dès qu'on s'en-gouffre dans un parking de la ville, on entre sur son territoire. C'est dans son escarcelle que tombent les euros dont on se déleste dans les horodateurs. Dès qu'on s'installe sur les gradins de L'Acclameur, c'est grâce à ses équipes en coulisses qu'on passe une bonne soirée... Aujourd'hui, la So Space gère le stationnement payant en ville ainsi que la grande salle de spectacles de Niort. Son histoire a démarré il y a tout juste trente ans. Un récit pas forcément linéaire...

Créée contre les ventouses

Dans les années 80, on prend conscience que la ville se congestionne déjà sous l'effet des « voitures-ventouse » qui bloquent le turn-over et empêchent la bonne irrigation du centre et de son activité. La Ville décrète donc qu'il lui faut une politique active de stationnement, elle confie ce nouvel élan à une société d'économie mixte dans laquelle elle se retrouve au côté des acteurs du monde économique local (voire notre infographie ci-dessous). On est le 21 novembre 1986, la « Société parc automobile circulation » vient de naître.

Rapidement, la jeune Sopac fait construire un premier parking de 471 places, Marcel-Paul, livré en 1989.

La tentation du privé

Deux ans plus tard, la Ville veut profiter d'une opération immobilière lancée au cœur de la colline Saint-André pour



Dirigée par Jean-Philippe Javello, la So Space emploie aujourd'hui 24 personnes.

créer le futur parking de La Roulière. Or le chantier s'annonce coûteux : aussi, la municipalité confie la gestion et le développement de son parc de stationnement à un privé. La Scetauparc construit la Roulière et ses 350 places. Sauf qu'on se rend vite compte que cette sous-traitance coûte cher. Trop cher. Machine arrière toute : la convention prévue pour dix ans est résiliée au bout d'un an. La Sopac rembourse la Scetauparc pour la construction de La Roulière et reprend ses parkings en main. Dès 1996, elle crée encore 130 places souterraines au parking Saint-Jean et, l'année suivante, 244 autres sous le pôle administratif de l'hôtel de ville. La place de la Brèche sera le dernier gros chantier, si ambi-

tieux qu'il sera rectifié à la baisse (530 places « seulement ») et financé par la Ville.

La parenthèse bus

Cette même année 1996, la Sopac récupère pour dix ans la gestion du réseau de bus, jusqu'alors assurée par la Compagnie générale française des transports et entreprises, la CGFTE. L'effectif de la Sopac est alors porté à une centaine d'agents... jusqu'en 2006, quand le réseau est récupéré par une nouvelle société d'économie mixte dédiée, de dimension communautaire, la Semtan. La Sopac retombe alors à quinze agents.

De 2007 à 2011, la Sopac ne gère plus que le stationnement. Entre-temps, L'Acclameur a surgi de terre, en bordure de

Niort. Mais le début est hésitant, voire périlleux : conçue pour la pratique du sport, la structure ne connaît pas le rentement qu'on lui destinait et la municipalité décide d'en faire une salle de spectacle.

Comme pas grand monde ne se bouscule pour assumer la gestion de cet équipement atypique, la Sopac se dévoue en 2011. On élargit ses compétences, on lui attribue de nouveaux statuts, on lui trouve un nouveau nom. Désormais, elle s'appellera So Space...

Recettes de la So Space en 2015 : 3,7 M€ (3,33 M€ en 2014).
Dépenses en 2015 : 3,4 M€ (3,5 M€ en 2014). Résultats en 2015 : + 288.023 € (- 188.960 € en 2014).

interview

Luc Delagarde :
« Une structure optimisée »



Luc Delagarde, président de la So Space.

Quatre questions à Luc Delagarde, président de la So Space.

Comment va la So Space ?

« Quand on m'a confié la présidence de la So Space, j'ai identifié un déficit structurel d'exploitation, provoqué par la Brèche et L'Acclameur. En accord avec la Ville de Niort, nous avons révisé ces deux délégations de service public et fait des choix politiques adaptés (dont l'heure gratuite), ce qui a permis dès 2015 un retour à un résultat globalement équilibré. »

Quelles orientations politiques pour l'avenir ?

« D'abord, développer nos champs actuels d'activité : la gestion des stationnements et des mobilités (on pense aux aires de camping-cars, au vélo dans la ville, à l'auto-partage) et la gestion d'équipements publics notoires sur le territoire de vie du Niortais. On pense aussi à la gestion d'équipements touristiques, en lien par exemple avec le projet de Sèvre navigable. »

La structure va-t-elle évoluer ?

« Avec la Ville, nous voulons faire de la So Space une structure optimisée au bénéfice de l'attractivité du territoire. On réfléchit aussi au développement des mutualisations existantes avec la Semie (on partage déjà des locaux, du personnel, des équipements informatiques). Enfin, nous sommes ouverts à un redimensionnement de la So Space au regard de l'évolution des compétences de la CAN, notamment en matière de développement économique, touristique ou commercial. »

Une fusion de la Semie et de la So Space ?

« Une réflexion est en cours. Je ne sais pas si elle aboutira. »

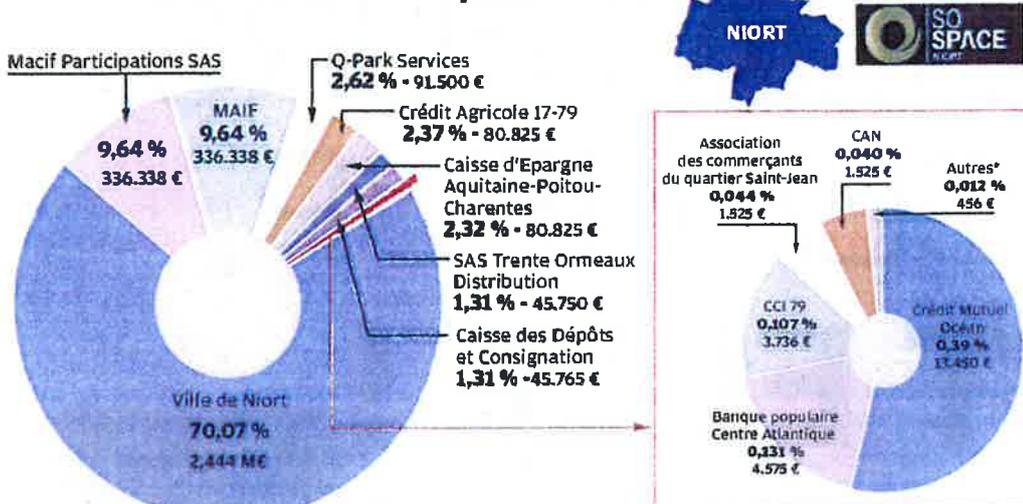
Dossier réalisé par

Xavier Le Roux

Philippe Micard

Emmanuel Touron

Ils sont actionnaires de la So Space



Du parcmètre au smartphone

Dans les parkings ou en voirie, la gestion du stationnement en ville, c'est son affaire. Et dans ce domaine, la So Space sait s'adapter.

Le métier du stationnement est très peu connu. Il ne s'arrête pas lorsque vous glissez votre pièce dans l'horodateur. En sa qualité de directeur « stationnement » de la So Space, Sébastien Portet sait de quoi il parle : à Niort, la société d'économie mixte (Sem) s'acquitte de cette mission depuis 1986 (sous le nom de Sopac jusqu'en 2011).

« Il y avait encore deux parcmètres en ville en 1994 »

« Et c'est un métier en perpétuelle évolution » assure-t-il. En effet : en 1994, période pas si lointaine que cela, « il y avait encore deux parcmètres en ville ». 26 ans plus tard, « nous gérons des horodateurs solaires ou centralisés, capables d'envoyer des alarmes en direct à un serveur central ». Le stationnement peut aussi se payer avec son smartphone, à l'aide de l'application Parknow, lancée le 28 juillet dernier. Même les PV sont électroniques...

Pour se tenir à l'affût de toutes les évolutions, tant dans les technologies que dans les modes de gestion, la So Space fait partie de la Fédération nationale des métiers du stationnement, où elle a sa place dans le collège « exploitants » (l'autre est le collège « prestataires »).



Aujourd'hui, on paye son stationnement avec son smartphone. Il y a 22 ans, il fallait encore mettre une pièce dans le parcmètre.

La So Space adhère également à la SCET, spécialiste de l'économie mixte et du développement territorial dont l'un des secteurs d'expertise est, justement, le stationnement. « Nous y côtoyons d'autres Sem comme

la nôtre, qui sont implantées dans des villes comme Angers, Nantes, Brest, Rennes, Paris, Lyon ou Montpellier, précise Sébastien Portet. Cela nous permet d'échanger nos expériences et de confronter nos probléma-

tiques, tant en terme technique qu'en terme commercial. »

Etablissement recevant du public

Le directeur ne perd pas non plus de vue que lui incombe la gestion de parkings classés au rang des établissements recevant du public. À ce titre, « il faut en plus veiller en permanence à tout un tas de normes en lien avec la protection incendie, la qualité de l'air, la protection des biens et des usagers ». Et là encore, « les choses changent souvent ». D'où cette nécessité d'être sans cesse au courant des évolutions.

À suivre

Le parking de la Brèche a cinq ans

Le 26 novembre 2011, les usagers découvraient pour la première fois le parking souterrain de la Brèche. La So Space a choisi de célébrer cet anniversaire. Le samedi

26 novembre, de 9 h à 11 h, elle proposera à chaque usager du jour un moment convivial autour d'un café. Un cadeau leur sera également remis.

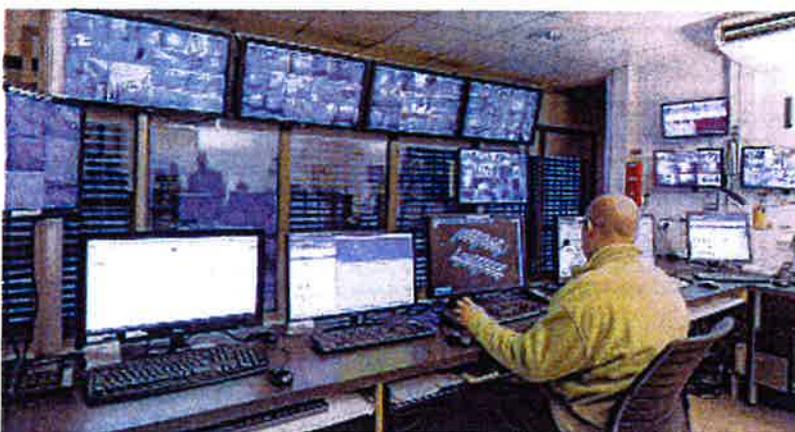
••• Plus de 5.500 places de parking à gérer

> **19.** C'est le nombre de parkings payants que la So Space gère sur la ville : de Liniers, Saint-Hilaire, gare SNCF, Cure, Saint-Jean, Comédie, Hôtel de Ville, Mûrier, Brèche, Marcel-Paul, Tartifume, Bellune, La Roulière, Sainte-Vaize, Moulin-du-Milieu, Biscara, Chanzy, Capucins et Henri-Gélin. Ils sont surélevés (Marcel-Paul), souterrains (Brèche, Hôtel de Ville, Saint-Jean) ou en enclos (Moulin du Milieu, Mûrier...). Quant à leur gestion, ils sont réservés aux abonnés (Saint-Jean, Mûrier), ne proposent pas d'abonnements (Moulin du Milieu...) ou sont mixtes (Hôtel de Ville, la Brèche...).

> **8.** Le nombre de parkings gratuits sur la ville : Eiffel, Besac, Jean-Macé, Mégisserie, Gambetta (2 parkings), Denfert-Rochereau et Souché.

> **11,1.** C'est, en millions d'euros, le coût de construction des parkings de Niort portées par la Sopac-So Space : Marcel-Paul 3,48 M€, La Roulière 2,92 M€, Saint-Jean 1,347 M€, Hôtel-de-Ville 3,361 M€.

> **3.721.** Le nombre de places



Relié à une centaine de caméras, le PC de surveillance de la So Space se trouve dans le parking de la Brèche.

disponibles dans les parkings niortais, dont 684 gratuites. Le plus important est le parking de la Brèche avec ses 530 places.

> **1.800.** Le nombre de places payantes en voirie.

> **160.** Le nombre d'horodateurs gérés par la So Space.

> **498.500.** Le nombre de ti-

ckets de stationnement qui ont été délivrés en 2015.

> **1.320.** Le nombre d'automobilistes qui possèdent, à ce jour, un abonnement.

> **560.** Le nombre de macarons « résidant » actuellement délivré par la So Space.

> **100.** C'est le nombre de caméras disposées dans un bon

nombre de parkings, reliées au PC de surveillance de la So Space, qui se trouve au parking de la Brèche.

> **2.900.** Le nombre d'appels téléphoniques reçus en 2015 par la boutique de la So Space, avenue Saint-Jean d'Angély.

parkings

Histoires de tickets

Au PC central, situé place de la Brèche, l'agent de permanence (il y en a un tous les jours de 8 h à 23 h) reçoit tous les appels des automobilistes en quête d'aide ou de renseignements. Avec, à la clé, quelques anecdotes savoureuses. « Comme cette dame qui avait plié son billet de monnaie en quatre pour pouvoir le glisser dans la fente dédiée aux pièces de monnaie », raconte Sébastien Portet. Il se souvient aussi de cet automobiliste désespéré car son chien... venait de dévorer son ticket de stationnement. « Je me rappelle aussi de cette dame âgée qui avait préparé à l'avance ses pièces mais en arrivant à la barrière, elle les a jetées dans la poubelle, pensant que c'était comme sur l'autoroute ! » Dernier exemple : cet appel de cette dame, pas plus tard que la semaine dernière : « Bonjour, je suis garée à la place 143 au parking Marcel-Paul et je voudrais vous signaler que sur la place juste à côté, quelqu'un a fait ses besoins. Tous ses besoins ! »

Des travaux d'amélioration

Les parkings gérés par la So Space sont utilisés 24 h sur 24. La So Space doit donc considérer d'inévitables usures et dégradations. « Nous menons en permanence des travaux de réfection et de rénovation pour que les parkings demeurent toujours agréables », indique Sébastien Portet. Dernièrement, des niveaux des parkings Marcel-Paul, Hôtel de ville et Roulière ont vu leurs sols bénéficier d'une nouvelle résine « afin de modifier la granulométrie et avoir une meilleure adhérence. » Au parking Saint-Jean, ce sont les éclairages qui vont être changés « avec du led qui sera installé partout. »

Les vélos aussi

A la So Space, ce n'est pas qu'une question de voitures. A la marge, c'est aussi une affaire de vélos puisque la société gère aussi un espace qui leur est dédié, au parking Marcel-Paul. « Pour l'instant, il y a douze places. Mais il y a une vraie demande, donc nous devrions l'agrandir prochainement. »

Paiement : réforme en vue

Dans le cadre de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi Maptam), effective en janvier 2018, le droit sera donné aux collectivités de fixer elles-mêmes le montant de l'amende à payer par l'automobiliste en cas de défaut de paiement. Jusqu'ici, ce montant est de 17 €, le même sur l'ensemble du territoire français.

(Photo NR, Éric Pollet)

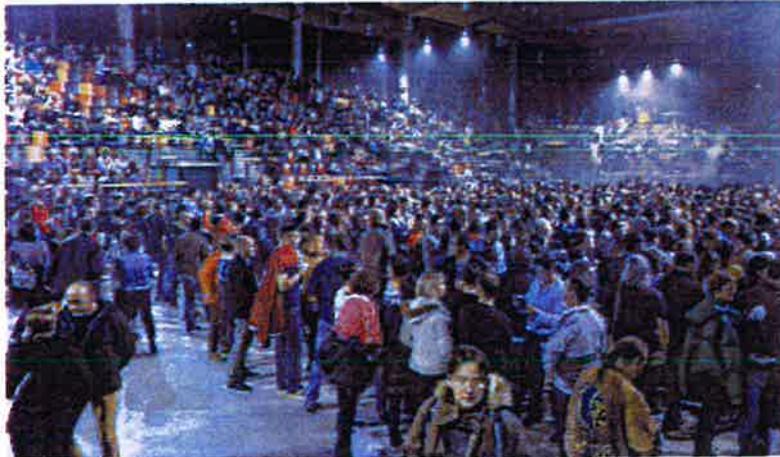
L'Acclameur au diapason

La récente enceinte gérée par la So Space s'est imposée auprès des tourneurs de spectacles entre le Zénith de Nantes et la patinoire de Mériadek à Bordeaux.

Nous avons atteint notre rythme de croisière. Dès 2013 nous avons comblé le manque qui existait. Désormais tous les one-man-show, concerts et spectacles économiquement viables pour une salle de 1.000 à 3.500 places s'arrêtent chez nous. Directeur de l'équipement, Nicolas Fredon estime aujourd'hui que L'Acclameur joue à plein le rôle pour lequel il a été aménagé, et dimensionné. « En quatre ans d'activité - la salle a ouvert le 5 octobre 2012, NDLR - nous avons accueilli de 20 à 25 spectacles par an, avec une moyenne de 38.000 spectateurs. Cela donne des spectacles qui font de 1.200 spectateurs comme dernièrement pour Lara Fabian, à 3.500 personnes (à guichets fermés) avec du public assis en gradins et debout dans la fosse, comme pour Renaud la semaine dernière. »

Une salle de ville moyenne

« On le voit clairement dans les retours médias et sur les réseaux sociaux, nous avons comblé un vide, ajoutez-il. Nous avons enfin une salle qui con-



La salle de L'Acclameur affiche régulièrement complet, et reçoit près de 25 spectacles par an, preuve que l'équipement a comblé un vide.

(Photo NR, Éric Pollet)

vient au public, qui vient du Sud Vendée, des îles de Ré et d'Oléron, de Poitiers, La Rochelle et Saintes. Et parce qu'il y a ce public et du confort, les artistes viennent. »

Entre Nantes et Bordeaux, L'Acclameur n'a pas vraiment de concurrence. VendéeSpace près de La Roche-sur-Yon est

plus orientée vers les gros événements sportifs, et la salle Carat près d'Angoulême est davantage structurée pour des gros salons. Dès lors, en dehors des spectacles qui accueillent au moins 5.000 spectateurs (voilà pourquoi la tournée des Insus n'est pas passée par Niort). L'Accla-

meur attire toutes les tournées : celles qui ont déjà écumé les très grandes salles, celles qui ne feront pas 3.500 entrées, celles comme pour Renaud, qui font une halte entre deux grandes villes. « On fait partie des villes B », résume Nicolas Fredon.

sports

“ L'équipement est disponible ”

Quand il a été lancé durant le mandat d'Alain Baudin, L'Acclameur ne devait accueillir que des activités sportives. Un super-gymnase en quelque sorte. Force est de reconnaître qu'il ne remplit que très (trop ?) rarement cette fonction aujourd'hui, même si la direction affiche sa volonté de répondre à toutes les demandes dans ce domaine : « L'équipement est disponible, je ne dis non à personne... » Las, la salle VendéeSpace avec sa jauge supérieure, truste les grands rendez-vous comme la Coupe Davis. Et Niort doit se contenter de galas de boxe, de championnats de gymnastique. Et de shows des Harlem Globe-trotters.



Le handballeur niortais Nicolas Tournat, en show à L'Acclameur.

Les prochains rendez-vous

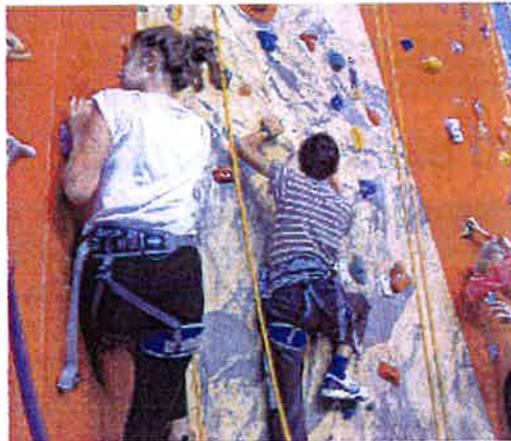
Voici les dates des spectacles, actuellement en réservation à L'Acclameur, ce qui signifie que d'autres pourront s'ajouter.

- 24 novembre.** Arnaud Ducret (one-man-show).
- 3 décembre.** Merlin (spectacle de Noël).
- 8 décembre.** Les Chevaliers du Fiel (complet).
- 10 décembre.** La troupe du Jamel Comedy-club.
- 28 janvier.** Cirkacuba (acrobates, danseurs et musiciens).
- 3 février.** Veronic Dicaire (chanteuse imitatrice).
- 11 février.** Daniel Guichard.
- 20 mars.** Renaud. Phenix Tour (2^e date).
- 21 mars.** Jérémy Ferrari (one-man-show).
- 3 avril.** Rock the ballet.
- 22 avril.** Harlem Globetrotters (show basket).
- 28 avril.** Tal.
- 12 décembre.** Carmina Burana (opéra).

La Verticale : l'irrésistible ascension

Le succès de notre mur d'escalade, la Verticale de L'Acclameur - 42 m de largeur sur 16 m de hauteur, et quelque 90 voies, NDLR - n'est pas vraiment une surprise, car c'est la plus grande structure artificielle de France, et elle est installée dans un espace dédié et confortable. S'il n'est pas surpris de l'intérêt que suscite le mur niortais, Nicolas Fredon constate que son succès a été très rapide : « Tout s'est fait très vite : nous avons véritablement démarré en 2014, et aujourd'hui la structure affiche complet. On pourrait même ouvrir le dimanche tant il y a de la demande. Nous recevons 15.000 grimpeurs par ans, assurés 8 cours pour 200 abonnés, recevons des scolaires, et mettons l'équipement à disposition des clubs. »

Pour pérenniser cette Verticale, la So Space a déjà investi dans un deuxième mur, c'est-à-dire dans la « structure de bloc », ce mur amovible de 150 m² fabriqué localement par la société Créatec. Mais surtout ce sont ses trois permanents, Laurent Revel assisté d'Antoine Guignard et d'Olivier Thiébaud qui font vivre l'équipement. « L'escalade, c'est comme pour un jeu vidéo, les grimpeurs peuvent vite se lasser. Alors au moyen d'une caisse de prises, d'une visseuse et d'une nacelle, nos équipes ouvrent très régulièrement de nouvelles voies, pour que cette Verticale propose sans cesse des découvertes. Ici, il y a la place pour des pros de l'escalade et des amateurs débutants montent en parallèle. »



Pour que l'intérêt ne retombe pas, les responsables du mur ouvrent sans cesse de nouvelles voies.

(Photo archives NR, Éric Pollet)



Merlin à L'Acclameur

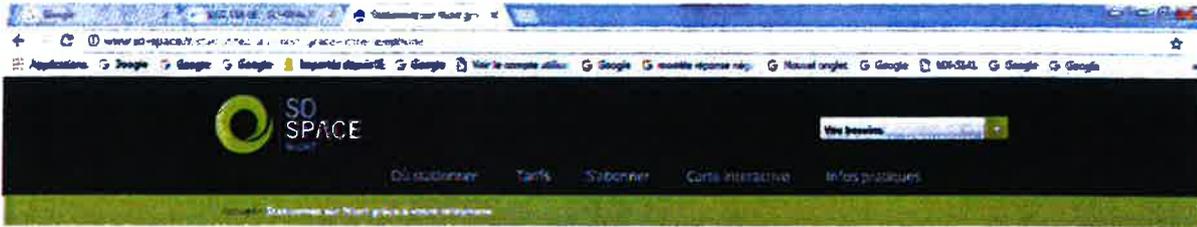
Samedi 3 Décembre à 17h30

Un spectacle magique et familial !

Tous les détails sur LAcclameur.net



66



STATIONNEZ SUR NIORT GRÂCE À VOTRE TÉLÉPHONE

LA MANIÈRE LA PLUS PRÉFÉRÉE DE PAYER SON STATIONNEMENT AVEC VOTRE SMARTPHONE ET VOTRE CARTE BANCAIRE

Possible sur toutes les places payantes par horodateur

MODE D'EMPLOI :

Avant la première utilisation.

- Téléchargez gratuitement l'app sur la Play store ou l'App store
- La première fois inscrivez-vous avec vos coordonnées et votre carte bancaire

Puis à chaque utilisation.

- Trouvez votre place de stationnement idéale, ouvrez l'app ParkNow. La zone de stationnement est détectée automatiquement.
- Confirmez votre emplacement et appuyez sur "démarrer" pour commencer à payer. Plus besoin d'estimer la durée.
- Quand vous revenez à votre voiture appuyez sur "stop" pour terminer. Vous êtes facturé sur votre carte bancaire et la facture est immédiatement disponible dans l'app.

* Prix

Comment les ASVP savent-ils que j'ai payé puisque je n'ai pas de ticket ?

Les ASVP sont aussi connectés au service Parknow. Même sans ticket papier, ils sont informés du paiement associé à votre numéro d'immatriculation.

Combien coûte le service Parknow ?

Stationner avec Parknow coûte le même prix qu'à l'horodateur. Le confort en plus ! Le service vous est mis à disposition gratuitement à Niort via l'app et le site internet

Parknow est-il sécurisé ?

Vos informations sont cryptées et ne sont en aucun cas divulguées à des tiers

Plus d'infos sur www.parknow.fr ou à la **Boulevard du stationnement de la SO SPACE**
05 49 26 34 90





HEULIEZBUS

tan

710

MERCI DE LAISSER
LA PRIORITE
AU BUS
QUITTANT
L'ARRÊT

**Au centre-ville
de Niort...**
Chaque jour plus
de **6600 places***
de parking sont
à portée de main !



Et toujours...

la première heure GRATUITE
au parking de La Brèche !



* 6600 places pour une zone de 2400 places de parking.
Pour plus d'informations : 02 51 42 42 42 ou sur le site : www.niort.fr

Anesse 15

70

BB-609-SQ 70

QUAI 2
St Pierre

Don
NOUVEAU
PROJET



SO SPACE	MARCEL PAUL	
COMPTE DE RESULTAT		
	AU 31/12/16	AU 31/12/15
<u>PRODUITS</u>		
Ventes de marchandises	-	
Production vendue	279 603	242 468
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRE	279 603	242 468
Production stockée	-	
Production immobilisée	-	
Subventions d'exploitation	111 002	154 721
Reprises sur prov. et amortis., transfert de charges	289	-
Autres produits	2	1
<u>TOTAL</u>	390 896	397 190
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
Achats de marchandises	-	
Variation de stock	-	
Achats de matière premières et autres approv.	-	
Variation de stock	-	
Autres achats et charges externes	119 824	110 723
Impôts, taxes et versements assimilés	49 209	46 756
Salaires et traitements	35 228	38 995
Charges sociales	15 460	17 567
Dot. amortissements et provisions sur immobilisations	87 259	90 453
Dot. provisions sur actif circulant	-	-
Dot. provisions pour risques et charges	-	-
Autres charges	3 315	4 535
<u>TOTAL</u>	310 294	309 028
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	80 602	88 162
<u>QUOTES-PARTS DE RESULTAT INTER-ETABLISSEMENT</u>		
Charges communes affectées	-	
Transfert de charges aux programmes	44 216	46 195
<u>TOTAL</u>	44 216	46 195
<u>PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS</u>		
Produits financiers	-	
Charges financiers	19 693	22 613
<u>RESULTAT FINANCIER</u>	19 693	22 613
<u>PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS</u>		
Produits exceptionnels	-	
Charges exceptionnelles	-	
<u>RESULTAT EXCEPTIONNEL</u>	-	-
Participation des salariés	-	
Impôts sur les bénéfices	-	
<u>TOTAL DES PRODUITS</u>	390 896	397 190
<u>TOTAL DES CHARGES</u>	374 203	377 836
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	16 693	19 354

INVENTAIRE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES

OUVRAGE : MARCEL PAUL

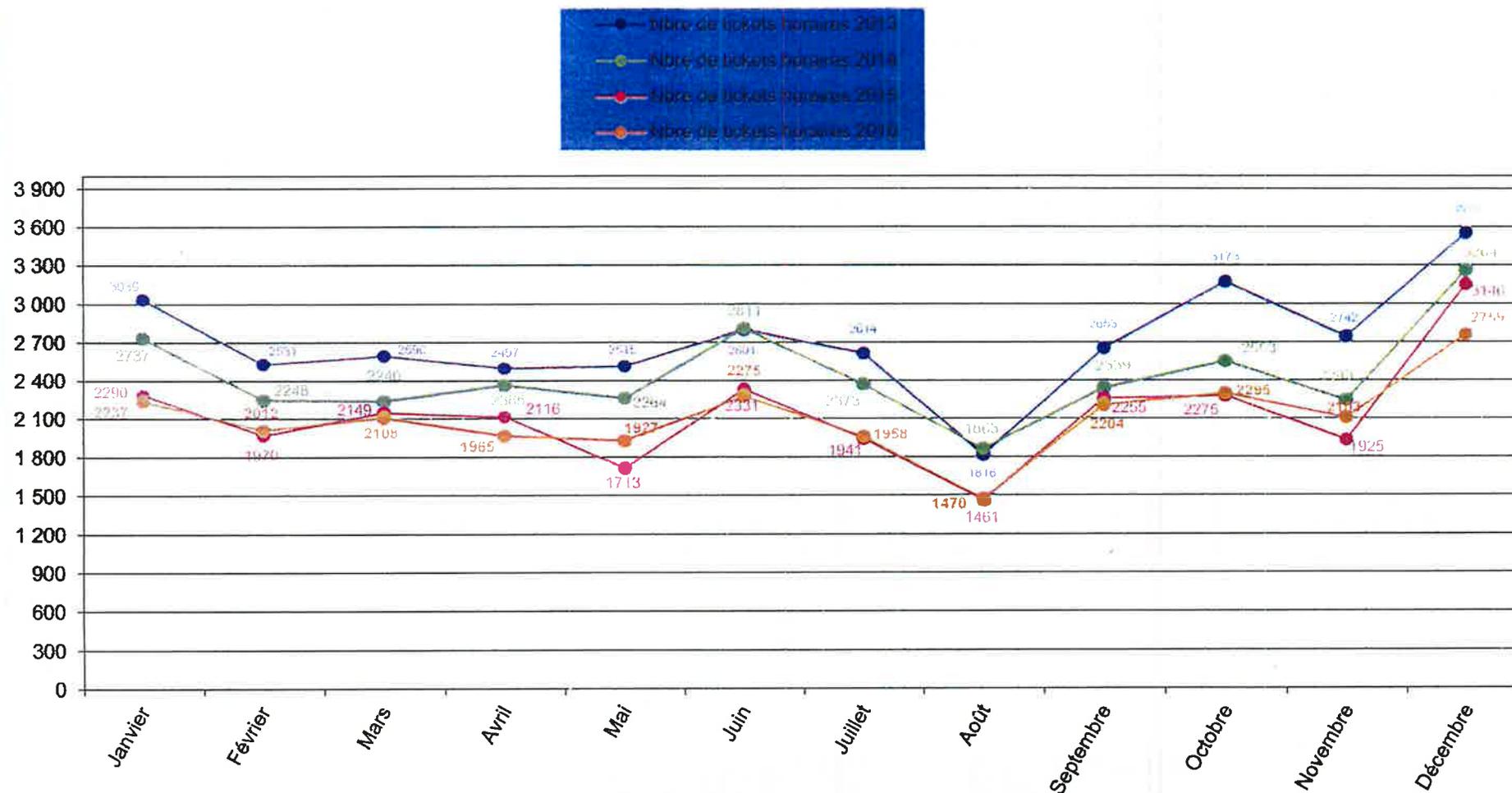
DESCRIPTION DES MATERIELS	NOMBRE	DATE DE MISE EN SERVICE	CONTRAT DE MAINTENANCE	OBSERVATION
ASCENSEURS	2	1988	oui	
PORTAILS ENTREE	2	1994	oui	
PORTAILS SORTIE	2	1995	oui	
BARRIERES	4	2003	oui	
SYSTEME GTC (SYSTEME VIDEO SURVEILLANCE INTEGRES)	1	2011/2012	oui	
SYSTEME D'INTER PHONIE	1	2005	oui	
GROUPE ELECTROGENE	1	1988	oui	
CAISSES AUTOMATIQUE	2	2003	oui	
LECTEUR PIETONS	1	2003	oui	
BORNES D'ENTREE/SORTIE	4	2003	oui	
CAISSE MANUELLE CENTRAL GESTION	1	2003	oui	
ARMOIRES TG/BT	1	1988	non	
HAUTS PARLEURS	58	1988	non	
INTERFACE VARIOBOX	2	2009	oui	
PANNEAU D'AFFICHAGE DYNAMIQUE	1	2009	non	
LPM SERVEUR	1	2009	oui	
BORNES LPM	4	2009	oui	
FIBRE OPTIQUE	1	2011	non	
TOTAL				

71

Annexe 13

Marcel Paul évolution du nombre de tickets horaires délivrés année 2013-2014-2015-2016

72



Annexe 19

SO SPACE	LA ROULIERE	
COMPTE DE RESULTAT		
	AU 31/12/16	AU 31/12/15
PRODUITS		
Ventes de marchandises	-	
Production vendue	139 705	131 181
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRE	139 705	131 181
Production stockée	-	
Production immobilisée	-	
Subventions d'exploitation	190 456	210 056
Reprises sur prov. et amortis., transfert de charges	7 484	-
Autres produits	3	2
TOTAL	337 647	341 239
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	-	
Variation de stock	-	
Achats de matière premières et autres approv.	-	
Variation de stock	-	
Autres achats et charges externes	115 243	116 982
Impôts, taxes et versements assimilés	39 828	37 803
Salaires et traitements	33 294	30 628
Charges sociales	14 667	13 915
Dot. amortissements et provisions sur immobilisations	88 619	92 102
Dot. provisions sur actif circulant	-	-
Dot. provisions pour risques et charges	-	-
Autres charges	1 959	2 477
TOTAL	293 609	293 907
RESULTAT D'EXPLOITATION	44 038	47 332
QUOTES-PARTS DE RESULTAT INTER-ETABLISSEMENT		
Charges communes affectées	-	
Transfert de charges aux programmes	40 359	42 177
TOTAL	40 359	42 177
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS		
Produits financiers	-	
Charges financiers	6 608	8 020
RESULTAT FINANCIER	6 608	8 020
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels	16 400	16 400
Charges exceptionnelles	-	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	16 400	16 400
Participation des salariés	-	
Impôts sur les bénéfices	-	
TOTAL DES PRODUITS	354 047	357 638
TOTAL DES CHARGES	340 577	344 104
RESULTAT DE L'EXERCICE	13 470	13 534

INVENTAIRE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES

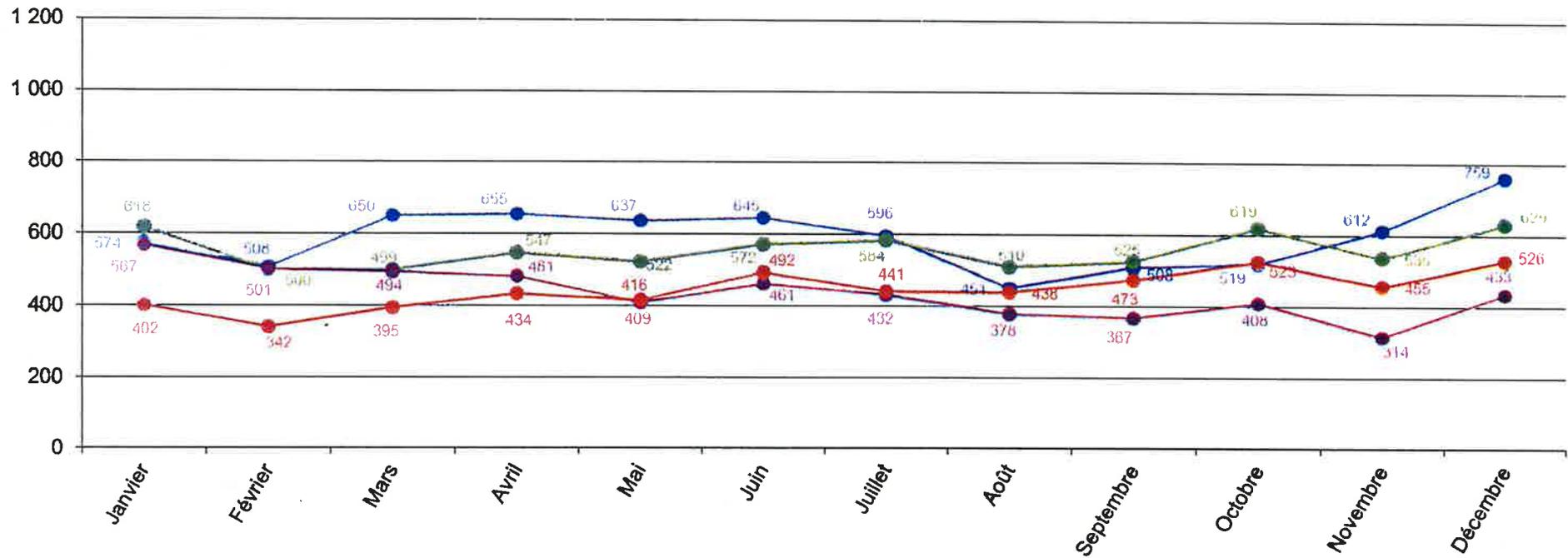
OUVRAGE : ROULIERE

DESCRIPTION DES MATERIELS	NOMBRE	DATE DE MISE EN SERVICE	CONTRAT DE MAINTENANCE	OBSERVATION
ASCENSEURS	2	1992	oui	
BARRIERES	3	2003	oui	
SYSTEME GTC	1	2011/2012	oui	
GROUPE ELECTROGENE	1	1992	oui	
TELESURVEILLANCE (CAMERAS, CYCLIQUE, ASSERVISSEMENT)	1	1992	oui	
BORNES PIETONS	3	2003 (*)	oui	
BORNES D'ENTREE/SORTIE	3	2003 (*)	oui	
ARMOIRES TG/BT	1	1992	non	
INTERPHONIE	1	2005	oui	
SONORISATION	1	1992	non	
VENTILATION, EXTRACTEURS, SAS DE SURPRESSION	1	1992	oui	
CENTRALE DETECTION INCENDIE	1	2008	oui	
CENTRALE DETECTION CO	1	2003	oui	
MPS	1	2003	oui	
SYSTEME CAPTEURS COMPTAGE	3	1992	non	
PORTAIL D'ENTREE	1	1996	oui	
PORTAIL DE SORTIE	2	2001	oui	
INTERFACE VARIOBOX	1	2009	oui	
PANNEAU D'AFFICHAGE DYNAMIQUE	1	2009	non	
LPM SERVEUR	1	2009	oui	
BORNES LPM	3	2009	oui	
CENTRALE DE GESTION VARIOFLEX	1	2009	oui	
CAISSES AUTOMATIQUE	2	2009	oui	
FIBRE OPTIQUE	1	2011	non	
TOTAL				

(*) Matériels modifié en 2009

Roulière évolution du nombre de tickets horaires délivrés année 2013-2014-2015-2016

● Nombre de tickets horaires 2013
● Nombre de tickets horaires 2014
● Nombre de tickets horaires 2015
● Nombre de tickets horaires 2016



77

Annexe 24

SO SPACE	SAINT JEAN	
COMPTE DE RESULTAT		
	AU 31/12/16	AU 31/12/15
PRODUITS		
Ventes de marchandises	-	
Production vendue	103 945	100 470
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRE	103 945	100 470
Production stockée	-	
Production immobilisée	-	
Subventions d'exploitation	56 233	43 701
Reprises sur prov. et amortis., transfert de charges	178	48 094
Autres produits	3	3
TOTAL	160 359	192 268
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	-	
Variation de stock	-	
Achats de matière premières et autres approv.	-	
Variation de stock	-	
Autres achats et charges externes	47 334	44 220
Impôts, taxes et versements assimilés	14 114	18 753
Salaires et traitements	20 019	16 727
Charges sociales	8 785	7 611
Dot. amortissements et provisions sur immobilisations	42 023	43 227
Dot. provisions sur actif circulant	3 323	-
Dot. provisions pour risques et charges	-	-
Autres charges	1 586	2 484
TOTAL	137 185	133 022
RESULTAT D'EXPLOITATION	23 174	59 245
QUOTES-PARTS DE RESULTAT INTER-ETABLISSEMENT		
Charges communes affectées	-	
Transfert de charges aux programmes	19 173	19 445
TOTAL	19 173	19 445
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS		
Produits financiers	-	
Charges financiers	5 736	6 576
RESULTAT FINANCIER	5 736	6 576
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels	13 339	13 339
Charges exceptionnelles	-	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	13 339	13 339
Participation des salariés	-	
Impôts sur les bénéfices	-	
TOTAL DES PRODUITS	173 698	205 607
TOTAL DES CHARGES	162 094	159 044
RESULTAT DE L'EXERCICE	11 604	46 563

INVENTAIRE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES

OUVRAGE : SAINT JEAN

DESCRIPTION DES MATERIELS	NOMBRE	DATE DE MISE EN SERVICE	CONTRAT DE MAINTENANCE	OBSERVATION
ASCENSEURS	1	1997	oui	
PORTAILS	2	1997	oui	
BARRIERES	2	2003	oui	
SYSTEME GTC	1	2011/2012	oui	
GROUPE ELECTROGENE	1	1997	oui	
BORNE PIETONS AVEC PIED	1	2003	oui	
BORNES D'ENTREE/SORTIE	2	2003	oui	
CENTRALE DETECTION INCENDIE	1	2015	oui	
CENTRALE DETECTION CO	1	1997	oui	
CAMERAS	10	1997	non	
MONITEUR VIDEO			non	
COMMUTATEUR			oui	
INTERPHONIE	1	2005	oui	
HAUTS PARLEURS	23	1997	non	
MPS	1	2003	oui	
EXTRACTEURS	7	1997	oui	
ARMOIRE ELECTRIQUE	1	1997	non	
ONDULEUR	1	1997	non	
FIBRE OPTIQUE	1	2011	non	
TOTAL				

82

Annexe 28

ST JEAN

*Cadencement des travaux de gros entretien
jusqu'en 2020*

Mise à jour le 20-10-2016

Coûts	Designation	Durée de Vie	Années																							
			2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020			
∞ ∞	Restauration peinture mur	10 ans																								
			* N-1																							
			* N-2																							
			* N-3																							
			* N-4																							
			* N-5																							
			* N-6																							
28 000 € 12 200 € 1 000 € 1 275 €	Restauration sols escalier principal Restauration mur escalier principal Restauration mur local gardien Restauration grille d'entrée véhicule	20 ans 10 ans 10 ans 10 ans																								
			* N-1																							
			* N-2																							
			* N-3																							
			* N-4																							
			* N-5																							
			* N-6																							
Prévisionnel	Montant travaux																									

28 000 €
12 200 €
43 700 €
1 275 €
12 200 €
43 700 €
1 275 €

Annexe 29
SP07/08/2017

COMPTES DE RESULTAT

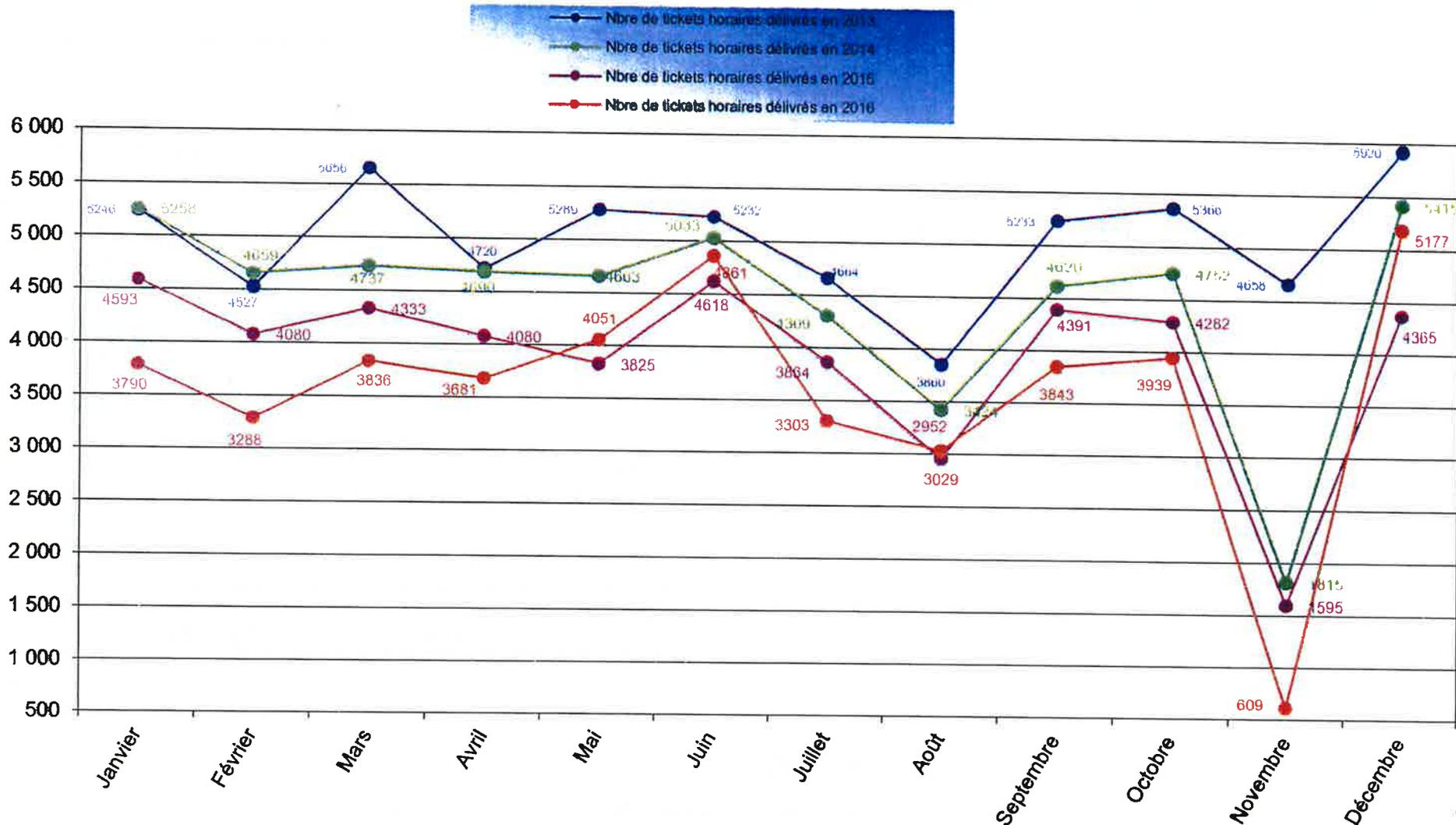
	AU 31/12/16	AU 31/12/15
PRODUITS		
Ventes de marchandises	-	
Production vendue	295 839	293 797
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRE	295 839	293 797
Production stockée	-	
Production immobilisée	-	
Subventions d'exploitation	33 245	45 228
Reprises sur prov. et amortis., transfert de charges	289	655
Autres produits	1	2
TOTAL	329 375	339 682
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	-	
Variation de stock	-	
Achats de matière premières et autres approv.	-	
Variation de stock	-	
Autres achats et charges externes	134 747	126 602
Impôts, taxes et versements assimilés	27 467	20 710
Salaires et traitements	35 228	33 369
Charges sociales	15 459	14 936
Dot. amortissements et provisions sur immobilisations	95 283	109 625
Dot. provisions sur actif circulant	-	-
Dot. provisions pour risques et charges	-	-
Autres charges	3 478	3 318
TOTAL	311 662	308 559
RESULTAT D'EXPLOITATION	17 713	31 123
QUOTES-PARTS DE RESULTAT INTER-ETABLISSEMENT		
Charges communes affectées	-	
Transfert de charges aux programmes	44 485	46 173
TOTAL	44 485	46 173
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS		
Produits financiers	-	
Charges financières	20 481	23 436
RESULTAT FINANCIER	20 481	23 436
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels	48 353	48 353
Charges exceptionnelles	-	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	48 353	48 353
Participation des salariés	-	
Impôts sur les bénéfices	-	
TOTAL DES PRODUITS	377 728	388 035
TOTAL DES CHARGES	376 628	378 168
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 100	9 868

INVENTAIRE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES

OUVRAGE : HOTEL DE VILLE

DESCRIPTION DES MATERIELS	NOMBRE	DATE DE MISE EN SERVICE	CONTRAT DE MAINTENANCE	OBSERVATION
ASCENSEURS	1	1999	oui	
PORTAILS	3	1999	oui	
BARRIERES	2	2006	oui	
SYSTEME GTC	1	1999	oui	
GROUPE ELECTROGENE	1	1999	oui	
BORNES D'ENTREE/SORTIE	4	2006	oui	
SYSTEME D'INTER PHONIE	1	2005	oui	
ONDULEUR	1	1999	non	
LECTEURS DE BADGE (piétons)	3	2006	oui	
UNITE PARKEON	1	2006	oui	
CAISSES AUTOMATIQUE	2	2006	oui	
LPM SERVEUR	1	2006	oui	
BORNES LPM	2	2006	oui	
SYSTEME VIDEO SURVEILLANCE (CAMERAS, CYCLIQUE, ASSERVISSEMENT)	1	1999	oui	
ARMOIRE PROTECTION MATERIEL DE GESTION	1	1999	non	
DETECTION INCENDIE	1	2015	oui	
VENTILATION (EXTRACTEURS, CENTRALE CO)	1	1999	oui	
VENTILATION (rajout de matériel)	1	2008	oui	
FIBRE OPTIQUE	1	2011	non	
PANNEAU D'AFFICHAGE DYNAMIQUE	1	2011	non	
TOTAL				

Hotel de Ville évolution du nombre de tickets horaires délivrés année 2013-2014-2015-2016



87

Anex 33

HOTEL DE VILLE
Cadencement des travaux de gros entretien
jusqu'en 2020

Mise a jour le 20 -10-16

Coûts Prévisionnels	Désignation	Durée de Vie	Années																				
			2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
50 000 € 50 000 € 50 000 € ∞ ∞	Réfection résine: RDC * N-1 * N-2 * N-3	10 ans					X										X						
	Réfection peinture plafond et mur RDC * N-1 * N-2 * N-3	10 ans																					X
	3 750 € 3 750 € 3 750 €	Réfection peinture escaliers * Principal * St Jean * Musée	10 ans											X									X
4 900 €	Réfection peinture Hall caisse + local gardien+ peinture encadrement niveau																						X

Prévisionnel	Montant travaux
---------------------	-----------------

50 000 €

100 000 €

11 250 €

44 814 €

50 000 €

50 000 €

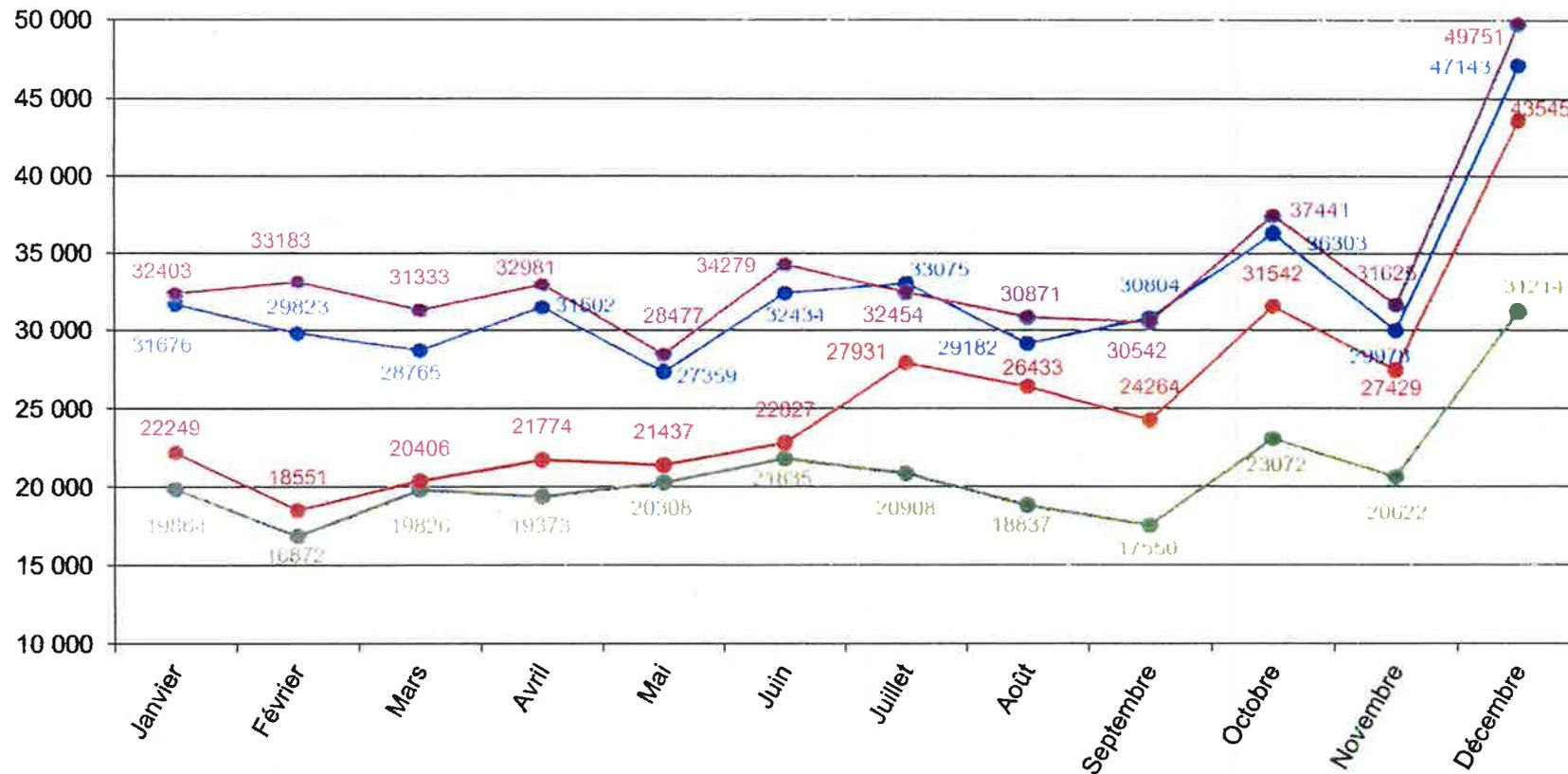
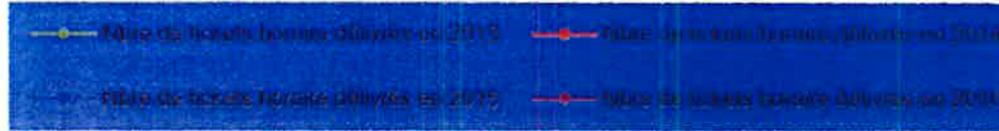
50 000 €

Annexe 34

11 250 €

44 814 €

Parking de la Brèche évolution du nombre de tickets horaires délivrés année 2013-2014-2015-2016



06

Annexe 36

INVENTAIRE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES

OUVRAGE : LA BRECHE

DESCRIPTION DES MATERIELS	NOMBRE	DATE DE MISE EN SERVICE	VALEUR H.T A LA MISE EN SERVICE	CONTRAT DE MAINTENANCE	OBSERVATION
ASCENSEURS	1	2011		oui	
PORTAILS	3	2011		oui	
BARRIERES	4	2011		oui	
SYSTEME GTC	1	2011		oui	
GROUPE ELECTROGENE	1	2011		oui	
ÉQUIPEMENTS D'ENTREE/SORTIE	4	2011		oui	
SYSTEME D'INTER PHONIE	1	2011		oui	
ONDULEUR	1	2011		non	
LECTEURS DE BADGE (piétons)	5	2011		oui	
UNITE THALES	1	2011		oui	
CAISSES AUTOMATIQUE	7	2011		oui	
LPM SERVEUR	1	2011		oui	
BORNES LPM	4	2011		oui	
SYSTEME VIDEO SURVEILLANCE (CAMERAS, CYCLIQUE, ASSERVISSEMENT)	1	2011		oui	
DETECTION INCENDIE	1	2011		oui	
VENTILATION (EXTRACTEURS, CENTRALE CO/NO)	1	2011		oui	
CLIMATISATION	1	2012		oui	
POMPES DE RELEVAGE (système)	2	2011		oui	
COMPTAGE GUIDAGE A LA PLACE	1	2011		non	
SONORISATION	1	2011		non	
TOTAL			- €		

SP Le 07/08/2017

Annexe 37

SO SPACE	LA BRECHE	
COMPTE DE RESULTAT		
	AU 31/12/16	AU 31/12/15
<u>PRODUITS</u>		
Ventes de marchandises	-	
Production vendue	483 576	434 297
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRE	483 576	434 297
Production stockée	-	
Production immobilisée	-	
Subventions d'exploitation	-	
Reprises sur prov. et amortis., transfert de charges	1 961	193 367
Autres produits	2	3
<u>TOTAL</u>	485 539	627 667
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
Achats de marchandises	-	
Variation de stock	-	
Achats de matière premières et autres approv.	-	
Variation de stock	-	
Autres achats et charges externes	182 473	211 479
Impôts, taxes et versements assimilés	8 942	21 963
Salaires et traitements	114 566	115 877
Charges sociales	48 864	51 500
Dot. amortissements et provisions sur immobilisations	10 887	10 887
Dot. provisions sur actif circulant	-	-
Dot. provisions pour risques et charges	-	-
Autres charges	843	1 354
<u>TOTAL</u>	366 575	413 081
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	118 964	214 605
<u>QUOTES-PARTS DE RESULTAT INTER-ETABLISSEMENT</u>		
Charges communes affectées	-	
Transfert de charges aux programmes	49 564	57 954
<u>TOTAL</u>	49 564	57 954
<u>PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS</u>		
Produits financiers	-	
Charges financiers	-	
<u>RESULTAT FINANCIER</u>	-	-
<u>PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS</u>		
Produits exceptionnels	-	
Charges exceptionnelles	-	
<u>RESULTAT EXCEPTIONNEL</u>	-	-
Participation des salariés	-	
Impôts sur les bénéfices	-	
<u>TOTAL DES PRODUITS</u>	485 539	627 667
<u>TOTAL DES CHARGES</u>	416 139	471 016
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	69 400	156 651

PREVISION DE RECETTE HORAIRE 2016

BRECHE

MOIS	TARIFS	NOMBRE DE PLACES	NOMBRE DE JOURS PAY.	RECETTE REALISEE 2015*	RECETTE Prévision 2016*	RECETTE Réaliser	ECART TOTAL	ECART en %	Nombre De Tickets Délivrés	Valeur du ticket moyen réalisé	Durée Moyenne de stationnement (rajouté 1h gratuite)
JANVIER	1ère H gratuite puis 1,50 € l'heure	530	31	31 440,60 €	31 440,60 €	37 633,20 €	6 192,60 €	19,70%	32403	1,16 €	0,77
FEVRIER	1ère H gratuite puis 1,50 € l'heure	530	29	32 230,80 €	32 230,80 €	42 221,60 €	9 990,80 €	31,00%	33183	1,27 €	0,85
MARS	1ère H gratuite puis 1,50 € l'heure	530	31	35 847,00 €	35 847,00 €	39 953,80 €	4 106,80 €	11,46%	31333	1,28 €	0,85
AVRIL	1ère H gratuite puis 1,50 € l'heure	530	30	32 041,50 €	32 041,50 €	41 077,00 €	9 035,50 €	28,20%	32981	1,25 €	0,83
MAI	1ère H gratuite puis 1,50 € l'heure	530	31	26 520,10 €	26 520,10 €	34 655,10 €	8 135,00 €	30,67%	28477	1,22 €	0,81
JUIN	1ère H gratuite puis 1,50 € l'heure	530	30	33 360,70 €	33 360,70 €	43 861,50 €	10 500,80 €	31,48%	34279	1,28 €	0,85
JUILLET	1ère H gratuite puis 1,50 € l'heure	530	31	36 753,20 €	36 753,20 €	38 689,60 €	1 936,40 €	5,27%	32454	1,19 €	0,79
AOUT	1ère H gratuite puis 1,50 € l'heure	530	31	30 442,80 €	30 442,80 €	35 911,80 €	5 469,00 €	17,96%	30871	1,16 €	0,78
SEPTEMBRE	1ère H gratuite puis 1,50 € l'heure	530	30	34 127,70 €	34 127,70 €	35 413,60 €	1 285,90 €	3,77%	30542	1,16 €	0,77
OCTOBRE	1ère H gratuite puis 1,50 € l'heure	530	31	43 115,20 €	43 115,20 €	47 267,90 €	4 152,70 €	9,63%	37441	1,26 €	0,84
NOVEMBRE	1ère H gratuite puis 1,50 € l'heure	530	30	36 453,00 €	36 453,00 €	38 245,70 €	1 792,70 €	4,92%	31625	1,21 €	0,81
DECEMBRE	1ère H gratuite puis 1,50 € l'heure	530	31	55 089,60 €	55 089,60 €	60 097,40 €	5 007,80 €	9,09%	49751	1,21 €	0,81
TOTAL		366		427 422,20 €	427 422,20 €	495 028,20 €	59 471,00 €		405340	1,22 €	0,81
Moyenne											

HT 356 185,17 € 356 185,17 € 412 623,50 € 49 559,17 €

soit 0,49 h
+ 1 h gratuite
= 1,49 h

* Hors facturations diverses

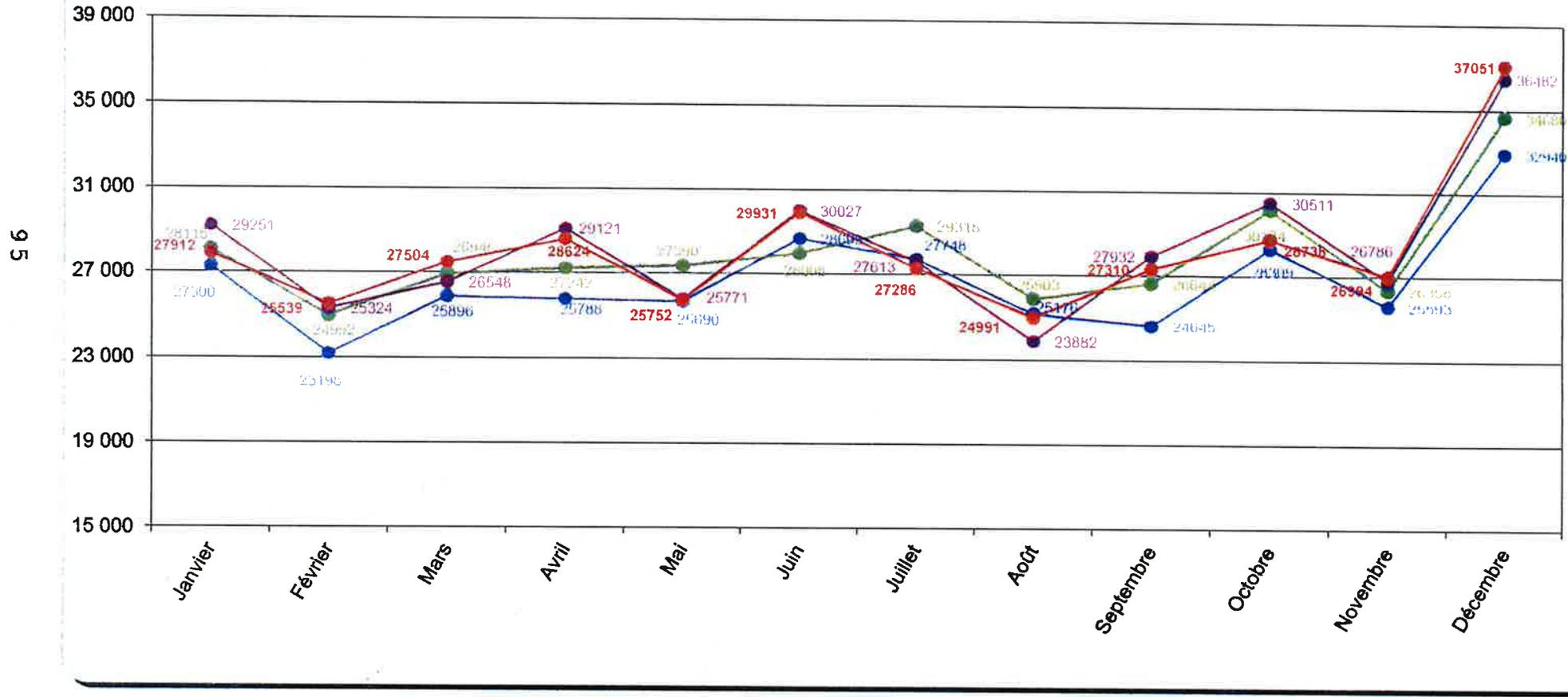
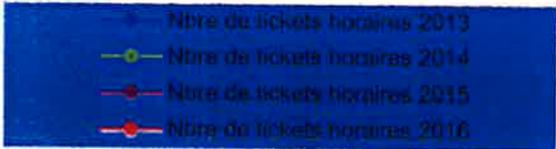
Annexe 39

3

Parking de La Brèche
Selon Facturation TTC 2016

MOIS	RECETTES ABONNEMENTS	AUTRES RECETTES (Cartes perdues + Bons de paiements)	Total
JANVIER	67 430,22 €	1 200,00 €	68 630,22 €
FÉVRIER	6 586,90 €	- €	6 586,90 €
MARS	2 255,50 €	- €	2 255,50 €
AVRIL	7 556,45 €	160,00 €	7 716,45 €
MAI	1 516,68 €	15,00 €	1 531,68 €
JUIN	3 530,23 €	808,00 €	4 338,23 €
JUILLET	971,39 €	784,00 €	1 755,39 €
AOÛT	2 690,73 €	192,00 €	2 882,73 €
SEPTEMBRE	5 088,63 €	- €	5 088,63 €
OCTOBRE	1 555,48 €	- €	1 555,48 €
NOVEMBRE	2 188,52 €	800,00 €	2 988,52 €
DÉCEMBRE	2 437,10 €	-8,00 €	2 429,10 €
TOTAL	103 807,83 €	3 951,00 €	107 758,83 €

Moulin du Milieu évolution du nombre de tickets horaires délivrés année 2013-2014-2015-2016



Annexe 11

SO SPACE	PARC EN PRESTATION	
COMPTE DE RESULTAT		
	AU 31/12/16	AU 31/12/15
<u>PRODUITS</u>		
Ventes de marchandises	-	
Production vendue	247 975	229 653
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRE	247 975	229 653
Production stockée	-	
Production immobilisée	-	
Subventions d'exploitation	-	
Reprises sur prov. et amortis., transfert de charges	311	-
Autres produits	14	21
TOTAL	248 300	229 675
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
Achats de marchandises	-	
Variation de stock	-	
Achats de matière premières et autres approv.	-	
Variation de stock	-	
Autres achats et charges externes	88 343	82 063
Impôts, taxes et versements assimilés	938	1 130
Salaires et traitements	57 280	67 131
Charges sociales	24 590	29 196
Dot. amortissements et provisions sur immobilisations	-	-
Dot. provisions sur actif circulant	-	-
Dot. provisions pour risques et charges	-	-
Autres charges	16	10
TOTAL	171 167	179 530
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	77 134	50 145
<u>QUOTES-PARTS DE RESULTAT INTER-ETABLISSEMENT</u>		
Charges communes affectées	-	
Transfert de charges aux programmes	23 124	25 187
TOTAL	23 124	25 187
<u>PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS</u>		
Produits financiers	-	
Charges financiers	-	
<u>RESULTAT FINANCIER</u>	-	-
<u>PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS</u>		
Produits exceptionnels	-	
Charges exceptionnelles	-	
<u>RESULTAT EXCEPTIONNEL</u>	-	-
Participation des salariés	-	
Impôts sur les bénéfices	-	
<u>TOTAL DES PRODUITS</u>	248 300	229 675
<u>TOTAL DES CHARGES</u>	194 291	204 717
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	54 010	24 958

**Recettes Abonnements des Parcs en Prestation
Selon Facturation TTC 2016**

Mois \ Sites	J. De Liniers	Mûrier	Cure	Saint-Valze	Henri-Gellin	Total
JANVIER	Recettes Abonnements 17 269,95 €	Recettes Abonnements 11 137,34 €	Recettes Abonnements 3 355,31 €	Recettes Abonnements 6 565,00 €	Recettes Abonnements 12 397,05 €	Recettes Abonnements 50 724,65 €
	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 91,47 €	Autres Recettes 30,49 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 121,96 €
FEVRIER	Recettes Abonnements 1 006,63 €	Recettes Abonnements 69,18 €	Recettes Abonnements 58,87 €	Recettes Abonnements 65,00 €	Recettes Abonnements 50,00 €	Recettes Abonnements 1 249,68 €
	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €
MARS	Recettes Abonnements 160,00 €	Recettes Abonnements 69,18 €	Recettes Abonnements 58,87 €	Recettes Abonnements 65,00 €	Recettes Abonnements 50,00 €	Recettes Abonnements 403,05 €
	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €
AVRIL	Recettes Abonnements 480,00 €	Recettes Abonnements 69,18 €	Recettes Abonnements 58,87 €	Recettes Abonnements 65,00 €	Recettes Abonnements 50,00 €	Recettes Abonnements 723,05 €
	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €
MAI	Recettes Abonnements 120,00 €	Recettes Abonnements 578,53 €	Recettes Abonnements 58,87 €	Recettes Abonnements 65,00 €	Recettes Abonnements 50,00 €	Recettes Abonnements 872,40 €
	Autres Recettes 15,00 €	Autres Recettes 30,49 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 45,49 €
JUIN	Recettes Abonnements 120,00 €	Recettes Abonnements 69,18 €	Recettes Abonnements 58,87 €	Recettes Abonnements 65,00 €	Recettes Abonnements 55,33 €	Recettes Abonnements 368,38 €
	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €
TOTAL	Recettes Abonnements 19 156,58 €	Recettes Abonnements 11 992,59 €	Recettes Abonnements 3 649,66 €	Recettes Abonnements 6 890,00 €	Recettes Abonnements 12 652,38 €	Recettes Abonnements 54 341,21 €
	Autres Recettes 15,00 €	Autres Recettes 121,96 €	Autres Recettes 30,49 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 167,45 €

La somme de 91,47 € pour le mois de Janvier 2016 sur le parking du Mûrier correspond à trois cautions versées
 La somme de 30,49 € pour le mois de Janvier 2016 sur le parking de La Cure correspond à une caution versée
 La somme de 15,00 € pour le mois de Mai 2016 dans le garage Jacques De Liniers correspond à une carte perdue
 La somme de 30,49 € pour le mois de Mai 2016 dans le garage Jacques De Liniers correspond à une caution versée

**Recettes Abonnements des Parcs en Prestation
Selon Facturation TTC 2016**

Mois \ Sites	J. De Liniers	Mûrier	Cure	Saint-Valza	Henri-Gelin	Total
JUILLET	Recettes Abonnements 136,77 €	Recettes Abonnements 69,18 €	Recettes Abonnements 58,87 €	Recettes Abonnements 65,00 €	Recettes Abonnements 90,00 €	Recettes Abonnements 419,82 €
	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €
AOÛT	Recettes Abonnements 356,13 €	Recettes Abonnements 69,18 €	Recettes Abonnements 58,87 €	Recettes Abonnements 65,00 €	Recettes Abonnements 250,00 €	Recettes Abonnements 799,18 €
	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 15,00 €	Autres Recettes 15,00 €
SEPTEMBRE	Recettes Abonnements 160,00 €	Recettes Abonnements 69,18 €	Recettes Abonnements 58,87 €	Recettes Abonnements 65,00 €	Recettes Abonnements 183,33 €	Recettes Abonnements 536,38 €
	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €
OCTOBRE	Recettes Abonnements 160,00 €	Recettes Abonnements 69,18 €	Recettes Abonnements 58,87 €	Recettes Abonnements 65,00 €	Recettes Abonnements 122,13 €	Recettes Abonnements 475,18 €
	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €
NOVEMBRE	Recettes Abonnements 160,00 €	Recettes Abonnements 69,18 €	Recettes Abonnements 58,87 €	Recettes Abonnements 65,00 €	Recettes Abonnements -30,00 €	Recettes Abonnements 323,05 €
	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €
DÉCEMBRE	Recettes Abonnements 160,00 €	Recettes Abonnements 69,18 €	Recettes Abonnements 58,87 €	Recettes Abonnements 65,00 €	Recettes Abonnements 50,00 €	Recettes Abonnements 403,05 €
	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 0,00 €
TOTAL ANNUEL	Recettes Abonnements 20 289,48 €	Recettes Abonnements 12 407,67 €	Recettes Abonnements 4 002,88 €	Recettes Abonnements 7 280,00 €	Recettes Abonnements 13 317,84 €	Recettes Abonnements 57 297,87 €
	Autres Recettes 15,00 €	Autres Recettes 121,96 €	Autres Recettes 30,49 €	Autres Recettes 0,00 €	Autres Recettes 15,00 €	Autres Recettes 182,45 €
tic	20 304,48 €	12 529,63 €	4 033,37 €	7 280,00 €	13 332,84 €	57 480,32 €
ht	16 920,40 €	10 441,36 €	3 361,14 €	6 066,67 €	11 110,70 €	47 900,27 €

La somme de 15,00 € pour le mois d'août 2016 dans le garage Henri-Gelin correspond à une carte perdue

Annie 44

PREVISION DE RECETTE 2016

Moulin du Milleu

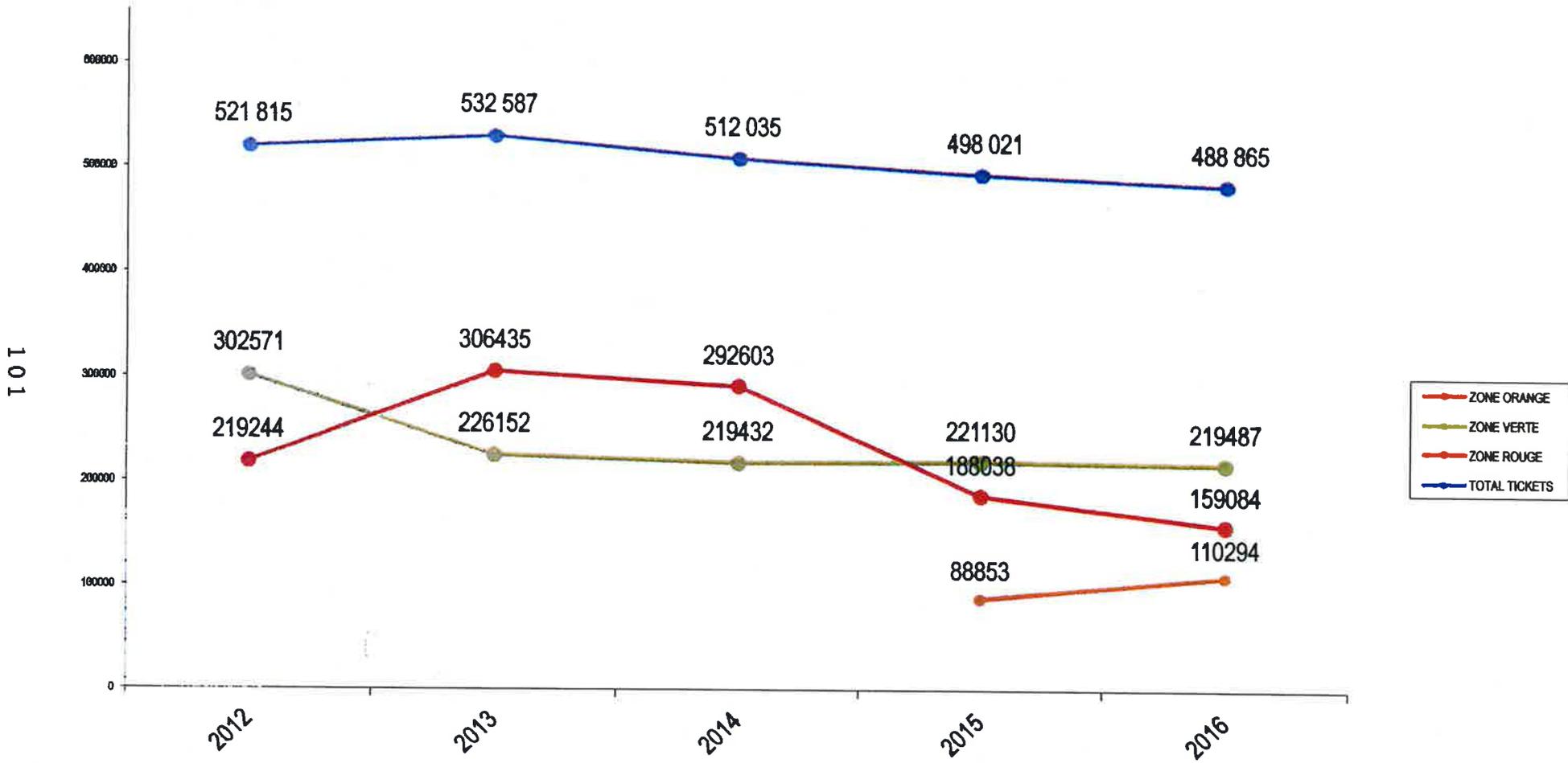
MOIS	TARIFS	NOMBRE DE PLACES	NOMBRE DE JOURS PAY.	RECETTE REALISEE 2015*	RECETTE PREVISION 2016	RECETTE REALISEE *	ECART TOTAL	ECART en %	Nombre De Tickets Délivrés	Valeur du ticket moyen réalisé	Durée Moyenne De Stationnement
JANVIER	1,30 € l'heure	220	25	40 593,80 €	40 683,80 €	41 807,10 €	1 123,30 €	2,76%	27912	1,50 €	1,15
FEVRIER	1,30 € l'heure	220	25	34 354,20 €	34 125,40 €	36 401,40 €	2 276,00 €	6,67%	25539	1,43 €	1,10
MARS	1,30 € l'heure	220	26	35 847,00 €	35 847,00 €	39 383,70 €	3 536,70 €	9,87%	27504	1,43 €	1,10
AVRIL	1,30 € l'heure	220	26	38 988,80 €	38 988,80 €	40 675,50 €	1 686,70 €	4,33%	28624	1,42 €	1,09
MAI	1,30 € l'heure	220	24	33 955,80 €	33 955,80 €	38 182,60 €	4 206,80 €	12,39%	25752	1,48 €	1,14
JUIN	1,30 € l'heure	220	26	39 995,20 €	39 995,20 €	44 482,20 €	4 487,00 €	11,22%	29931	1,49 €	1,14
JUILLET	1,30 € l'heure	220	25	36 181,30 €	36 181,30 €	39 094,00 €	2 912,70 €	8,05%	27286	1,43 €	1,10
AOÛT	1,30 € l'heure	220	26	36 181,30 €	36 181,30 €	34 983,50 €	-1 197,80 €	-3,31%	24991	1,40 €	1,08
SEPTEMBRE	1,30 € l'heure	220	26	43 748,20 €	43 748,20 €	40 386,30 €	-3 361,90 €	-7,68%	27310	1,48 €	1,14
OCTOBRE	1,30 € l'heure	220	26	44 336,00 €	44 336,00 €	42 825,80 €	-1 510,20 €	-3,41%	28738	1,49 €	1,15
NOVEMBRE	1,30 € l'heure	220	24	39 697,80 €	39 697,80 €	40 379,40 €	681,60 €	1,72%	26994	1,50 €	1,15
DECEMBRE	1,30 € l'heure	220	27	54 153,80 €	54 153,60 €	55 174,90 €	1 021,30 €	1,89%	37051	1,49 €	1,15
TOTAL		306		478 033,00 €	477 894,20 €	493 756,40 €	11 655,40 €		337632		
Moyenne											

HT 398 360,83 € 398 245,17 € 411 463,67 € 9 712,83 €

* Hors facturations diverses

SO SPACE		LA VOIRIE	
COMPTE DE RESULTAT			
		AU 31/12/16	AU 31/12/15
PRODUITS			
Ventes de marchandises		-	
Production vendue		180 586	145 192
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRE		180 586	145 192
Production stockée		-	
Production immobilisée		-	
Subventions d'exploitation		-	
Reprises sur prov. et amortis., transfert de charges		200	-
Autres produits		2	1
TOTAL		180 789	145 193
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises		-	
Variation de stock		-	
Achats de matière premières et autres approv.		-	
Variation de stock		-	
Autres achats et charges externes		37 736	30 443
Impôts, taxes et versements assimilés		1 081	810
Salaires et traitements		65 769	48 152
Charges sociales		28 772	21 725
Dot. amortissements et provisions sur immobilisations		-	-
Dot. provisions sur actif circulant		-	-
Dot. provisions pour risques et charges		-	-
Autres charges		1	1
TOTAL		133 359	101 131
RESULTAT D'EXPLOITATION		47 429	44 062
QUOTES-PARTS DE RESULTAT INTER-ETABLISSEMENT			
Charges communes affectées		-	
Transfert de charges aux programmes		18 025	14 189
TOTAL		18 025	14 189
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS			
Produits financiers		-	
Charges financiers		-	
RESULTAT FINANCIER		-	-
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels		-	
Charges exceptionnelles		-	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-	-
Participation des salariés		-	
Impôts sur les bénéfices		-	
TOTAL DES PRODUITS		180 789	145 193
TOTAL DES CHARGES		151 384	115 320
RESULTAT DE L'EXERCICE		29 404	29 873

EVOLUTION DU NOMBRE DE TICKETS DELIVRES PAR LES HORODATEURS DE 2012 A 2016



Annexe 47

PREVISION DE RECETTE

BUDGET 2016

VOIRIE

MOIS	TARIFS	ZONES	R1 2015	R1 2016 PREVU	NOMBRE DE PLACES	NOMBRE DE JOURS PAY.	R1 2016 REALISE	RECETTE PREVISION	RECETTE REALISEE	ECART TOTAL	% ECART	Nombre De Tickets Délivrés	Valeur Du Ticket Moyen	Durée Moyenne De Stationnement
JANVIER	1,20 € l'heure	Rouge	2,11	2,11	298	29	1,88	21 881,54 €	19 483,10 €	-2 398,44 €	-10,96%	14460	1,35 €	1,12
	1,20 € l'heure	Orange	2,20	2,20	193	29	2,08	14 776,08 €	13 945,80 €	-830,28 €	-5,62%	10417	1,34 €	1,12
	0,80 € l'heure	verte	0,95	0,95	1288	29	1,01	28 238,11 €	30 252,10 €	2 013,99 €	7,13%	21113	1,43 €	1,79
								64 895,74 €	63 681,00 €	-1 214,74 €	-1,87%	45990		
FEVRIER	1,20 € l'heure	Rouge	2,11	2,11	298	24	2,11	18 108,86 €	18 105,90 €	-2,96 €	-0,02%	13325	1,36 €	1,13
	1,20 € l'heure	Orange	2,20	2,20	193	24	2,04	12 228,48 €	11 324,40 €	-904,08 €	-7,39%	8558	1,32 €	1,10
	0,80 € l'heure	verte	0,95	0,95	1288	24	0,99	23 369,47 €	24 397,30 €	1 027,83 €	4,40%	16856	1,45 €	1,81
								53 706,82 €	53 827,60 €	120,78 €	0,22%	38739		
MARS	1,20 € l'heure	Rouge	2,11	2,11	298	29	2,00	21 881,54 €	20 759,20 €	-1 122,34 €	-5,13%	15755	1,32 €	1,10
	1,20 € l'heure	Orange	2,20	2,20	193	29	2,11	14 776,08 €	14 175,10 €	-600,98 €	-4,07%	10594	1,34 €	1,12
	0,80 € l'heure	verte	0,95	0,95	1288	29	1,08	28 238,11 €	32 265,30 €	4 027,19 €	14,26%	22341	1,44 €	1,81
								64 895,74 €	67 199,60 €	2 303,86 €	3,55%	46690		
AVRIL	1,20 € l'heure	Rouge	2,11	2,11	298	24	2,08	18 108,86 €	17 669,60 €	-439,26 €	-2,43%	13210	1,34 €	1,11
	1,20 € l'heure	Orange	2,20	2,20	193	24	2,03	12 228,48 €	11 272,50 €	-955,98 €	-7,82%	8621	1,31 €	1,09
	0,80 € l'heure	verte	0,95	0,95	1288	24	1,01	23 369,47 €	25 027,70 €	1 658,23 €	7,10%	17566	1,42 €	1,78
								53 706,82 €	53 969,80 €	262,98 €	0,49%	39397		
MAI	1,20 € l'heure	Rouge	2,11	2,11	298	22	1,83	16 599,79 €	14 397,90 €	-2 201,89 €	-13,26%	11123	1,29 €	1,08
	1,20 € l'heure	Orange	2,20	2,20	193	22	1,93	11 209,44 €	9 856,10 €	-1 353,34 €	-12,07%	7393	1,33 €	1,11
	0,80 € l'heure	verte	0,95	0,95	1288	22	1,06	21 422,02 €	24 000,80 €	2 578,78 €	12,04%	16762	1,43 €	1,79
								49 231,25 €	48 254,80 €	-976,45 €	-1,98%	35278		
JUIN	1,20 € l'heure	Rouge	2,11	2,11	298	30	1,99	22 636,08 €	21 391,80 €	-1 244,28 €	-5,50%	16241	1,32 €	1,10
	1,20 € l'heure	Orange	2,20	2,20	193	30	2,15	15 285,60 €	14 948,10 €	-337,50 €	-2,21%	11198	1,33 €	1,11
	0,80 € l'heure	verte	0,95	0,95	1288	30	1,08	29 221,84 €	32 719,70 €	3 507,86 €	12,01%	22343	1,46 €	1,83
								67 133,52 €	69 059,60 €	1 926,08 €	2,87%	49782		
JUILLET	1,20 € l'heure	Rouge	2,11	2,11	298	23	1,76	17 354,33 €	14 648,10 €	-2 706,23 €	-15,59%	10996	1,33 €	1,11
	1,20 € l'heure	Orange	2,20	2,20	193	23	2,04	11 718,98 €	10 844,10 €	-874,86 €	-7,47%	8220	1,32 €	1,10
	0,80 € l'heure	verte	0,95	0,95	1288	23	0,83	22 395,74 €	19 599,60 €	-2 796,14 €	-12,49%	13700	1,43 €	1,79
								51 469,03 €	45 091,80 €	-6 377,23 €	-12,39%	32916		
AOÛT	1,20 € l'heure	Rouge	2,11	2,11	298	29	1,69	21 881,54 €	17 493,40 €	-4 388,14 €	-20,05%	13099	1,34 €	1,11
	1,20 € l'heure	Orange	2,20	2,20	193	29	2,11	14 776,08 €	14 182,60 €	-593,48 €	-4,02%	10759	1,32 €	1,10
	0,80 € l'heure	verte	0,95	0,95	1288	29	0,78	28 238,11 €	22 578,50 €	-5 659,61 €	-20,04%	16093	1,40 €	1,75
								64 895,74 €	54 254,50 €	-10 641,24 €	-16,40%	39951		
SEPTEMBRE	1,20 € l'heure	Rouge	2,11	2,11	298	24	1,79	18 108,86 €	15 371,00 €	-2 737,86 €	-15,12%	11689	1,31 €	1,10
	1,20 € l'heure	Orange	2,20	2,20	193	24	2,05	12 228,48 €	11 415,30 €	-813,18 €	-6,65%	8620	1,32 €	1,10
	0,80 € l'heure	verte	0,95	0,95	1288	24	1,01	23 369,47 €	25 085,60 €	1 716,13 €	7,34%	17574	1,43 €	1,78
								53 706,82 €	51 871,90 €	-1 834,92 €	-3,42%	37883		
OCTOBRE	1,20 € l'heure	Rouge	2,11	2,11	298	24	1,97	18 108,86 €	16 927,50 €	-1 181,36 €	-6,52%	12581	1,35 €	1,12
	1,20 € l'heure	Orange	2,20	2,20	193	24	1,95	12 228,48 €	10 866,10 €	-1 362,38 €	-11,14%	8098	1,34 €	1,12
	0,80 € l'heure	verte	0,95	0,95	1288	24	1,00	23 369,47 €	24 894,80 €	1 325,33 €	5,67%	17492	1,41 €	1,76
								53 706,82 €	52 488,40 €	-1 218,42 €	-2,27%	38171		
NOVEMBRE	1,20 € l'heure	Rouge	2,11	2,11	298	28	1,85	21 127,01 €	18 479,60 €	-2 647,41 €	-12,53%	13747	1,34 €	1,12
	1,20 € l'heure	Orange	2,20	2,20	193	28	2,02	14 266,56 €	13 129,40 €	-1 137,16 €	-7,97%	9619	1,36 €	1,14
	0,80 € l'heure	verte	0,95	0,95	1288	28	0,97	27 264,38 €	27 912,90 €	648,52 €	2,38%	19750	1,41 €	1,77
								62 657,95 €	59 521,90 €	-3 136,05 €	-5,01%	43116		
DECEMBRE	1,20 € l'heure	Rouge	2,11	2,11	298	24	2,10	18 108,86 €	18 033,60 €	-75,26 €	-0,42%	12858	1,40 €	1,17
	1,20 € l'heure	Orange	2,20	2,20	193	24	1,98	12 228,48 €	11 000,20 €	-1 228,28 €	-10,04%	8197	1,34 €	1,12
	0,80 € l'heure	verte	0,95	0,95	1288	24	1,03	23 369,47 €	25 507,40 €	2 137,93 €	9,15%	17897	1,43 €	1,78
								53 706,82 €	54 541,20 €	834,38 €	1,55%	38952		
			2,11	2,11			1,92					159084		
			2,20	2,20		310	2,04	693 713,04 €	673 762,10 €	-19 950,94 €			110294	
			0,95	0,95			0,98					219487		

Z.Rouge 212 760,70 € 1,34 €
 Z.Orange 146 959,70 € 1,33 €
 Z.Verte 314 041,70 € 1,43 €
 1,37 €

102

Annexe 4/5